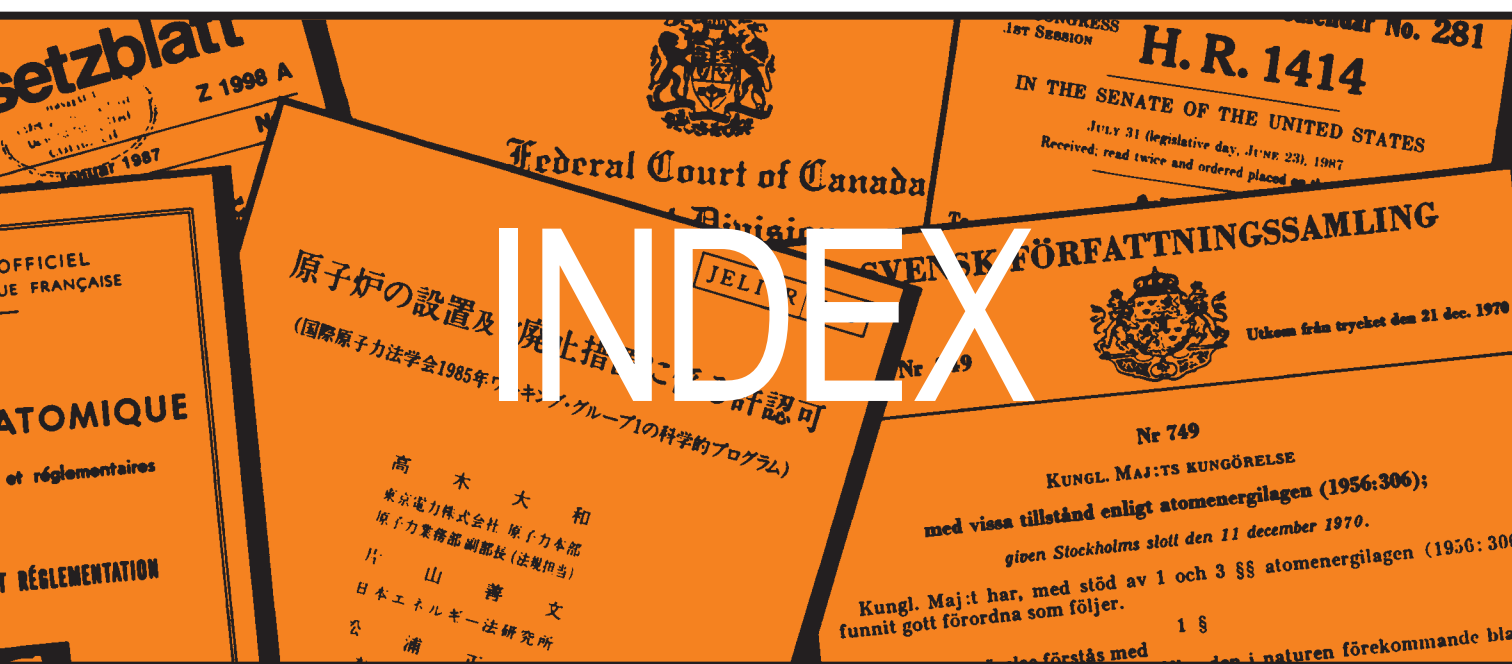




BULLETIN DE DROIT NUCLÉAIRE



N^{os} 1 à 60

AGENCE POUR L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE



**BULLETIN DE
DROIT
NUCLÉAIRE**

INDEX

N^{os} 1 à 60

1968/1997

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

En vertu de l'article 1^{er} de la Convention signée le 14 décembre 1960, à Paris, et entrée en vigueur le 30 septembre 1961, l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) a pour objectif de promouvoir des politiques visant :

- à réaliser la plus forte expansion de l'économie et de l'emploi et une progression du niveau de vie dans les pays Membres, tout en maintenant la stabilité financière, et à contribuer ainsi au développement de l'économie mondiale;
- à contribuer à une saine expansion économique dans les pays Membres, ainsi que les pays non membres, en voie de développement économique;
- à contribuer à l'expansion du commerce mondial sur une base multilatérale et non discriminatoire conformément aux obligations internationales.

Les pays Membres originaires de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie. Les pays suivants sont ultérieurement devenus Membres par adhésion aux dates indiquées ci-après : le Japon (28 avril 1964), la Finlande (28 janvier 1969), l'Australie (7 juin 1971), la Nouvelle-Zélande (29 mai 1973), le Mexique (18 mai 1994), la République tchèque (21 décembre 1995), la Hongrie (7 mai 1996), la Pologne (22 novembre 1996) et la Corée (12 décembre 1996). La Commission des Communautés européennes participe aux travaux de l'OCDE (article 13 de la Convention de l'OCDE).

L'AGENCE DE L'OCDE POUR L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

L'Agence de l'OCDE pour l'Énergie Nucléaire (AEN) a été créée le 1^{er} février 1958 sous le nom d'Agence Européenne pour l'Énergie Nucléaire de l'OECE. Elle a pris sa dénomination actuelle le 20 avril 1972, lorsque le Japon est devenu son premier pays Membre de plein exercice non européen. L'Agence groupe aujourd'hui tous les pays Membres de l'OCDE, à l'exception de la Nouvelle-Zélande et de la Pologne. La Commission des Communautés européennes participe à ses travaux.

L'AEN a pour principal objectif de promouvoir la coopération entre les gouvernements de ses pays participants pour le développement de l'énergie nucléaire en tant que source d'énergie sûre, acceptable du point de vue de l'environnement, et économique.

Pour atteindre cet objectif, l'AEN :

- *encourage l'harmonisation des politiques et pratiques réglementaires notamment en ce qui concerne la sûreté des installations nucléaires, la protection de l'homme contre les rayonnements ionisants et la préservation de l'environnement, la gestion des déchets radioactifs, ainsi que la responsabilité civile et l'assurance en matière nucléaire;*
- *évalue la contribution de l'électronucléaire aux approvisionnements en énergie, en examinant régulièrement les aspects économiques et techniques de la croissance de l'énergie nucléaire et en établissant des prévisions concernant l'offre et la demande de services pour les différentes phases du cycle du combustible nucléaire;*
- *développe les échanges d'information scientifiques et techniques notamment par l'intermédiaire de services communs;*
- *met sur pied des programmes internationaux de recherche et développement, et des entreprises communes.*

Pour ces activités, ainsi que pour d'autres travaux connexes, l'AEN collabore étroitement avec l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique de Vienne, avec laquelle elle a conclu un Accord de coopération, ainsi qu'avec d'autres organisations internationales opérant dans le domaine nucléaire.

Also available in English under the title:

NUCLEAR LAW BULLETIN
INDEX Nos. 1 to 60

© OCDE 1998

Les permissions de reproduction partielle à usage non commercial ou destinée à une formation doivent être adressées au Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, France, Tél. (33-1) 44 07 47 70, Fax (33-1) 46 34 67 19, pour tous les pays à l'exception des États-Unis. Aux États-Unis, l'autorisation doit être obtenue du Copyright Clearance Center, Service Client, (508)750-8400, 222 Rosewood Drive, Danvers, MA 01923 USA, or CCC Online: <http://www.copyright.com/>. Toute autre demande d'autorisation de reproduction ou de traduction totale ou partielle de cette publication doit être adressée aux Éditions de l'OCDE, 2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16, France.

PRÉSENTATION

Cette nouvelle édition de l'Index analytique du Bulletin de Droit Nucléaire porte sur le contenu des soixante numéros parus à ce jour.

On notera que le plan de cet Index ne correspond pas exactement à celui du Bulletin. Il a semblé en effet préférable, pour faciliter les recherches, de regrouper l'ensemble des informations ayant trait aux travaux législatifs et réglementaires, à la jurisprudence et aux accords bilatéraux, et de les présenter pays par pays. Après le classement par pays, les chapitres contenant les références aux travaux des organisations internationales, aux accords multilatéraux et aux études et articles, font chacun l'objet d'une présentation séparée. Le chapitre « Bibliographie et Nouvelles brèves » n'est pas répertorié dans l'Index. Un chapitre séparé de l'Index a été consacré à l'énumération des textes parus dans les Suppléments aux Bulletins jusqu'à présent.

Chaque information mentionnée dans l'Index est accompagnée de la référence au Bulletin (BDN) dans lequel elle a paru. Les textes législatifs ou réglementaires ainsi que les accords qui ont été reproduits dans un des numéros du Bulletin ou dans un des Suppléments, sont signalés à l'attention des lecteurs par une référence en italiques et en caractères gras.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
<i>PLAN DE L'INDEX</i>	8
 <i>PAYS</i>	
Afrique du Sud	9
Albanie	10
Algérie	11
Allemagne	11
Argentine	22
Arménie	25
Australie	25
Autriche	29
Belarus	31
Belgique	32
Bolivie	37
Brésil	37
Bulgarie	42
Cameroun	43
Canada	44
Chili	47
République populaire de Chine	48
Taipei chinois	50
Colombie	50
République de Corée	50
République populaire démocratique de Corée	52
Côte d'Ivoire	52
Danemark	53
Égypte	55
Espagne	56
Estonie	59
États-Unis	60
Éthiopie	74
Finlande	74
France	78
Ghana	90
Grèce	91
Hong Kong	92
Hongrie	92
Inde	94
Indonésie	95
Iran	96
Irlande	97
Islande	98
Israël	99

Italie.....	99
Japon.....	106
Jordanie	110
Kazakhstan	110
Kenya.....	111
Koweït	111
Lettonie.....	111
Liban.....	112
Libye.....	113
Lituanie.....	113
Luxembourg	114
Madagascar	115
Malaisie	115
Maroc.....	116
Ile Maurice	116
Mexique.....	116
Nicaragua	119
Nigéria.....	119
Norvège	119
Nouvelle-Zélande.....	122
Ouganda.....	123
Pakistan	123
Pays-Bas	124
Pérou.....	127
Philipines.....	128
Pologne.....	129
Portugal	130
Roumanie	134
Royaume-Uni	135
Fédération de Russie	142
Singapour	145
République Slovaque	146
Slovénie	146
Suède	147
Suisse.....	151
Tanzanie	156
République Tchèque	157
(Ex) République Fédérative Tchèque et Slovaque.....	157
Thaïlande.....	159
Tunisie.....	159
Turquie	160
Ukraine	162
Uruguay.....	163
Venezuela.....	165
République du Viêt-nam.....	166
(Ex) Yougoslavie	166
Zaire.....	168
Zambie.....	168
Zimbabwe.....	169

ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Agence de l'OCDE pour l'énergie nucléaire (AEN)	170
Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)	174
Union européenne (ex-Communautés européennes)	179
Conseil de l'Europe.....	183
Nations Unies	183
Agence internationale de l'énergie (AIE)	184
Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN)	184
Organisation mondiale de la santé (OMS)	184
Commission internationale de protection radiologique (CIPR)	185
Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).....	185
Organisation internationale du travail (OIT).....	185
Organisation panaméricaine de la santé (OPS).....	185
Groupe des pays fournisseurs d'articles nucléaires	185
Agence arabe de l'énergie.....	186

<i>ACCORDS MULTILATÉRAUX</i>	187
---	-----

<i>ÉTUDES ET ARTICLES</i>	192
--	-----

<i>SUPPLÉMENTS AUX BULLETINS DE DROIT NUCLÉAIRE</i>	199
--	-----

PLAN DE L'INDEX

I. CLASSEMENT PAR PAYS

A. TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

1. Législation générale
2. Organisation et structures (y compris frais, taxes et brevets)
3. Protection contre les radiations
4. Régime des installations nucléaires
5. Régime des matières radioactives (y compris protection physique)
6. Gestion des déchets radioactifs
7. Transport des matières radioactives
8. Protection de l'environnement
9. Responsabilité civile
10. Réglementation du commerce nucléaire (y compris non-prolifération)
11. Navires à propulsion nucléaire
12. Irradiation des denrées alimentaires

B. JURISPRUDENCE ET DÉCISIONS ADMINISTRATIVES

C. ACCORDS

II. ORGANISATIONS INTERNATIONALES

III. ACCORDS MULTILATÉRAUX

IV. ÉTUDES ET ARTICLES

V. TEXTES DE LÉGISLATION NUCLÉAIRE REPRODUITS DANS LES SUPPLÉMENTS DU BULLETIN DE DROIT NUCLÉAIRE (BDN)

Afrique du Sud

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Législation générale

- Loi de 1967 sur l'énergie atomique ; Amendements de 1970, 1971, 1977 et 1978 (BDN 15, p.6, BDN 20, p.6, BDN 22, p.4) (abrogée par la Loi de 1982 sur l'énergie nucléaire).
- Loi de 1982 sur l'énergie nucléaire (BDN 35, p.7) ; Amendement de 1988 (BDN 43, p.68) (abrogée par la Loi de 1993 sur l'énergie nucléaire) (BDN 53, p.82).

Protection contre les radiations

- Avis gouvernemental de 1973 relatif au contrôle des appareils générateurs électriques de rayonnements (BDN 15, p.7).

Régime des installations nucléaires

- Loi de 1963 sur l'autorisation et la sécurité des installations nucléaires ; Amendements de 1965, 1967, 1976 et 1978 (BDN 15, p.7, BDN 18, p.6, BDN 22; p.4) (abrogée par la Loi de 1982 sur l'énergie nucléaire).

Régime des matières radioactives (y compris protection physique)

- Loi de 1973 sur les substances dangereuses ; Amendements de 1976 et 1993 (BDN 15, p.8, BDN 24, p.4 et BDN 53, p.86).

Responsabilité civile

- Cf. la Loi de 1982 sur l'énergie nucléaire sous « Législation générale ».

Navires à propulsion nucléaire

- Loi de 1974 portant amendement à la législation sur les installations nucléaires (Régime d'autorisation et garanties) (BDN 17, p.4).

ACCORDS

- Accord de coopération de 1995 avec les États-Unis en matière d'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 57, p.96).

Albanie

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Législation générale

- Loi de 1995 relative à la protection contre les radiations et projets de décrets d'application (BDN 60, p.79). Le texte de la Loi est reproduit dans le BDN 60, p.123.

ACCORDS

- Accord de 1992 avec l'Allemagne dans le domaine de la protection de l'environnement (BDN 52, p.84).

Algérie

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Protection contre les radiations

- Décret de 1986 et Arrêtés interministériels de 1988 relatifs au contrôle des sources radioactives et à la protection contre les rayonnements ionisants (BDN 44, p.29).

Allemagne

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Législation générale

- Amendements successifs de la Loi atomique, de 1959 (BDN 1, p.6, BDN 3, p.4, BDN 4, p.4, BDN 6, p.4, BDN 9, p.4, BDN 14, p.4, BDN 15, p.9, BDN 16, p.6, BDN 17, p.4, BDN 18, p.11). Le texte de la Loi est reproduit dans le *Supplément au BDN 4*. Les textes des amendements de 1975 et 1976 sont reproduits dans les *Suppléments aux BDN 15 et 18*. Modification de la Loi (1984) (BDN 34, p.6). Le texte modifié de la Loi (1985) est reproduit dans le *Supplément au BDN 36*. Autres modifications de la Loi atomique en 1986, 1989, 1994 et 1996 (BDN 34, p.6, BDN 44, p.3, BDN 54, p.45, BDN 59, p.47).
- Révision de la Loi de 1968 sur les contraventions (BDN 2, p.6).
- Loi de 1980 relative aux actes criminels perpétrés contre l'environnement (BDN 23, p.5, BDN 25, p.7, BDN 26, p.4), Loi de 1994 (BDN 54, p.46).
- Unification allemande (BDN 46, p.53).
- Modification de la Constitution (1994) (BDN 55, p.29).

Organisation et structures (frais et taxes)

- Loi de 1969 autorisant les prélèvements par l'État pour frais et taxes (BDN 4, p.6).

- Décret d'application de 1971 de la Loi sur l'énergie atomique, relatif aux frais et taxes (BDN 8, p.4) ; Loi de 1980 portant amendement (BDN 23, p.4, BDN 26, p.12) ; Décret de 1981 (BDN 29, p.7) ; Modification de 1992 (BDN 51, p.61).
- Circulaire de 1971, relative à la constitution de la Commission pour la sécurité des réacteurs (BDN 9, p.4) ; Notification de 1980 (BDN 27, p.4).
- Commission de génie nucléaire (1972) (BDN 10, p.21 et BDN 15, p.30). Cf. Décisions administratives infra. Modification de 1981 (BDN 29, p.6).
- Réorganisation en 1972 des compétences fédérales dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 11, p.4).
- Création en 1986 d'un nouveau Ministère de l'Environnement (BDN 38, p.6) ; Ordonnance de 1986 relative à l'affectation de certaines compétences ministérielles (BDN 39, p.6).
- Création en 1986 de l'Office fédéral de la protection contre les radiations (BDN 41, p.9, BDN 43, p.69, et BDN 44, p.32).
- Ordonnance de 1989 relative à l'affectation des tâches prévues par la Loi sur la prévention en matière de radioprotection (BDN 44, p.33) ; Ordonnance de 1991 (BDN 48, p.38).
- Création en 1992 d'un Office fédéral pour les exportations (BDN 50, p.60).

Protection contre les radiations

- Ordonnance de 1968 sur les maladies professionnelles (BDN 2, p.6).
- Loi de 1969 sur les montres et horloges radioluminescentes (BDN 2, p.6 et BDN 4, p.29).
- Ordonnance de 1971 relative à l'autorisation des médicaments traités à l'aide de rayonnements ionisants ou contenant des substances radioactives (BDN 8, p.4) ; Modification de 1985 (BDN 35, p.11).
- Projet de Loi de 1972 relatif à la protection sanitaire des travailleurs dans les entreprises (BDN 9, p.5 et BDN 10, p.6).
- Ordonnance de 1973 contrôlant l'utilisation des rayons X (BDN 10, p.6 et BDN 11, p.5). Le texte de l'Ordonnance est reproduit dans le *Supplément au BDN* 12. Abrogée et remplacée par un Décret de 1987 (BDN 39, p.7). Modifications de 1990 et 1996 (BDN 47, p.43, BDN 59, p.47).
- Décret de 1976, relatif à la radioprotection, modifié le 21 janvier 1977 (BDN 16, p.4, BDN 18, p.8 et BDN 19, p.4) ; modifié en 1981 (BDN 28, p.6), en 1989 (BDN 44, p.33), en 1993 (BDN 52, p.51) et en 1996 (BDN 59, p.47).
- Décret de 1979 relatif à une mise au point d'appareils de mesure (BDN 25, p.6).
- Décret de 1981 relatif aux unités de mesure (BDN 28, p.6).

- Loi de 1986 sur la prévention en matière de radioprotection (BDN 39, p.7). Le texte de la Loi est reproduit dans le **BDN 39**, p.46 ; Ordonnance de 1987 relative aux produits agricoles contaminés après l'accident de Tchernobyl (BDN 40, p.7).
- Décret de 1987 relatif aux médicaments radioactifs (BDN 39, p.8).
- Décret de 1990 sur l'établissement d'un registre de radioprotection (BDN 46, p.57).
- Décret de 1990 relatif à l'eau potable (BDN 47, p.43).
- Décrets de 1990 et de 1991 relatifs à la protection des femmes enceintes (BDN 47, p.43, BDN 47, p.44).
- Recommandations de 1991 relatives à la radioprotection et la sûreté nucléaire (BDN 49, p.53).
- Modification en 1992 de la Loi sur les poids et mesures (BDN 51, p.61).
- Ordonnance de 1996 portant modification de l'Ordonnance relative à la protection contre les radiations (BDN 59, p.48). Modifications de 1997 (BDN 60, p.80).
- Loi de 1997 sur la protection des femmes pendant la grossesse et la maternité (BDN 60, p.80).

Régime des installations nucléaires

- Ordonnance de 1970 modifiant et complétant l'Ordonnance sur les installations nucléaires de 1960 (BDN 6, p.4 et BDN 7, p.4) ; Abrogée et remplacée par le Décret de 1977 (BDN 19, p.4). Le texte est reproduit dans le **Supplément au BDN 19**. Amendement de 1982 (BDN 28, p.6, BDN 29, p.6, BDN 30, p.6). Le texte du Décret modifié est reproduit dans le **Supplément au BDN 30**. Modification de 1994 (BDN 55, p.29).
- Régime des installations nucléaires tel qu'il est fixé par la Loi atomique révisée de 1976 (BDN 18, p.11). Le texte est reproduit dans le **Supplément au BDN 18**.
- Critères de sécurité pour les centrales nucléaires publiés en 1977 (BDN 21, p.4).
- Décret de 1981 sur les frais et taxes dans le domaine nucléaire (BDN 29, p.7). Modification de 1992 (BDN 51, p.61).
- Directives de 1983 applicables à l'évaluation de la conception des centrales nucléaires eu égard aux accidents (BDN 33, p.6).
- Loi de 1985 sur la procédure des tribunaux administratifs (BDN 36, p.6).
- Décret de 1992 sur les personnes responsables de la sûreté nucléaire (BDN 51, p.61).
- Liste des autorités compétentes de l'autorisation et du contrôle nucléaire (1994) (BDN 55, p.29).

Régime des matières radioactives (y compris protection physique)

- Recommandations de 1973, relatives à l'autorisation et au contrôle des stimulateurs cardiaques radioisotopiques (BDN 13, p.4).
- Projet de Loi de 1979 relatif à l'exécution de l'Accord de vérification EURATOM-AIEA (BDN 23, p.4). Cf. Accords infra.
- Édition de 1981 de la liste des articles à l'exportation du Décret sur le commerce extérieur (BDN 29, p.7).

Gestion des déchets radioactifs

- Décret de 1982 sur les provisions en vue de la construction d'installations fédérales destinées à la mise en sécurité et à l'évacuation des déchets radioactifs (BDN 30, p.6). Le texte du Décret est reproduit dans le **BDN 30**, p.42. Prorogation du Décret en 1986 (BDN 39, p.9). Modifié en 1990 (BDN 46, p.58).
- Règles-type de 1981 pour l'utilisation d'installations de collecte des déchets radioactifs (BDN 37, p.6).
- Ordonnance de 1995 dans le domaine du régime minier (BDN 57, p.81).

Transport des matières radioactives

- Loi et Ordonnance de 1968 sur le transport aérien (BDN 3, p.4). Décret de 1979 (BDN 23, p.5).
- Loi de 1969 approuvant l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route – modifications (ADR) (BDN 4, p.29, BDN 10, p.6 et BDN 21, p.52). Cf. Accords, infra. Ordonnance de 1973 (BDN 12, p.6). Décret de 1985 (BDN 36, p.7).
- Décret de 1971 portant application du Règlement pour le transport des marchandises dangereuses sur le Rhin et autres voies navigables fédérales (ADNR) (BDN 9, p.5). Modification de 1979 (BDN 25, p.6). Modification en 1994 de l'ADNR (BDN 55, p.30).
- Ordonnance de 1972 relative au transport maritime de marchandises dangereuses (BDN 10, p.6). Décret de 1978 (BDN 23, p.5).
- Règlement de 1972 sur les échanges postaux (BDN 11, p.6).
- Loi de 1975 relative au transport de marchandises dangereuses par voie ferrée, voie d'eau, route et air (BDN 16, p.5). Ordonnances de 1995 et de 1996 (BDN 57, p.81, BDN 50, p.48). Modification de 1997 à l'Ordonnance de 1996 relative aux marchandises dangereuses (BDN 60, p.80).
- Décret de 1979 sur le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (BDN 25, p.6).

- Amendement de 1981 de la Loi de 1980 sur le trafic aérien (BDN 27, p.4).
- Modification en 1990 des Conventions de transport CIM et CIV (BDN 47, p.44).
- Ordonnances de 1990 et 1991 relatives au transport des marchandises dangereuses (BDN 48, p.38).
- Loi de 1994 sur la réorganisation du système ferroviaire (BDN 54, p.46).
- Ordonnance de 1997 relative au transport des marchandises dangereuses ipar route (BDN 60, p.81).

Protection de l'environnement

- Projet de Loi de 1972 relatif à la protection de l'environnement contre les risques non nucléaires imputables à des installations nucléaires (BDN 9, p.5) (Cf. Régime des installations nucléaires supra).
- Loi de 1972 sur le rejet des déchets (BDN 10, p.6).
- Principes de 1980 sur la gestion des déchets et retraitement des combustibles nucléaires (BDN 24, p.4, BDN 25, p.7).
- Loi de 1980 relative aux actes criminels perpétrés contre l'environnement (voir sous Législation générale supra).
- Application en 1990 de la Directive communautaire concernant l'évaluation des incidences de certains projets sur l'environnement (BDN 45, p.41).
- Décret de 1990 relatif à l'évaluation des effets des projets miniers sur l'environnement (BDN 46, p.58).

Responsabilité civile

- Loi atomique révisée (voir Législation générale supra). Loi de 1985 relative à l'introduction d'une responsabilité illimitée dans la Loi atomique (BDN 34, p.6, BDN 35, p.12). Le texte de la Loi est reproduit dans le *Supplément au BDN 36*.
- Ratification des Conventions de Paris et de Bruxelles (BDN 1, p.6, BDN 14, p.5, BDN 15, p.9 et BDN 16, p.6). Cf. Accords infra.
- Ordonnance de 1969, relative à la constitution de réserves financières pour les installations nucléaires (BDN 4, p.5).
- Ordonnance de 1970 sur la garantie financière (BDN 6, p.5, BDN 7, p.4, BDN 8, p.4). Révision de 1976 (BDN 16, p.7, BDN 18, p.12, BDN 19, p.5). Le texte révisé est reproduit dans le *Supplément au BDN 18*.

- Loi de 1985 relatif aux amendements découlant des Protocoles de 1982 portant modification des Conventions de Paris et de Bruxelles (BDN 34, p.6, BDN 35, p.12).
- Indemnisation des dommages causés par l'accident de Tchernobyl sur la base de la Loi atomique (1986) (BDN 38, p.6).
- Loi de 1989 portant ratification des Conventions de Vienne sur la notification rapide et sur l'assistance (clause de responsabilité) (BDN 44, p.34).
- Loi de 1990 portant modification du Code Civil et d'autres Lois (Loi atomique) (BDN 45, p.42).
- Loi de 1990 sur la responsabilité en matière d'environnement (BDN 47, p.44).
- Notification par les assureurs d'une clause énergie nucléaire dans l'assurance transport (1991) (BDN 48, p.39).

Réglementation du commerce nucléaire (y compris non-prolifération)

- Modification de 1990 de la Loi sur le commerce extérieur (BDN 46, p.59) ; Modification de 1994 (BDN 54, p.47) ; Modification de 1996 (BDN 59, p.49).
- Modification de 1990 de la liste de contrôle des exportations (BDN 47, p.45).
- Loi de 1990 sur le renforcement du contrôle du commerce extérieur (BDN 47, p.46).
- Modifications de 1990 de la Loi atomique et de la Loi sur le contrôle des armements (BDN 47, p.46).
- Modifications de 1991, 1992, 1995, 1996, 1997 de l'Ordonnance sur le commerce extérieur (BDN 49, p.54, BDN 57, p.82, BDN 59, p.49, BDN 60, p.81).
- Modifications de 1994 des listes relatives aux importations/exportations (BDN 54, p.47).

Navires à propulsion nucléaire

- Projets de loi de 1971 et 1975 concernant la ratification de la Convention de Bruxelles relative à la responsabilité des exploitants de navires nucléaires (BDN 7, p.5, BDN 16, p.6).

Irradiation des denrées alimentaires

- Modification de 1991 de l'Ordonnance relative à l'hygiène de la viande (BDN 49, p.54).
- Loi de 1992 sur les aliments et les biens de consommation (BDN 52, p.5).

JURISPRUDENCE

- Arrêt de la Cour administrative fédérale à propos de la délivrance d'autorisations partielles de centrales nucléaires de puissance (BDN 10, p.20).
- Arrêt de 1973 relatif à une approbation provisoire de site (BDN 13, p.18).
- Autorisation de la centrale nucléaire de Stade (1980) (BDN 15, p.25, BDN 27, p.20).
- Constitutionnalité de la procédure d'autorisation de la Loi atomique en ce qui concerne les réacteurs surgénérateurs (1978) (BDN 20, p.25, BDN 21, p.39, BDN 23, p.39).
- Constitutionnalité de l'utilisation pacifique de l'énergie atomique ; incidence de la Constitution sur les procédures d'autorisation (1979) (BDN 25, p.29).
- Droit des ressortissants de la Communauté Économique Européenne d'intenter un recours contre une autorisation d'installation nucléaire – Décision de 1986 de la Cour administrative fédérale (BDN 40, p.24).
- Pouvoirs de l'État fédéral par rapport à ceux des Länder (l'Affaire Kalkar) (1990) (BDN 47, p.30).
- Rejet par le Tribunal administratif de Basse-Saxe d'un recours contre l'autorisation d'entreposage de déchets radioactifs et d'éléments combustibles irradiés (BDN 58, p.72).
- Article de 1997 concernant des faits récents intervenus en droit nucléaire allemand ; Procédure en matière d'autorisation (BDN 60, p.61).

DÉCISIONS ADMINISTRATIVES

- Création en 1972 d'une Commission de génie nucléaire (BDN 10, p.21 et BDN 15, p.30).
- Recommandation de 1995 de la Commission pour la sûreté des réacteurs et de la Commission pour la protection contre les radiations (BDN 57, p.78).

ACCORDS

- Convention de 1967 avec la France sur la construction et l'exploitation d'un réacteur à très haut flux ; Avenants à cette Convention (BDN 1, p.34 et BDN 9, p.39, BDN 20, p.34). Adhésion du Royaume-Uni (BDN 19, p.38). Protocole de 1981 modifiant la Convention (BDN 29, p.37).

- Accord de 1968 conclu avec les Pays-Bas relatif à l'utilisation des eaux territoriales et ports néerlandais par le navire à propulsion nucléaire « Otto Hahn » (BDN 2, p.41, BDN 3, p.35 et BDN 4, p.29). Cet Accord est reproduit dans le **BDN 3**, p.47 ; Accords similaires avec le Libéria (1970), le Portugal (1971) et l'Argentine (1971) (BDN 6, p.38, BDN 7, p.38, BDN 8, p.36, BDN 9, p.38). Le Traité avec l'Argentine est reproduit dans le **BDN 10**, p.37.
- Loi fédérale de 1969 concernant la Décision du Conseil de l'OCDE sur les normes de protection contre les radiations relatives aux montres et horloges radioluminescentes (cf. Protection contre les radiations supra).
- Loi de 1969 approuvant les amendements relatifs à la création du CERN (BDN 4, p.29).
- Loi de 1969 approuvant l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR) (BDN 4, p.29) ; Ordonnance de 1977 (BDN 21, p.52).
- Accord de coopération de 1970 avec les Pays-Bas et le Royaume-Uni sur le procédé de centrifugation du gaz pour la production d'uranium enrichi (BDN 6, p.38 et BDN 8, p.36). Cet Accord est reproduit dans le **BDN 6**, p.43.
- Accord de 1970 avec le Chili, relatif à la recherche scientifique et au développement de la technologie (BDN 8, p.36).
- Accord de coopération de 1971 avec l'Inde sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 11, p.37).
- Ratification en 1972 du Traité sur la dénucléarisation du fond des mers (BDN 9, p.39 et BDN 10, p.27).
- Ratification en 1972 de la Convention de 1958 sur la Haute-mer (BDN 10, p.27).
- Traité de 1972 avec le Brésil concernant l'entrée des navires à propulsion nucléaire dans les eaux territoriales et les ports brésiliens (BDN 10, p.27, BDN 14, p.42).
- Ratification en 1973 de la Convention n° 115 concernant la protection des travailleurs contre les radiations ionisantes (BDN 13, p.32).
- Accord d'échanges et de coopération technique de 1974 avec les États-Unis dans le domaine de la gestion des déchets radioactifs ; Modification en 1980 (BDN 15, p.32). Supplément à l'Accord (BDN 27, p.26).
- Accord « Loft » de 1974 conclu avec les États-Unis (BDN 16, p.42).
- Accord de 1975 avec le Brésil relatif à la coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 16, p.42). Cet Accord est reproduit dans le **BDN 16**, p.47.
- Ratification en 1975 de la Convention de Paris et de la Convention Complémentaire de Bruxelles (BDN 16, p.41).

- Accord de 1975 avec la France et la Suisse relatif à la constitution d'une Commission tripartite pour les problèmes de voisinage dans les régions frontalières (BDN 19, p.38).
- Accord de 1976 avec l'Organisation iranienne de l'énergie atomique relatif à la coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 21, p.51).
- Accord de 1977 avec le Danemark sur la construction d'installations nucléaires frontalières (BDN 22, p.36).
- Memorandum de 1977 avec les Pays-Bas sur les installations nucléaires à proximité de la frontière (BDN 22, p.37).
- Accord de 1977 avec la France sur l'assistance mutuelle en cas de catastrophes et de désastres graves (BDN 25, p.39, BDN 27, p.27) ; Accord supplémentaire de 1981 (BDN 28, p.44).
- Convention de 1978 avec la Suisse sur la protection contre les radiations en cas d'alarme (BDN 22, p.38, BDN 23, p.56). Le texte de la Convention est reproduit dans le **BDN 22**, p.54. Échange de Notes de 1986 (BDN 42, p.52).
- Accord de 1978 avec le Brésil, relatif à l'échange d'informations techniques et à la coopération en matière de sûreté nucléaire (BDN 23, p.54) ; prorogé en 1983 (BDN 33, p.34).
- Accord de 1978 avec la France et le Japon sur les réacteurs à neutrons rapides (BDN 23, p.54).
- Accord de 1978 avec la France dans le domaine de la sûreté des réacteurs à eau légère (BDN 23, p.55). Prorogation de l'Accord en 1983 et en 1988 (BDN 35, p.59, BDN 43, p.105).
- Accord de 1978 avec l'Espagne relatif à la coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 23, p.55).
- Accord de 1978 avec le Royaume-Uni relatif à l'échange d'informations sur les mesures de sûreté des installations nucléaires (BDN 24, p.33).
- Mise en œuvre en 1980 en République fédérale d'Allemagne de l'Accord de 1973 dit de vérification en application du TNP (BDN 25, p.43).
- Accord de 1981 avec les États-Unis sur l'échange d'informations et la coopération technique dans le domaine de la sûreté nucléaire (BDN 28, p.44). Reconduit en 1986 et en 1988 (BDN 39, p.38, BDN 57, p.97).
- Ratification en 1981 du Traité de 1978 avec le Luxembourg sur l'assistance mutuelle en cas de catastrophes (BDN 28, p.45).
- Loi de 1981 ratifiant la Convention sur la prévention de la pollution marine d'origine tellurique (BDN 28, p.48).
- Accord de 1981 avec l'Argentine relatif à l'information et à la coopération technique en matière de sûreté nucléaire (BDN 28, p.45).

- Accord de 1980 avec la Belgique concernant l'assistance mutuelle en cas d'urgence (BDN 31, p.30 et BDN 33, p.35).
- Accord de 1981 avec l'Égypte sur la coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 31, p.30).
- Accord de 1982 avec la Suisse sur la construction et l'exploitation d'installations nucléaires frontalières (BDN 31, p.31, BDN 33, p.35).
- Accord de 1984 avec la République populaire de Chine sur la coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 34, p.47).
- Loi de 1985 autorisant la ratification des Protocoles de 1982 portant modification de la Convention de Paris et de la Convention Complémentaire de Bruxelles (BDN 35, p.63).
- Ordonnance de 1985 relative à la mise en œuvre de la Convention sur la protection de l'environnement dans la mer Baltique (BDN 35, p.63).
- Accord de coopération de 1986 avec la République de Corée sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 38, p.53).
- Accord de 1984 avec la Suisse sur l'assistance mutuelle en cas d'urgence (BDN 39, p.39).
- Accord de 1986 avec la Suisse relatif à la responsabilité civile en matière nucléaire (BDN 39, p.39 et BDN 42, p.52). Le texte de l'Accord est reproduit dans le **BDN 39**, p.39.
- Accord de 1987 avec l'URSS sur la coopération dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 40, p.47).
- Accord de 1987 entre la République fédérale allemande et la République démocratique allemande sur la protection contre les radiations (BDN 40, p.46, BDN 41, p.44).
- Accord de 1987 avec le Danemark sur l'échange d'information et de notification dans le cadre des installations nucléaires (BDN 41, p.46).
- Extension en 1987 de l'Accord de coopération conclu avec les États-Unis dans le domaine des réacteurs refroidis par gaz (BDN 41, p.45).
- Accord de 1987 avec le Danemark sur la sûreté nucléaire et la radioprotection (BDN 43, p.104).
- Accord de 1988 avec l'URSS relatif à la notification rapide en cas d'accident nucléaire et à l'échange d'informations sur les installations nucléaires (BDN 42, p.53). Accord complémentaire de 1989 (BDN 45, p.87).
- Accord de 1988 avec la Norvège sur la sûreté nucléaire et la radioprotection (BDN 43, p.105).
- Accord de 1988 avec l'Autriche sur l'assistance mutuelle en cas de catastrophe ou d'accident grave (BDN 51, p.89).

- Accord de 1988 avec les Pays-Bas sur l'assistance mutuelle en cas de catastrophe (BDN 51, p.90).
- Déclaration conjointe de 1989 avec la France sur la coopération dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 44, p.61) ; Déclaration commune de 1991 sur la sûreté (BDN 48, p.65) ; Recommandations communes de 1995 (BDN 57, p.99).
- Déclaration conjointe de 1989 avec le Royaume-Uni sur la coopération dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 44, p.63).
- Accord de coopération de 1989 avec la Pologne relatif à la recherche dans le domaine nucléaire (BDN 46, p.88).
- Accord de 1990 avec la France relatif au retraitement à la Hague d'éléments combustibles irradiés provenant de centrales nucléaires allemandes (BDN 46, p.87).
- Accord de 1990 avec la Tchécoslovaquie sur la sûreté nucléaire et la radioprotection (BDN 46, p.88).
- Accord de 1990 avec la Tchécoslovaquie sur la coopération scientifique et technique (BDN 47, p.75).
- Accord de 1990 avec la Hongrie sur la notification rapide d'un accident nucléaire (BDN 47, p.74).
- Accord de 1990 avec la Suède sur la notification rapide d'un accident nucléaire (BDN 47, p.74).
- Memorandum d'accord de 1991 avec le Canada sur l'échange d'informations sur la sûreté nucléaire et la radioprotection (BDN 48, p.64).
- Accord de 1991 avec la France sur la partie terminale du cycle du combustible (BDN 48, p.66).
- Terminaison en 1991 des accords conclus par l'ex-RDA (BDN 49, p.77).
- Accord de 1991 avec l'URSS relatif à la cessation d'activité de la Société germano-soviétique Wismut (BDN 49, p.77).
- Accord de 1992 avec la Chine sur la coopération en matière de sûreté nucléaire et de radioprotection (BDN 51, p.89, BDN 52, p.83).
- Accord de 1992 avec la Russie dans le domaine de la protection de l'environnement (BDN 51, p.90).
- Accord de 1992 avec la Finlande sur la notification rapide d'un accident nucléaire et l'échange d'informations (BDN 52, p.83).
- Accords de 1992 et 1993 avec l'Albanie, la Lettonie et la Lituanie dans le domaine de la protection de l'environnement (BDN 52, p.84).
- Accord de 1992 avec la Fédération de Russie sur l'assistance en cas de catastrophe et d'accidents graves (BDN 60, p.113).

- Accord de 1993 avec la Bulgarie relatif à la sûreté et à la radioprotection (BDN 52, p.82), BDN 54, p.70).
- Accord de coopération de 1993 avec l'Ukraine sur la sûreté nucléaire et la radioprotection (BDN 54, p.70).
- Accord de 1994 avec l'Autriche sur la protection contre les radiations (BDN 57, p.97).
- Accord de 1995 avec les États-Unis sur la R&D pour la sûreté des réacteurs (BDN 59, p.71).
- Accord de 1996 avec la Lituanie sur l'assistance mutuelle en cas de catastrophe (BDN 57, p.99).

Argentine

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Législation générale

- Résumé des principaux textes applicables dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 9, p.6).
- Décret de 1977 relatif aux objectifs et à la politique nucléaire de l'Argentine (BDN 21, p.4 et BDN 23, p.5).
- Loi de 1978 déclarant d'intérêt national le contrat signé entre l'Argentine et le Pérou au sujet de la réalisation du Centre péruvien de recherche nucléaire (BDN 23, p.6).
- Décret de 1979 portant approbation de la construction, de la mise en marche et de l'exploitation de quatre centrales nucléaires (BDN 23, p.6).
- Décret de 1983 instituant une Commission consultative sur les affaires nucléaires (BDN 34, p.7).
- Décret de 1987 portant approbation du plan énergétique national de 1986 à 2000 (BDN 41, p.9).
- Loi relative aux applications pacifiques de l'énergie nucléaire dans la Province de Cordoba (1992) (BDN 50, p.61).
- Loi nationale relative aux activités nucléaires (1997) (BDN 59, p.49).

Organisation et structures

- Commission nationale de l'énergie atomique : Textes divers (BDN 15, p.10 ; Résolution de 1977 (BDN 23, p.6) ; Décret de 1987 (BDN 41, p.10) ; Décret de 1994 portant réorganisation du secteur nucléaire (BDN 54, p.47).
- Décret de 1992 portant création d'une Commission au sein du Secrétariat général de la Présidence (BDN 51, p.63).

Régime des matières radioactives (y compris protection physique)

- Loi de 1980 relative au régime de prospection de minerai d'uranium (BDN 28, p.7) ; Décret de 1980 (BDN 28, p.7). Modification du Décret (1986) (BDN 41, p.10).
- Décret présidentiel de 1981 relatif aux activités de la Commission nationale de l'énergie atomique en matière de production de combustibles nucléaires (BDN 28, p.8).
- Résolution relative aux normes de base pour la protection physique (1992) (BDN 51, p.63).

Gestion des déchets radioactifs

- Projet de loi de 1995 sur la gestion des déchets radioactifs (BDN 56, p.76).

Transport des matières radioactives

- Règlement de 1993 sur le transport des matières radioactives (BDN 53, p.86).

Responsabilité civile

- Projet de loi de 1974 sur la responsabilité civile des exploitants de centrales nucléaires (BDN 14, p.19).

Réglementation du commerce nucléaire

- Décret de 1992 établissant un contrôle sur les exportations sensibles (BDN 50, p.62). Modification du Décret (1993) (BDN 52, p.52).

Irradiation des denrées alimentaires

- Réglementation de 1989 sur le fonctionnement des installations d'irradiation de denrées alimentaires (BDN 44, p.35).

ACCORDS

- Traité de 1971 avec la République fédérale d'Allemagne de mai 1971, concernant l'utilisation des eaux et ports argentins par le navire à propulsion nucléaire « Otto Hahn » (BDN 8 et 9). Ce Traité est reproduit dans le ***BDN 10***, p.37.
- Accord de coopération de 1974 avec l'Inde dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 31, p.32).
- Accord de coopération de 1976 avec le Chili, dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 32, p.30).
- Accord de 1979 avec le Venezuela, complémentaire à l'Accord de 1972 sur la coopération technique dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 25, p.43).
- Accord de coopération de 1980 avec le Brésil visant le développement et l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Reproduit dans le ***BDN 27***, p.31. (BDN 29, p.38 et BDN 31, p.31). Protocole de coopération de 1986 sur la notification rapide et l'assistance mutuelle en cas d'accident nucléaire (BDN 38, p.54). Accord de 1987 portant sur le même sujet (BDN 39, p.40).
- Accord de 1981 avec la République fédérale d'Allemagne relatif à l'information et à la coopération technique en matière de sûreté nucléaire (BDN 28, p.45).
- Déclarations communes avec le Brésil sur la politique nucléaire (1985, 1988, 1990 et 1991) (BDN 37, p.44 ; BDN 42, p.54 ; BDN 47, p.75 ; BDN 48, p.66 ; BDN 49, p.78 ; BDN 56, p.111).
- Accord de coopération de 1985 avec la République populaire de Chine dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 38, p.55).
- Accord de coopération de 1988 avec la Turquie relatif aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 42, p.55 et BDN 49, p.79).
- Déclaration commune de 1988 avec le Pérou sur la coopération pacifique dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 43, p.106).
- Accord de coopération de 1990 avec l'Indonésie dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 53, p.114).
- Accord de coopération de 1990 avec la Roumanie dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 53, p.115).

Arménie

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Législation générale

- Projet de Loi de 1997 sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 60, p.81).

Australie

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Législation générale

- Résumé des principaux textes applicables dans le domaine de l'énergie nucléaire et amendements de 1973 à la Loi de 1953 sur l'énergie atomique (BDN 13, p.6). Amendements de 1978 à la Loi (BDN 23, p.7). Réexamen de la Loi (1981) (BDN 28, p.8). Projet de Loi portant modification de la Loi (1985) (BDN 38, p.8). Entrée en vigueur de la nouvelle Loi (1987) (BDN 39, p.9).
- Loi de 1983 interdisant les activités nucléaires (Victoria) (BDN 40, p.8) ; Loi de 1986 relative à l'interdiction d'exploiter des mines d'uranium et des installations nucléaires (Nouvelle-Galles du Sud) (BDN 40, p.8).

Organisation et structures

- Projet de Loi sur l'Organisation australienne de la science et de la technologie nucléaire - ANSTO (1985) et projet de Loi sur les dispositions transitoires relatives à l'ANSTO (1985) (BDN 38, p.9-10). Entrée en vigueur des Lois (1987) (BDN 39, p.9). Le texte de la Loi portant création de l'ANSTO (1987) est reproduit dans le ***BDN 40***, (p.9 et p.57). Modification de la Loi de 1987 sur l'ANSTO (1992) (BDN 54, p.48).

Protection contre les radiations

- Règlement n° 38 de 1968 sur la navigation (navires nucléaires) (BDN 10, p.7).
- Règlement de 1980 relatif aux qualifications en matière de sûreté radiologiques modifié en 1984 (BDN 34, p.8).
- Règlement de 1981 sur le contrôle de la sécurité des mines (Northern Territory of Australia) (BDN 34, p.8).
- Loi de 1982 relative au contrôle des rayonnements ionisants et à la radioprotection (Australie méridionale) (BDN 32, p.6).
- Code de pratique de 1982 sur la protection contre les rayonnements dans le domaine de l'extraction et du traitement des sables minéraux (Australie occidentale) (BDN 34, p.11).
- Règlement de 1983 sur le contrôle des rayonnements (Australie occidentale) (BDN 34, p.11).
- Ordonnance de 1983 sur les radiations (Australian Capital Territory) (BDN 37, p.7).
- Loi de 1983 sur la protection et le contrôle des rayonnements (État de Victoria) et Règlement de 1984 pris en application de la Loi (BDN 34, p.9 et BDN 37, p.8).
- Code de pratique de 1984 relatif aux mesures de protection pour le personnel exposé aux rayonnements ionisants (BDN 37, p.11).
- Code de pratique de 1984 pour la protection contre les rayonnements ionisants émis par les équipements d'analyse à l'aide de rayons X (BDN 37, p.12).
- Règlement de 1985 sur le contrôle des rayonnements ionisants (Australie méridionale) (BDN 36, p.7).
- Directive de 1986 relative au Code de pratique de 1980 sur la protection contre les rayonnements dans le domaine de l'extraction et le traitement des minerais radioactifs (BDN 39, p.10).
- Code de pratique de 1988 pour la conception et l'exploitation d'installations d'irradiation à utilisations non médicales (BDN 45, p.48).
- Code de pratique de 1988 relatif au contrôle et à la manipulation de sources radioactives utilisées à des fins médicales (BDN 45, p.48).
- Loi de 1990 et Règlement de 1993 sur le contrôle des rayonnements (Nouvelle-Galles du Sud) (BDN 48, p.39 et BDN 53, p.86).
- Normes de 1995 dans le domaine de l'exposition aux rayonnements ionisants (BDN 57, p.83).

Régime des matières radioactives (y compris protection physique)

- Règlement de 1980 sur les minerais radioactifs et concentrés – conditionnement et transport (Territoire du nord de l’Australie) (BDN 34, p.13).
- Projet de Loi de 1986 sur les garanties en matière de non-prolifération et projet de Règlement de 1986 relatif à l’application du projet de Loi (BDN 38, p.10). Entrée en vigueur en 1987 de la Loi et du Règlement (BDN 40, p.9).

Gestion des déchets radioactifs

- Code de pratique de 1982 relatif à la gestion des déchets radioactifs provenant de l’extraction du traitement des minerais radioactifs (BDN 30, p.7).

Transport des matières radioactives

- Règlement de 1969 relatif au transport maritime de matières radioactives (BDN 4, p.6 et BDN 6, p.7).
- Guide des postes de 1969 concernant notamment les conditions d’envoi par la poste de matières radioactives (BDN 5, p.6).
- Réglementation de 1973 relative à la navigation (cargaison – prévention du risque) (BDN 18, p.13).
- Règlement de 1982 relatif à la sûreté radiologique des transports de substances radioactives (Australie occidentale) (BDN 34, p.13).
- Règlement de 1984 sur la sécurité des rayonnements (transport de substances radioactives) (Australie méridionale) (BDN 36, p.10).
- Code de pratique de 1990 sur le transport des substances radioactives (BDN 48, p.40).

Protection de l’environnement

- Loi de 1978 sur la protection de l’environnement (codes nucléaires) (BDN 23, p.8).
- Loi de 1978 sur la protection de l’environnement (Région d’Alligator Rivers) (BDN 23, p.8). Modification de la Loi (1987) (BDN 40, p.9).
- Loi de 1978 sur la protection de l’environnement (Cour Suprême Northern Territory) (BDN 23, p.8).
- Loi de 1978 relative à la réglementation des activités nucléaires (Australie occidentale) (BDN 25, p.8).

- Loi de 1981 sur la protection de l'environnement (rejet en mer). Modification de 1986 (BDN 39, p.10).
- Loi de 1986 relative au Traité sur la zone dénucléarisée du Pacifique Sud (BDN 39, p.11).

ACCORDS

- Accord de 1978 avec la Finlande, relatif au transport de matières nucléaires (BDN 22, p.39, BDN 25, p.4). Le texte de l'Accord est reproduit dans le ***BDN 22***, p.48.
- Accord de 1981 avec Euratom, relatif aux matières nucléaires (BDN 30, p.41) ; Arrangement de 1993 avec Euratom pris en application de l'Accord sur les transferts nucléaires (BDN 55, p.55).
- Accord de 1981 avec la France, relatif aux transferts nucléaires (BDN 35, p.60).
- Accord de 1982 révisé en 1991 avec le Japon sur la coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 30, p.38 et BDN 48, p.67).
- Accord de 1985 avec les États-Unis, relatif à des arrangements administratifs dans le cadre de l'Accord de coopération Australie/États-Unis sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 35, p.59 et BDN 38, p.55).
- Accord de coopération de 1986 avec la Suisse dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 37, p.45).
- Accord de coopération de 1988 avec l'Égypte sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire et les transferts de matières nucléaires (BDN 45, p.88).
- Accord de 1989 avec les États-Unis portant sur les minerais d'uranium et de thorium d'origine australienne (BDN 46, p.89).
- Accord de coopération de 1989 avec Singapour sur la protection physique des matières nucléaires (BDN 46, p.89).
- Recueil d'Accords de 1990 relatifs aux garanties nucléaires (BDN 48, p.88).
- Accord de coopération scientifique et technique de 1991 avec le CERN (BDN 53, p.116).
- Accord de coopération de 1992 avec le Mexique relatif aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire et aux transferts de matières nucléaires (BDN 52, p.84).
- Accord de 1993 avec le Royaume-Uni relatif aux anciens essais nucléaires (BDN 54, p.71).

Autriche

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Législation générale

- Loi de 1978 interdisant l'utilisation de la fission nucléaire en Autriche aux fins de fourniture d'énergie (BDN 23, p.10, BDN 26, p.12).
- Réexamen de 1980 de la politique de non-recours à l'énergie nucléaire et état de la procédure (1982) (BDN 26, p.12 et BDN 29, p.7).

Organisation et structures

- Arrêté de 1990 portant création d'un « Forum » pour les questions nucléaires (BDN 51, p.64).
- Adaptation de la législation nucléaire en raison de l'adhésion à l'Union Européenne (1994) (BDN 54, p.49).
- Memorandum autrichien de 1994 relatif à Euratom (BDN 54, p.84).

Protection contre les radiations

- Loi de 1969 sur la protection contre les radiations (BDN 1, p.7, BDN 3, p.5 et BDN 4, p.8). Le Projet de loi est reproduit dans le *Supplément au BDN 3* ; Ordonnance de 1972 (BDN 8, p.5 et BDN 9, p.9).
- Décret de 1978 relatif à la Loi sur les examens pulmonaires à l'aide de rayons X (BDN 26, p.13).
- Décret de 1979 sur les examens fluoroscopiques des patients en sanatorium (BDN 26, p.13).

Régime des installations nucléaires

- Loi de 1969 sur la promotion des entreprises productrices d'électricité (BDN 6, p.7).

Régime des matières radioactives (y compris protection physique)

- Loi de 1972 sur le contrôle de sécurité, portant application de l'Accord de garanties conclu avec l'AIEA (BDN 11, p.6) ; Loi de 1978 portant modification de celle-ci (BDN 22, p.5).
- Arrêté de 1975 relatif à la désignation des articles soumis au régime des licences d'exportation (BDN 17, p.7).

Gestion des déchets radioactifs

- Arrêtés de 1990 et 1991 définissant des déchets dangereux (BDN 51, p.65).

Transport des matières radioactives

- Loi de 1979 sur le transport des marchandises dangereuses par route (BDN 24, p.5).
- Ordonnance de 1997 sur les transferts de déchets radioactifs (BDN 60, p.82).

Responsabilité civile

- Amendement de 1976 de la Loi de 1964 sur la responsabilité nucléaire (BDN 18, p.13).
- Arrêté de 1991 sur la constitution d'une réserve financière pour l'assurance responsabilité civile nucléaire (BDN 51, p.65).

Réglementation du commerce nucléaire

- Arrêté de 1990 sur les contrôles à l'exportation (BDN 51, p.65).
- Proposition d'amendement de 1996 au Code pénal relatif au commerce illicite de matières nucléaires (BDN 57, p.84).

ACCORDS

- Accord de 1970 avec le Gouvernement des États-Unis, relatif à la location de matières fissiles spéciales (BDN 6, p.40).
- Accord de 1971 avec l'AIEA pour l'application des garanties (BDN 10, p.27).

- Amendement de 1974 à l'Accord de coopération de 1969 avec les États-Unis, relatif aux utilisations pacifiques de l'énergie atomique (BDN 15, p.33).
- Accord de 1978 avec la France relatif au contrat de retraitement entre la GKT et la COGEMA (BDN 22, p.38).
- Accord de 1982 avec l'AIEA, relatif aux laboratoires de Seibersdorf (BDN 29, p.39).
- Accord de 1982 avec la Tchécoslovaquie sur des questions d'intérêt commun se rapportant aux installations nucléaires (BDN 36, p.43) ; abrogé par l'Accord de 1990 sur la sûreté nucléaire et la radioprotection (BDN 47, p.76).
- Accord de 1987 avec la Hongrie sur des questions d'intérêt commun se rapportant aux installations nucléaires (BDN 42, p.55).
- Accord de 1988 avec l'Allemagne sur l'assistance mutuelle en cas de catastrophe ou d'accident grave (BDN 51, p.89).
- Accord de 1989 avec la Pologne relatif à l'échange d'information et à la coopération dans le domaine de la sûreté nucléaire et la radioprotection (BDN 51, p.91).
- Accord de 1994 avec l'Allemagne sur l'échange d'informations et d'expérience dans le domaine de la protection contre les radiations (BDN 57, p.97).
- Accord de 1996 avec la Slovénie relatif à la notification rapide en situation d'urgence radiologique, à la sûreté nucléaire et à la protection radiologique (BDN 58, p.132).

Belarus

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Législation générale

- Projet de Loi de 1997 relatif aux utilisations de l'énergie nucléaire et à la sûreté radiologique (BDN 60, p.83).

Protection contre les radiations

- Projet de Loi de 1997 relatif à la protection radiologique de la population (BDN 60, p.84).

ACCORDS

- Accord de 1994 avec la Pologne sur l'échange d'informations en cas d'accident nucléaire (BDN 56, p.100).

Belgique

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Législation générale

- Arrêté Royal de 1974 modifiant l'Arrêté Royal de 1956 concernant la sûreté de l'État dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 14, p.20).
- Loi de 1978 sur les réformes économiques et budgétaires (BDN 23, p.11).

Organisation et structures

- Arrêté Royal de 1971, portant règlement des attributions ministérielles en matière d'énergie atomique et supprimant la fonction de Commissaire à l'énergie atomique (BDN 8, p.5).
- Arrêté Royal de 1975 relatif au Commissariat à l'énergie atomique (BDN 18, p.14).
- Arrêté Royal de 1979 relatif à la Commission interministérielle de la sécurité nucléaire et de la sûreté de l'État dans le domaine nucléaire (BDN 24, p.6) ; modifié par un Arrêté royal de 1984 (BDN 34, p.14).
- Arrêté Royal de 1981 déterminant les missions et fixant les modalités de fonctionnement de l'Organisme public de gestion des déchets radioactifs (ONDRAF) (BDN 27, p.5). Modification de 1991 du mandat de l'ONDRAF (BDN 49, p.54).
- Arrêté Royal de 1981 relatif à l'organisation et au statut du personnel du Service de la sécurité technique des installations nucléaires (BDN 28, p.9).
- Arrêté Royal de 1981 portant organisation et statut administratif du personnel du Service de protection contre les radiations ionisantes (BDN 28, p.9).
- Arrêté Royal de 1991 portant création d'un Institut supérieur de planification d'urgence (BDN 49, p.55).

- Arrêté de 1991 portant création d'une Commission d'évaluation de l'information dans le domaine nucléaire (BDN 49, p.56).
- Loi de 1994 relative à la radioprotection et portant création de l'Agence fédérale de contrôle nucléaire (BDN 53, p.87, BDN 54, p.50 et BDN 59, p.50).
- Arrêtés de 1995 relatifs aux compétences du Ministère de l'Intérieur en matière de sécurité technique des installations nucléaires (BDN 56, p.77).

Protection contre les radiations

- Arrêté Royal de 1967, modifiant l'Arrêté Royal de 1963 portant Règlement général de la protection de la population et des travailleurs contre le danger des radiations ionisantes (BDN 1, p.8). Arrêté Royal de 1970, modifiant le Règlement général (BDN 7, p.7) ; modifié à nouveau en 1977 (BDN 23, p.12), en 1984 (BDN 34, p.14), en 1985 (BDN 36, p.11), en 1987 (BDN 39, p.11), en 1991 (BDN 47, p.47) ; en 1992 (BDN 50, p.63), en 1993 (BDN 53, p.89).
- Loi de 1969 habilitant le Roi à établir des redevances pour l'application des réglementations en matière de radioprotection (BDN 6, p.9).
- Arrêté Royal de 1971 portant Règlement général militaire de la protection contre le danger des radiations ionisantes (BDN 8, p.6 et BDN 9, p.10), tel qu'il est amendé par l'Arrêté Royal de 1975 (BDN 17, p.8).
- Arrêté Royal de 1974 établissant des redevances pour la procédure d'autorisation des établissements classés (BDN 14, p.21).
- Loi de 1983 modifiant la loi de 1958 (BDN 33, p.7) relative à la protection contre les dangers résultant des radiations ionisantes ; le texte de la Loi de 1958, modifiée est reproduit dans le **BDN 33**, p.41. Modification de 1989 de la Loi (BDN 47, p.46).
- Arrêté ministériel de 1984 relatif aux demandes d'autorisation des radiosotopes utilisés sous forme non-scellée en médecine humaine ou vétérinaire (BDN 34, p.14).
- Arrêté ministériel de 1985 relatif à l'approbation d'appareils contenant des substances radioactives (BDN 36, p.11).
- Arrêté ministériel de 1987 portant règlement en matière de contamination radioactive des produits agricoles (BDN 40, p.10).
- Arrêté royal de 1990 portant modification du Règlement général de 1946 pour la protection du travail (BDN 47, p.47) ; modifié en 1992 (BDN 50, p.62) ; Amendement de 1997 (BDN 60, p.86).
- Arrêtés Royaux de 1991 relatifs aux plans d'urgence pour les risques nucléaires (BDN 49, p.56).
- Arrêté d'exécution de 1996 de la Loi de 1994 relative aux rayonnements ionisants et à l'Agence fédérale du contrôle nucléaire (BDN 57, p.85).

Régime des installations nucléaires

- Reconnaissance de 1968 de la Société Eurochemic comme exploitant d'une installation nucléaire (BDN 3, p.28).
- Reconnaissance de 1969 de la Communauté Européenne de l'Énergie Atomique comme exploitant nucléaire (BDN 4, p.22).

Régime des matières radioactives (y compris protection physique)

- Loi de 1978 relative à l'exécution des garanties de l'AIEA sur le territoire belge (BDN 23, p.12).
- Loi de 1981 relative aux conditions de transfert des matières et équipements nucléaires, ainsi que des données technologiques nucléaires (BDN 28, p.10 et BDN 23, p.13).
- Loi de 1986 relative à l'exécution de la Convention sur la protection physique des matières nucléaires (BDN 38, p.14).

Gestion des déchets radioactifs

- Arrêté Royal de 1981 déterminant les missions et fixant les modalités de fonctionnement de l'Organisme public de gestion des déchets radioactifs (ONDRAF). Cf. Organisation et structures ci-dessus.

Transport des matières radioactives

- Arrêté ministériel de 1966, relatif aux postes d'importation et de transit des matières radioactives (BDN 2, p.7).
- Modification de 1977 de la réglementation du transport international par route des marchandises dangereuses (BDN 20, p.33).
- Arrêté ministériel de 1977 désignant les offices de douane pour l'importation des matières radioactives (BDN 22, p.6).
- Arrêtés de 1982 relatifs au certificat de formation de conducteurs d'unités pour le transport routier des matières radioactives (BDN 33, p.7).

Responsabilité civile

- Ratification en 1966 de la Convention de Paris (BDN 1, p.9).
- Proposition de Loi de 1970 modifiant la Loi de 1966 sur la responsabilité civile nucléaire (BDN 6, p.8).

- Arrêté Royal de 1980 fixant le montant maximum de la responsabilité de l’exploitant pour les dommages causés par un accident nucléaire (BDN 26, p.14).
- Loi de 1985 sur la responsabilité civile nucléaire (BDN 16, p.7, BDN 28, p.11, BDN 36, p.12, BDN 37, p.12). Le texte du projet de Loi est reproduit dans le *Supplément au BDN 28*. Le texte de la Loi est reproduit dans le *Supplément au BDN 37*.
- Arrêté royal de 1986 portant détermination du certificat de garantie financière (BDN 38, p.15).
- Arrêté ministériel de 1987 relatif au registre des installations nucléaires (BDN 39, p.12).

Réglementation du commerce nucléaire (y compris non-prolifération)

- Arrêté royal de 1989 relatif au transfert à destination de pays non dotés d’armes nucléaires, de matières et technologie nucléaires (BDN 44, p.35).
- Arrêté de 1989 sur l’exportation de produits stratégiques (BDN 45, p.49).
- Arrêté de 1989 soumettant à licence le transit de certaines marchandises (BDN 45, p.49).

Navires à propulsion nucléaire

- Projet de loi de 1971 relatif à la responsabilité des exploitants de navires nucléaires (BDN 7, p.5).

Irradiation des denrées alimentaires

- Arrêtés de 1980 et 1983 relatifs au traitement par irradiation des denrées alimentaires (BDN 28, p.11, BDN 32, p.7).

JURISPRUDENCE

- Responsabilité pénale à la suite d’une irradiation accidentelle au Centre d’études de l’énergie nucléaire de Mol (1969) (BDN 3, p.23).
- Recours en annulation de l’autorisation d’extension de la centrale nucléaire de Tihange (1978) (BDN 22, p.27).
- Immersion en mer de déchets radioactifs – Campagne 1982 (BDN 30, p.22).

DÉCISIONS ADMINISTRATIVES

- Reconnaissance de 1968 de la Société Eurochemic comme exploitant d'une installation nucléaire (BDN 3, p.28).
- Reconnaissance de 1969 de la Communauté Européenne de l'Énergie Atomique comme exploitant nucléaire (BDN 4, p.22).

ACCORDS

- Convention de 1966 avec la France sur la protection radiologique relative aux installations de la centrale nucléaire des Ardennes (BDN 1, p.33).
- Accord de coopération de 1974 avec la Roumanie (BDN 20, p.33).
- Convention de 1978 avec la Société Eurochemic sur la reprise des installations et l'exécution des obligations légales de la Société (BDN 22, p.40) ; Deuxième Protocole d'Accord de 1983 (BDN 32, p.30) ; Accord de 1986 sur les obligations financières d'Eurochemic (BDN 38, p.56).
- Accord de 1978 avec les États-Unis relatif à l'échange d'informations techniques et à la coopération dans le domaine de la recherche sur la sûreté des réacteurs (BDN 23, p.57).
- Accord de 1980 avec la République fédérale d'Allemagne concernant l'assistance mutuelle en cas d'urgence (BDN 31, p.30 et BDN 33, p.35).
- Accord de 1981 avec le Portugal relatif au site d'immersion de déchets dans la région Nord-Est de l'Atlantique (1981) (BDN 30, p.39).
- Convention de 1981 avec la France sur l'assistance mutuelle en cas de catastrophe ou d'accidents graves (BDN 34, p.48).
- Accord de coopération de 1984 avec l'Égypte dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 51, p.46). Le texte de l'Accord est reproduit dans le ***BDN 37***, p.57.
- Convention de 1984 avec les Pays-Bas sur l'assistance mutuelle dans la lutte contre les catastrophes et les accidents (BDN 42, p.56). Memorandum d'Accord de 1990 concernant la notification rapide d'un accident nucléaire (BDN 49, p.80).
- Accord de coopération de 1985 avec la République populaire de Chine dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 37, p.46).
- Accord de coopération de 1987 avec les Pays-Bas sur la sûreté nucléaire (BDN 41, p.46).
- Accord de coopération de 1992 avec la Suisse dans l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 50, p.85).

Bolivie

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Protection contre les radiations

- Règlement de 1982 relatif aux rayonnements ionisants et électromagnétiques et aux isotopes radioactifs (BDN 32, p.7).

Brésil

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Législation générale

- Résumé de 1970 de la législation générale nucléaire (BDN 5, p.6).
- Projet de Loi de 1992 relatif à la politique nationale en matière d'énergie nucléaire (BDN 49, p.57).

Organisation et structures

- Loi de 1971 sur la Compagnie brésilienne de technologie nucléaire (BDN 9, p.11).
- Résolution de 1971 de la Commission de l'énergie nucléaire, relative à la promotion de la technologie nucléaire (BDN 11, p.7).
- Décret de 1972 relatif à la réorganisation des organismes compétents dans le domaine de la recherche nucléaire théorique et appliquée (BDN 11, p.7).
- Loi de 1974 relative aux compétences de la Commission de l'énergie nucléaire et de NUCLEBRAS (BDN 23, p.14) ; Décret de 1980 relatif à la Commission de l'énergie nucléaire (BDN 26, p.14) ; Décret-Loi de 1980 concernant NUCLEBRAS (BDN 27, p.7) ; Décrets complémentaires de 1986, 1988 et 1991 (BDN 38, p.15, BDN 43, p.71 et BDN 48, p.41) ; Modification en 1989 de la Loi de 1974 (BDN 44, p.37).

- Décret de 1979 relatif au transfert de deux Instituts à la Commission de l'énergie nucléaire (BDN 26, p.14).
- Décret-Loi de 1980 instituant un Système de protection pour le programme nucléaire brésilien (SIPRON) (BDN 27, p.6). Décrets de 1992 et 1993 (BDN 50, p.63 et BDN 53, p.89) ; Révision de 1997 (BDN 60, p.86).
- Résolution de 1981 de la Commission de l'énergie nucléaire (BDN 28, p.11) ; Résolution de 1995 (BDN 57, p.88).
- Décret de 1988 instituant un Conseil supérieur de politique nucléaire (BDN 43, p.71).
- Décrets relatifs à la réorganisation des activités nucléaires (1988) (BDN 43, p.77).
- Décret de 1988 relatif aux situations d'urgence radiologique (BDN 43, p.72).
- Réorganisation en 1990 des compétences dans le domaine nucléaire (BDN 46, p.59).
- Organisation en 1995 des pouvoirs publics en matière d'énergie nucléaire (BDN 56, p.78).
- Résolution de 1995 portant création de dix Chambres techniques chargées de seconder le Conseil national pour l'environnement (CONOMA) (BDN 57, p.86).

Protection contre les radiations

- Résolution de 1973 de la Commission de l'énergie nucléaire relative aux normes de base de protection radiologique (BDN 23, p.14).
- Résolution de 1975 de la Commission de l'énergie nucléaire relative aux normes de protection radiologique du cycle de production de l'uranium et du thorium (BDN 23, p.15).
- Résolution de 1975 de la Commission de l'énergie nucléaire relative aux normes concernant l'autorisation de l'utilisation de radioisotopes en médecine nucléaire (BDN 23, p.15).
- Décret de 1978 relatif à l'octroi de certains avantages accordés pour des travaux impliquant l'utilisation de rayons X ou de substances radioactives (BDN 24, p.7).
- Résolution de 1980 de la Commission de l'énergie nucléaire relative à la procédure d'autorisation pour la préparation et l'utilisation de sources radioactives non scellées (BDN 28, p.12).
- Ordonnance de 1982 relative à la sécurité des travailleurs dans les installations nucléaires (BDN 29, p.8).
- Résolution de 1985 de la Commission de l'énergie nucléaire (CNEN) sur l'autorisation des installations de radiographie industrielle (BDN 38, p.16).
- Résolutions de 1988 de la Commission de l'énergie nucléaire relatives à la protection contre les radiations (BDN 43, p.73 et BDN 58, p.87).

- Arrêté de 1989 relatif à la radioprotection et aux mesures de sûreté dans les services de médecine nucléaire (BDN 43, p.75).
- Décret de 1993 portant organisation du système de défense civile – SINDEC (BDN 52, p.53).
- Arrêté ministériel de 1995 sur la radioprotection et la sûreté nucléaires (BDN 57, p.86).
- Arrêté de 1997 relatif au Règlement général portant sur les situations d'urgence radiologique (BDN 60, p.87).

Régime des installations nucléaires

- Résolution de 1969 de la Commission de l'énergie nucléaire, relative à la sélection des sites pour l'installation des réacteurs de puissance (BDN 11, p.7).
- Résolution de 1979 de la Commission de l'énergie nucléaire concernant les projets d'installations de retraitement du combustible nucléaire (BDN 25, p.8).
- Résolution de 1979 de la Commission de l'énergie nucléaire relative aux permis délivrés aux exploitants de réacteurs nucléaires (BDN 25, p.9).
- Résolution de 1983 de la Commission de l'énergie nucléaire relative aux rapports sur la sûreté et la radioprotection dans les centrales nucléaires (BDN 31, p.6).
- Résolution de 1983 de la Commission de l'énergie nucléaire relative aux rapports d'analyse de sûreté des installations de production d'hexafluorure d'uranium (BDN 31, p.6).
- Série de Résolutions de 1985 et 1986 relatives à des contrôles et au personnel dans les installations nucléaires (BDN 38, p.16).
- Arrêté de 1989 relatif aux programmes météorologiques dans le cadre des centrales nucléaires (BDN 44, p.38).
- Arrêté relatif à la politique de sûreté nucléaire (1996) (BDN 59, p.51).

Régime des matières radioactives (y compris protection physique)

- Résolutions de 1977 et de 1981 de la Commission de l'énergie nucléaire relative aux normes de protection physique des installations et matières nucléaires (BDN 23, p.16, BDN 28, p.12).
- Résolution de 1981 de la Commission de l'énergie nucléaire relative à l'autorisation des laboratoires prestataires de services de surveillance individuelle (BDN 29, p.9).
- Résolution de 1982 de la Commission de l'énergie nucléaire relative au contrôle des matières nucléaires ainsi que de certains équipements et matières (BDN 30, p.8).

- Disposition de la Constitution de 1988 relative aux matières nucléaires (BDN 43, p.75).
- Résolution de 1988 de la Commission de l'énergie nucléaire sur le fonctionnement des installations de radiographie industrielle (BDN 43, p.75).
- Arrêté de 1989 relatif à l'autorisation des mines et des installations pour le retraitement de minerais d'uranium et de thorium (BDN 44, p.37).

Gestion des déchets radioactifs

- Résolution de 1985 relative à la gestion des déchets radioactifs (BDN 38, p.17).
- Résolution de 1989 relative au choix des sites pour les dépôts de déchets radioactifs (BDN 45, p.50) ; Projet de Loi de 1989 sur les dépôts de déchets radioactifs (BDN 46, p.60).

Transport des matières radioactives

- Résolution de 1977 de la Commission de l'énergie nucléaire approuvant le Règlement de transport des matières radioactives de l'AIEA (BDN 23, p.16).
- Résolution de 1988 de la Commission de l'énergie nucléaire sur le transport des matières radioactives (BDN 43, p.76).
- Arrêté ministériel de 1995 concernant le transport par voie maritime intérieure (1995) (BDN 57, p.57).

Protection de l'environnement

- Loi de 1981 sur la politique nationale de l'environnement (BDN 29, p.9). Modification en 1989 de la Loi (BDN 44, p.37) ; Décret d'application de 1990 (BDN 46, p.60).

Responsabilité civile

- Loi de 1977 relative à la responsabilité civile pour les dommages nucléaires et à la responsabilité pénale pour des actes relatifs aux activités nucléaires (BDN 12, p.6 et BDN 21, p.5). Le texte de la Loi est reproduit dans le *Supplément au BDN 21*.
- Circulaire de 1982 relative aux conditions générales pour l'assurance des risques nucléaires (BDN 30, p.8).
- Loi de 1996 relative à l'attribution d'une pension spéciale pour les victimes de l'accident de Goiana (BDN 59 p.51).

Réglementation du commerce nucléaire

- Arrêté de 1991 relatif aux procédures applicables aux importations (BDN 48, p.42).
- Loi de 1995 relative à l'exportation des biens sensibles et des services qui en découlent (BDN 57, p.87) ; Décret d'application (BDN 58, p.87).

Navires à propulsion nucléaire

- Résolution de 1991 relative aux visites de navires nucléaires (BDN 49, p.57).

Irradiation des denrées alimentaires

- Décret de 1973 concernant l'irradiation des denrées alimentaires (BDN 15, p.10).

JURISPRUDENCE

- Inconstitutionnalité d'un amendement à la constitution de l'État de Rio Grande do Sul (1984) (BDN 38, p.42).

ACCORDS

- Traité de 1972 avec la République fédérale d'Allemagne en 1972 concernant l'entrée des navires à propulsion nucléaire dans les eaux territoriales et les ports brésiliens (BDN 10, p.27 et BDN 14, p.42).
- Accord de 1975 avec la République fédérale d'Allemagne, relatif à la coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 16, p.42). Cet Accord est reproduit dans le ***BDN 16***, p.47.
- Accord de 1978 avec la République fédérale d'Allemagne relatif à l'échange d'informations techniques et à la coopération en matière de sûreté nucléaire (BDN 23, p.54) ; prorogé en 1983 (BDN 33, p.34).
- Memorandum d'Accord de 1979 avec le Venezuela, sur la coopération technique dans le domaine nucléaire (BDN 25, p.42).

- Accord de coopération de 1980 avec l'Argentine visant le développement et l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques (BDN29, p.38, BDN 31, p.31). Cet Accord est reproduit dans le **BDN 27**, p.31. Protocole de coopération de 1986 sur la notification rapide et l'assistance mutuelle en cas d'accident nucléaire (BDN 38, p.54). Accord de 1987 portant sur le même sujet (BDN 39, p.40).
- Accord de coopération de 1981 avec l'Irak dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 29, p.38).
- Memorandum d'Accord de 1984 avec la République populaire de Chine sur la coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 37, p.47).
- Déclarations communes avec l'Argentine sur la politique nucléaire (1985, 1988, 1990 et 1991) (BDN 37, p.44, BDN 42, p.54, BDN 47, p.75, BDN 48, p.66, BDN 49, p.78, BDN 56, p.111).
- Accord de coopération de 1981 avec la Colombie sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 38, p.57).
- Accord de coopération de 1989 avec l'Italie dans les domaines économique, industriel, scientifique, technique et culturel (BDN 49, p.80).
- Accord de 1994 avec la Fédération de Russie sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 56, p.100).
- Protocole de 1994 prorogeant l'Accord de coopération de 1984 avec les États-Unis dans le domaine de la science et de la technologie (BDN 57, p.99).
- Protocole d'Accord de 1996 avec l'Inde sur la coopération dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 57, p.100).

Bulgarie

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Législation générale

- Loi de 1985 sur l'énergie atomique (BDN 37, p.13). Le texte de la Loi modifiée en 1995 est reproduit dans le *Supplément au BDN 58*.
- Examen en 1993 de la législation nucléaire (BDN 52, p.53).

Organisation et structures

- Règlement de 1993 relatif au Centre National de Radiobiologie (BDN 55, p.30).

Responsabilité civile

- Adhésion en 1994 à la Convention de Vienne et au Protocole Commun (BDN 54, p.51).

ACCORDS

- Accord de 1993 avec l'Allemagne relatif à la sûreté nucléaire et à la radioprotection (BDN 52, p.82 et BDN 54, p.70).
- Accords de coopération de 1995 avec la Fédération de Russie dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 56, p.101).
- Accord de coopération de 1996 avec les États-Unis en matière d'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 57, p.100).
- Accord de coopération de 1996 avec la Fédération de Russie dans le domaine de la sûreté nucléaire (BDN 59, p.71).
- Accord de 1997 avec la Roumanie sur la notification rapide d'un accident nucléaire (BDN 60, p.113).
- Accord de 1997 avec la Turquie sur la notification rapide d'un accident nucléaire (BDN 60, p.114).

Cameroun

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Protection contre les radiations

- Loi de 1995 relative à la radioprotection (BDN 53, p.90 et BDN 56, p.78).

Canada

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Législation générale

- Projet de loi de 1980 sur l'accès à l'information (BDN 26, p.15).
- Règlement de 1974 sur le contrôle de l'énergie atomique en remplacement du Règlement de 1960 (BDN 14, p.21). Le texte du Règlement ainsi que ceux des Ordonnances prises pour son application sont reproduits dans le *Supplément au BDN 14*. Modifications successives (BDN 21, p.9, BDN 26, p.16, BDN 29, p.9, BDN 30, p.9, BDN 32, p.8, BDN 33, p.9, BDN 37, p.14, BDN 44, p.39 et BDN 49, p.58).
- Loi de 1985 sur le contrôle de l'énergie atomique (BDN 44, p.38) ; Abrogée et remplacée par la Loi de 1997 sur la sûreté et la réglementation nucléaires (BDN 60, p.87).

Organisation et structures

- Projet de loi de 1977 sur « le contrôle et l'administration nucléaires » (BDN 21, p.7). Le texte du Projet est reproduit dans le *Supplément au BDN 21*.
- Règlement de 1990 sur le recouvrement des coûts de la CCEA et modification d'autres règlements pour en tenir compte (BDN 46, p.61). Modifications de 1991 et 1992 (BDN 49, p.58 et BDN 50, p.64). Abrogation en 1993 du Règlement et remplacement (BDN 52, p.55).

Protection contre les radiations

- Loi de 1970 relative aux dispositifs émettant des radiations (BDN 11, p.8). Amendement de 1984 (BDN 37, p.17) ; Règlement d'application de 1972 (BDN 11, p.8), modifié par les Arrêtés de 1979 et de 1981 (BDN 26, p.15 et BDN 28, p.13). Amendement de 1981 (BDN 30, p.9).
- Règlement de 1984 sur la santé et la sécurité au travail dans les mines de l'Ontario. Cf. Régime des matières radioactives ci-dessous.

Régime des installations nucléaires

- Arrêté de 1970 sur les accélérateurs de particules (BDN 8, p.6).
- Politique de la CCEA en 1980 sur l'accès du public à l'information relative à l'octroi des permis (BDN 25, p.9).

- Politiques et lignes directrices de 1983 portant sur les interventions auprès de la CCEA (BDN 33, p.8).
- Règles de 1985 relatives aux procédures de la CCEA (BDN 36, p.12).

Régime des matières radioactives (y compris protection physique)

- Règlement de 1977 sur la sécurité de l'information (uranium) (BDN 23, p.17).
- Modification de 1978 des Règlements touchant les détecteurs de fumée à ionisation (BDN 23, p.17).
- Règlement de 1983 sur la sécurité matérielle (BDN 31, p.7). Le texte de ce Règlement est reproduit dans le *Supplément au BDN 31* ; Modification en 1984 (BDN 33, p.9).
- Règlement de 1984 sur la santé et la sécurité au travail dans les mines d'uranium de l'Ontario (BDN 34, p.15).
- Règlement de 1988 sur les mines d'uranium et de thorium (BDN 44, p.39).

Transport des matières radioactives

- Règlement de 1969 sur les transports ferroviaires (BDN 5, p.9).
- Règlement de 1983 relatif aux emballages pour le transport des matières radioactives (BDN 29, p.10 et BDN 33, p.9) ; Modifications en 1989, 1991 et 1992 (BDN 44, p.40, BDN 48, p.42 et BDN 50, p.64).

Protection de l'environnement

- Loi de 1975 régissant l'immersion en mer de déchets et substances diverses (BDN 20, p.7).e

Responsabilité civile

- Loi de 1970 sur la responsabilité civile nucléaire (BDN 5, p.7, BDN 6, p.9 et BDN 18, p.15). Cette Loi est reproduite dans le *Supplément au BDN 6*. Modification de 1985 (BDN 44, p.40).

Réglementation du commerce nucléaire

- Règlement de 1972 sur le contrôle de l'énergie atomique (BDN 10, p.17) ; Modification en 1990 (BDN 46, p.61).

JURISPRUDENCE

- Arrêt de 1972 sur la validité constitutionnelle de la Loi sur le contrôle de l'énergie atomique (BDN 12, p.15).
- La Cour d'appel fédérale confirme en 1984 deux décisions relatives à l'autorisation par la CCEA d'une centrale nucléaire (BDN 37, p.34).
- Affaires de 1987 liées à la découverte de déchets faiblement radioactifs dans une zone résidentielle (BDN 41, p.33).
- Partage en 1991 des pouvoirs législatifs concernant la réglementation du travail (BDN 47, p.32).
- Contestation au plan juridique en 1994 de la Loi sur la responsabilité nucléaire (BDN 54, p.24).

ACCORDS

- Accord de 1976 avec la Finlande, relatif à des échanges de matières nucléaires, d'équipements d'installations ainsi que d'informations scientifiques (BDN 18, p.46).
- Protocole de 1978 amendant l'Accord entre le Canada et le Japon relatif à la coopération sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 23, p.57, BDN 25, p.42).
- Accord de 1981 avec Euratom relatif aux matières nucléaires (BDN 29, p.40). Prorogation de l'Accord en 1985 (BDN 36, p.44).
- Accord de 1982 entre l'Énergie Atomique du Canada Limitée (AECL) et le Département de l'Énergie des États-Unis (DOE) relatif à la gestion des déchets radioactifs (BDN 30, p.37).
- Accord de 1985 avec la Turquie relatif à la coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 37, p.49).
- Memorandum d'Accord de 1986 avec Euratom relatif à la coopération dans le domaine de la fusion (BDN 37, p.48).
- Accord de coopération de 1987 avec la Suisse concernant les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire. Le texte de l'Accord est reproduit dans le **BDN 44**, p.72.
- Accord de coopération de 1988 avec la Hongrie sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 42, p.57). Le texte de l'Accord est reproduit dans le **BDN 42**, p.65 ; Arrangement administratif de 1989 (BDN 44, p.64).
- Arrangement administratif de 1989 avec les États-Unis relatif à la coopération et à l'échange d'information en matière de réglementation nucléaire (BDN 44, p.64).

- Arrangement administratif de 1990 avec la France relatif à l'échange d'informations techniques et à la coopération en matière de réglementation de sûreté nucléaire (BDN 46, p.90).
- Prorogation en 1991 de l'Accord de 1976 avec l'Allemagne sur l'échange d'informations sur la sûreté nucléaire et la radioprotection (BDN 48, p.64).
- Accord avec le Royaume-Uni sur l'échange d'informations dans le domaine nucléaire ; Prorogation en 1991 (BDN 48, p.67).
- Accord de 1994 avec la Chine sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 55, p.56).
- Accord de 1994 avec le Mexique sur la coopération dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 56, p.102).
- Accord de 1995 avec la République Tchèque sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 55, p.56).
- Accord de coopération de 1995 avec la Slovénie dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 57, p.100).

Chili

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Législation générale

- Loi de 1984 relative à la sûreté nucléaire et la radioprotection (BDN 31, p.7 et BDN 34, p.16).

Protection contre les radiations

- Règlement de 1985 sur la radioprotection dans les installations radioactives (BDN 41, p.11).

ACCORDS

- Accord de coopération de 1970 avec l'Allemagne, relatif à la recherche scientifique et au développement de la technologie (BDN 8, p.36).
- Accord de coopération de 1976 avec l'Argentine dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 32, p.30).

République populaire de Chine

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Législation générale

- Examen en 1987 de la législation nucléaire (BDN 40, p.11).

Protection contre les radiations

- Règlement de 1989 sur la radioprotection (BDN 51, p.66).

Régime des installations nucléaires

- Règlement de 1986 relatif à la sûreté, à la surveillance et au contrôle des installations nucléaires civiles (BDN 39, p.13).
- Recueil de 1995 de la réglementation relative à la sûreté nucléaire (BDN 58, p.88).

Réglementation du commerce nucléaire (y compris non-prolifération)

- Règlement de 1997 sur le contrôle des exportations nucléaires (BDN 60, p.88).

ACCORDS

- Protocole de 1983 avec les États-Unis dans le domaine de la physique nucléaire et la recherche sur la fusion à confinement magnétique (BDN 33, p.37).
- Accord de 1984 avec la République fédérale d'Allemagne sur la coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 34, p.47).
- Memorandum d'Accord de 1984 avec le Brésil sur la coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 37, p.47).
- Accord de coopération de 1985 avec les États-Unis relatif aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 36, p.44). Le texte de l'Accord est reproduit dans le ***BDN 36***, p.53.
- Accord de coopération de 1985 avec le Japon relatif aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 36, p.46).
- Accord de coopération de 1985 avec la Belgique sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 37, p.46).
- Accord de coopération de 1985 avec le Royaume-Uni sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 37, p.49).
- Accord de coopération de 1985 avec l'Argentine sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 38, p.55).
- Accord de coopération de 1986 avec la Suisse dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 39, p.41).
- Accord de coopération de 1992 avec l'Allemagne en matière de sûreté nucléaire (BDN 51, p.89, BDN 52, p.83).
- Accord de 1994 avec le Canada sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 55, p.56).
- Accord de coopération de 1994 avec la République de Corée en matière d'utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 57, p.101).

Taipei Chinois

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Responsabilité civile

- Amendement de 1997 de la Loi sur la réparation des dommages nucléaires (BDN 60, p.99).

Colombie

ACCORDS

- Accord de coopération de 1981 avec le Brésil sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 38, p.57).

République de Corée

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Législation générale

- Loi de 1958 relative à l'énergie atomique et textes d'application (BDN 6, p.9 et BDN 7, p.8). Révisions de 1994 et 1996 (BDN 55, p.30, BDN 59, p.52).

Organisation et structures

- Réorganisation en 1973 du Bureau de l'énergie atomique ainsi que de l'Institut de l'énergie atomique (BDN 11, p.26) ; cf. Décisions administratives infra.

- Présentation en 1987 des Organismes établis en vertu de la Loi relative à l'énergie atomique (BDN 47, p.48).

Régime des installations nucléaires

- Décrets de 1969, 1970 et 1971 sur le régime d'autorisation et les mesures de sécurité applicables aux installations nucléaires (BDN 7, p.9).

Régime des matières radioactives (y compris protection physique)

- Règlement de 1971 sur l'autorisation d'installations nucléaires (traitement des matières fissiles) (BDN 18, p.16).

Responsabilité civile

- Loi de 1969 sur l'indemnisation des dommages nucléaires (BDN 7, p.13 et BDN 18, p.17).

DÉCISIONS ADMINISTRATIVES

- Réorganisation en 1973 du Bureau de l'énergie atomique ainsi que de l'Institut de l'énergie atomique (BDN 11, p.26).

ACCORDS

- Accord de 1981 avec la France sur la coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 30, p.37).
- Accord de coopération de 1986 avec la République fédérale d'Allemagne sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 38, p.53).
- Arrangement de 1990 avec le Japon relatif à la coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 46, p.91).
- Accord de 1991 avec le Japon sur des échanges d'informations sur la sûreté des réacteurs (BDN 50, p.85).
- Memorandum de 1992 avec le Japon relatif à un échange d'informations sur l'information du public (BDN 50, p.86).

- Déclaration d'intention de 1995 avec la République Tchèque en matière de coopération nucléaire (BDN 55, p.57).
- Accord de coopération de 1994 avec la Chine en matière d'utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 57, p.101).

République populaire démocratique de Corée

ACCORDS

- Accord-cadre de 1994 avec les États-Unis (BDN 54, p.72). Le texte de cet Accord est reproduit dans le ***BDN 54***, p.81. Arrangements de 1995 relatifs à sa mise en œuvre (BDN 56, p.103).

Côte d'Ivoire

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Organisation et structures

- Création en 1988 d'un Comité interministériel relatif à la radioprotection (BDN 45, p.50).

Danemark

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Législation générale

- Résolution de 1985 sur la planification de l'énergie (BDN 36, p.13).

Organisation et structures

- Loi de 1967 sur les brevets (BDN 3, p.6 et p.21).
- Loi de 1976 sur la politique énergétique (BDN 17, p.8). Le texte est reproduit dans le **BDN 17**, p.36.
- Loi de 1992 relative aux plans d'intervention en cas d'urgence (BDN 55, p.31).

Protection contre les radiations

- Analyse de 1972 des principaux textes sur la protection contre les radiations (BDN 9, p.11).
- Décrets de 1972 relatifs à la protection des travailleurs contre les radiations (BDN 11, p.9).
- Arrêté de 1975 relatif à la sécurité de l'utilisation des substances radioactives (BDN 17, p.9).
- Arrêté de 1977 sur les équipements de radiodiagnostic médical (BDN 22, p.7) ; Amendement de 1988 (BDN 45, p.51).
- Arrêtés de 1977, 1978, 1981, 1984 et 1986 relatifs aux équipements à rayons X et de radiothérapie (BDN 25, p.10 ; BDN 30, p.10 ; BDN 37, p.18 ; BDN 39, p.16).
- Arrêté de 1985 relatif à l'utilisation de sources radioactives non scellées dans les hôpitaux et laboratoires, etc. (BDN 39, p.16).
- Arrêté de 1986 relatif aux limites de dose des rayonnements ionisants (BDN 39, p.16).
- Arrêté de 1990 relatif à la surveillance médicale des travaux sous rayonnements ionisants (BDN 45, p.51).
- Arrêté de 1990 relatif aux détecteurs de fumée (BDN 47, p.49).
- Arrêté de 1990 relatif au contrôle des doses des travailleurs (BDN 47, p.49).

- Arrêté de 1991 relatif à l'utilisation des accélérateurs d'électrons pour le traitement des patients (BDN 50, p.65).
- Arrêtés de 1995 du Service national de santé dans le domaine de l'utilisation médicale des rayonnements ionisants (BDN 58, p.88).

Régime des installations nucléaires

- Règlement de 1963 sur les mesures de protection contre les accidents dans les installations nucléaires, modifié. Le texte est reproduit dans le **BDN 19**, p.40.
- Loi de 1976 sur les mesures de sécurité et de protection de l'environnement relatives aux installations nucléaires (BDN 18, p.18).
- Loi de 1976 relative à la fourniture d'électricité (BDN 25, p.11).
- Circulaire de 1980 sur la mise en réserve de sites de centrales nucléaires (BDN 27, p.7).

Régime des matières radioactives (y compris protection physique)

- Arrêté de 1972 relatif au contrôle de l'utilisation pacifique des matières nucléaires (BDN 10, p.8).
- Règlement de 1978 relatif aux produits médicaux radioactifs (BDN 25, p.11).
- Arrêté de 1981 relatif aux dérogations à l'application de la Loi de 1953 sur les substances radioactives (BDN 30, p.10).

Transport des matières radioactives

- Circulaire de 1976 (BDN 25, p.11). Arrêté de 1989 (BDN 45, p.52).

Responsabilité civile

- Projet de loi relatif aux installations nucléaires (BDN 2, p.7, BDN 3, p.5, BDN 4, p.9, BDN 5, p.10, BDN 6, p.10). Ce Projet de loi est reproduit dans le **Supplément au BDN 6**.
- Loi de 1974 relative à la réparation des dommages nucléaires (BDN 14, p.22). Le texte de cette Loi a été reproduit dans le **BDN 15**, p.36. Amendement de 1988 (BDN 43, p.77). Augmentation en 1994 du montant de responsabilité (BDN 54, p.51).

ACCORDS

- Accord conclu en 1972 avec l’AIEA en vue d’éviter que des matières nucléaires ne soient détournées de leur utilisation pacifique (BDN 10, p.28).
- Directives de 1976 relatives à la coopération nordique dans les zones frontalières entre le Danemark, la Finlande, la Norvège et la Suède (BDN 19, p.39). Le texte est reproduit dans le ***BDN 19***, p.43.
- Ratification en 1974 de la Convention de Paris et de la Convention Complémentaire de Bruxelles (BDN 14, p.42).
- Ratification en 1974 de la Convention de Bruxelles relative à la responsabilité civile dans le domaine du transport maritime de matières nucléaires (BDN 14, p.48).
- Accord de 1977 avec la République fédérale d’Allemagne sur la construction d’installations nucléaires frontalières (BDN 22, p.36).
- Accord de 1986 avec la Suède en matière d’échange d’informations et de notification en cas d’accident nucléaire ou d’urgence radiologique (BDN 39, p.37).
- Accord de 1987 avec la Finlande en matière d’échange d’informations et de notification en cas d’accident nucléaire ou d’urgence radiologique (BDN 39, p.37).
- Accords de 1987 sur l’échange d’information et de notification dans le cadre des installations nucléaires (avec la République fédérale d’Allemagne, la Pologne, le Royaume-Uni, l’URSS) (BDN 41, p.46) ; le texte de l’Accord avec la Pologne est reproduit dans le ***BDN 41***, p.51.
- Accord de 1987 avec la République fédérale d’Allemagne sur la sûreté nucléaire et la radioprotection (BDN 43, p.104).
- Accord de 1993 avec la Lituanie sur la sûreté nucléaire et la radioprotection (BDN 55, p.58).

Égypte

ACCORDS

- Accord de 1981 avec la France sur la coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l’énergie nucléaire (BDN 30, p.38).

- Accord de 1981 avec la République fédérale d'Allemagne sur la coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 31, p.30).
- Accord de 1984 avec la Suisse sur la coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 35, p.61).
- Accord de coopération de 1984 avec la Belgique dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire. Le texte de l'Accord est reproduit dans le **BDN 37**, p.57.
- Accord de coopération de 1988 avec l'Australie sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire et les transferts de matières nucléaires (BDN 45, p.88).

Espagne

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Législation générale

- Loi de 1968 modifiant la Loi de 1964 sur l'énergie nucléaire (BDN 2, p.14).
- Décret royal de 1995 établissant un système d'indemnisation pour les investissements nucléaires (BDN 58, p.90).

Organisation et structures

- Décret de 1968 sur l'organisation du Ministère de l'Industrie (BDN 3, p.6). Décret de 1980 relatif à la réorganisation du Ministère de l'Industrie et de l'Énergie (BDN 27, p.8).
- Décret de 1968 établissant un système d'autorisation pour les industries qui produisent et utilisent l'énergie nucléaire (BDN 3, p.6).
- Arrêté de 1969 portant création de la Commission technique consultative sur la contamination atmosphérique d'origine industrielle (BDN 3, p.6).
- Décret de 1971 relatif à la création d'une Entreprise nationale de l'uranium (ENUSA) (BDN 9, p.18). Arrêté de 1980 sur le transfert à ENUSA des fonctions de la Junta de Energia Nuclear relatives au cycle du combustible nucléaire (BDN 25, p.12).
- Décret de 1974 relatif à la composition du Conseil de la Junta de Energia Nuclear (BDN 15, p.11).

- Décret Royal de 1979 portant sur la réorganisation des activités dans le domaine du cycle du combustible nucléaire (BDN 25, p.12). Amendements de 1984, 1985 et 1988 (BDN 35, p.13, BDN 36, p.16, BDN 44, p.42).
- Loi de 1980 relative à la création d'un Conseil de la sécurité nucléaire (BDN 25, p.13). Le texte de cette Loi a été reproduit dans le **BDN 25**, p.45. Décret Royal de 1982 relatif aux Statuts du Conseil de la sécurité nucléaire (BDN 30, p.11). Modification en 1989 des Statuts du Conseil (BDN 44, p.41). Décret royal de 1995 portant modification de la structure du Conseil de la sécurité nucléaire (BDN 57, p.89).
- Décret de 1984 autorisant la création d'une entreprise nationale des déchets radioactifs – ENRESA (BDN 34, p.18). Arrêtés de 1988 et 1989 pris en application du Décret (BDN 44, p.41, BDN 45, p.53). Décret royal de 1996 concernant les fonctions attribuées à ENRESA (BDN 58, p.91).
- Loi de 1986 sur la promotion et la coordination générale de la recherche scientifique et technique (Junta de Energia Nuclear) (BDN 37, p.20).

Protection contre les radiations

- Arrêté de 1971 portant Ordonnance générale sur la sécurité et l'hygiène du travail (BDN 8, p.9).
- Décret Royal de 1982 sur la protection contre les radiations (BDN 30, p.11). Amendement de 1987 du Décret (BDN 41, p.12). Abrogation du Décret en 1992 et son remplacement par un nouveau Décret (BDN 49, p.59).
- Arrêté de 1989 relatif à l'approbation du Plan d'urgence nucléaire par le Conseil des Ministres (BDN 44, p.42). Arrêté de 1993 sur les plans d'urgence nucléaire (BDN 52, p.56).
- Décret royal de 1990 fixant les mesures fondamentales de radioprotection au cours d'examens et de traitements médicaux (BDN 47, p.49).
- Décret royal de 1991 relatif aux appareils à rayons X à des fins médicales (BDN 49, p.58).
- Arrêté de 1993 sur l'information du public en cas d'urgence radiologique (BDN 52, p.57).
- Décret royal de 1995 fixant les critères de contrôle de qualité dans le domaine du radiodiagnostic (BDN 58, p.91).

Régime des installations nucléaires

- Arrêté de 1971 écartant certaines installations du régime d'autorisation applicable (BDN 9, p.18).
- Règlement de 1972 sur les installations nucléaires (BDN 3, p.7, BDN 8, p.7 et BDN 10, p.8).
- Décret Royal de 1982 relatif à l'intervention de l'État en ce qui concerne la centrale nucléaire de Lemoniz (BDN 30, p.12).

- Décret de 1988 portant modification du Décret de 1985 sur la réorganisation du cycle du combustible (BDN 44, p.42).
- Arrêté de 1989 modifiant les conditions de stockage des éléments combustibles pour les centrales nucléaires (BDN 44, p.43).

Régime des matières radioactives (y compris protection physique)

- Décret royal de 1995 relatif à la protection physique des matières nucléaires (BDN 55, p.32).

Gestion des déchets radioactifs

- Décret royal de 1994 concernant les transferts de déchets radioactifs (BDN 55, p.32).

Transport des matières radioactives

- Règlement de 1976 sur le transport de marchandises dangereuses par route (BDN 18, p.20).
- Règlement de 1984 sur le transport aérien des marchandises dangereuses (BDN 35, p.14).

Protection de l'environnement

- Décret-Loi de 1986 relatif aux études d'impact sur l'environnement (BDN 39, p.17).

Responsabilité civile

- Décret de 1967 portant approbation du Règlement sur la couverture du risque nucléaire ; Amendements de 1968 (BDN 1, p.9 et BDN 2, p.15).
- Augmentation en 1986 du montant de la responsabilité de l'exploitant nucléaire (BDN 38). Nouvelle augmentation en 1994 (BDN 55, p.33).

JURISPRUDENCE

- Arrêt de 1973 de la Cour Suprême sur la validité d'une décision administrative autorisant la construction d'une centrale nucléaire (BDN 12, p.16).

ACCORDS

- Accord de coopération de 1971 avec le Portugal dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie atomique (BDN 8, p.37). Réunion de coopération de 1977 (BDN 20, p.34).
- Adhésion en 1974 à la Convention de Bruxelles de 1971 relative à la responsabilité civile dans le domaine du transport maritime de matières nucléaires (BDN 14, p.48).
- Accord de 1978 avec la République fédérale d'Allemagne relatif à la coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 23, p.55).
- Accord de 1979 avec le Venezuela, complémentaire à l'Accord de 1973 sur la coopération technique dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 25, p.42).
- Accords de coopération de 1980 avec le Portugal en matière de sûreté nucléaire (BDN 25, p.39).
- Protocole de 1982 avec le Portugal relatif à la fourniture et au transfert de technologie sur l'extraction de l'uranium (BDN 30, p.39).
- Accord de coopération technique de 1986 avec la France en matière de gestion des déchets radioactifs (BDN 38, p.59).

Estonie

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Protection contre les radiations

- Loi sur les rayonnements ionisants de 1997 (BDN 60, p.89).

États-Unis

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Législation générale

- Amendement de 1970 à la Loi sur l'énergie atomique de 1954 (BDN 7, p.14). Amendement de 1974 (BDN 14, p.23).
- Amendement de 1972 à la réglementation de la Commission à l'Énergie Atomique (AEC), relatif aux activités non soumises à un contrôle, entreprises par des personnes et des sociétés américaines dans des programmes dans le domaine de l'énergie atomique à l'étranger (BDN 10, p.9). Modification de 1973 de la réglementation de l'AEC (BDN 12, p.7).
- Loi de 1978 sur la non-prolifération nucléaire (BDN 21, p.10). (Cf. également Réglementation du commerce nucléaire).
- Déclaration de 1981 du Président Reagan sur l'énergie nucléaire (BDN 28, p.13).
- Projet de réglementation de 1984 du DOE en vue d'interdire la diffusion non autorisée de certains types d'information (BDN 34, p.19).
- Révision de 1990 des règles de la NRC sur la communication d'informations sur les situations créatrices de risques (BDN 46, p.62).
- Loi de 1992 sur la politique énergétique (BDN 51, p.67).
- Ajustement de 1996 des pénalités civiles imposées par la CRN (BDN 58, p.92).

Organisation et structures

- Loi de 1974 sur la réorganisation de la Commission à l'énergie atomique (BDN 13, p.6 et BDN 14, p.23).
- Disparition en 1977 du Comité mixte de l'énergie atomique du Congrès (BDN 19, p.5 et BDN 20, p.7).
- Loi de 1977 portant création du Département de l'Énergie (BDN 20, p.8).
- Arrêté de 1980 instituant un Conseil de planification de la gestion des déchets radioactifs (BDN 25, p.15).
- Arrêté de 1980 instituant un Comité sur les manquements à la sûreté nucléaire (BDN 25, p.16).

- Commission présidentielle de 1988 sur les accidents nucléaires catastrophiques (BDN 43, p.78).
- Plan de privatisation de 1996 pour la Compagnie américaine d'enrichissement (USEC) (BDN 59, p.52).

Protection contre les radiations

- Révision de 1969 des normes de fonctionnement relatives aux appareils de télévision (BDN 5, p.10).
- Normes de 1972 applicables aux équipements de diagnostic utilisant les rayons X (BDN 10, p.9).
- Normes de 1977 relatives à la protection contre les radiations dans l'environnement applicables aux opérations de production d'énergie nucléaire (BDN 20, p.9).
- Proposition de révision de 1986 des normes de la NRC sur la radioprotection (BDN 37, p.21). Révision des normes de 1991 (BDN 43, BDN 48).
- Recommandations fédérales de 1987 sur la radioprotection des travailleurs (BDN 39, p.18).
- Préparation en 1989 du Plan d'urgence pour les installations du cycle du combustible (BDN 44, p.43).
- Modification de 1990 de la réglementation sur la sûreté des équipements de radiographie industrielle (BDN 45, p.54). Autorisations de 1991 relatives aux équipements (BDN 48, p.43).
- Modification de 1991 de la réglementation sur la notification des incidents (BDN 48, p.43).
- Avis de 1991 sur le Système de données sur les situations d'urgence (BDN 48, p.45).
- Régime de 1993 de la NRC en matière d'autorisation et dispositions de sûreté des rayonnements pour les irradiateurs (BDN 51, p.72).
- Plans d'urgence de 1993 pour les installations de production et d'utilisation (BDN 53, p.91).

Régime des installations nucléaires

- Réglementation de 1969 relative aux détenteurs d'une autorisation de l'AEC qui exercent certaines activités de caractère industriel (BDN 3, p.7).
- Modifications du système d'autorisation des installations nucléaires (BDN 4, p.10, BDN 6, p.13, BDN 9, p.19, BDN 13, p.8, BDN 16, p.11, BDN 21, p.15, BDN 31, p.10, BDN 34, p.20, BDN 36, p.13, BDN 44, p.44). Proposition de réforme du système de 1992 (BDN 49, p.60).
- Législation de 1972 relative aux autorisations temporaires d'exploitation (BDN 10, p.9). Projet de Loi de 1981 relatif à la délivrance d'autorisation d'exploitation provisoire (BDN 28, p.14).

- Modification en 1973 de la réglementation de l’AEC visant les essais requis en ce qui concerne le confinement des réacteurs de puissance refroidis à l’eau (BDN 11, p.11).
- Loi de 1980 relative à la recherche, au développement et aux expérimentations en matière de sûreté nucléaire (BDN 27, p.8).
- Déclaration de la NRC de 1983 sur les objectifs de sûreté pour l’exploitation des centrales nucléaires (BDN 31, p.8).
- Déclarations de la NRC de 1985 concernant la politique du personnel des centrales nucléaires (BDN 35, p.14).
- Règles révisées de la NRC de 1985 relatives à la mise en conformité des réacteurs de puissance (BDN 36, p.14). Modification de 1988 (BDN 42, p.10).
- Déclaration de la NRC de 1985 sur les accidents sévères de réacteurs (BDN 36, p.15).
- Modifications de 1987 de la réglementation de la NRC portant sur des plans d’urgence, l’augmentation de l’assurance aux biens sur le site et les déclarations d’événements illicites (BDN 40, p.12).
- Modification de 1987 des règles de pratiques de la NRC relatives à la divulgation des informations par les détenteurs d’autorisation (BDN 41, p.13).
- Modification de 1988 de la réglementation de la NRC relative à l’aptitude physique du personnel affecté à la sécurité (BDN 41, p.13).
- Modifications de 1988 et 1989 de la réglementation de la NRC relative aux centrales nucléaires (BDN 43, p.78). Modifications de 1991 relatives aux autorisations d’accès aux centrales nucléaires (BDN 48, p.45).
- Déclaration de 1989 de la politique de la NRC relative à la conduite des opérations des centrales nucléaires (BDN 43, p.82).
- Autorisation de 1990 des installations d’enrichissement (BDN 47, p.50 et BDN 48, p.45).
- Renouvellement en 1991 des autorisations d’exploitation (BDN 49, p.59).
- Politique de coopération de 1992 de la NRC avec les États en matière d’inspections (BDN 49, p.61).
- Proposition de règlement de 1991 sur l’examen du milieu environnant dans le cadre des autorisations (BDN 50, p.66).
- Règlements de 1992 sur le financement du déclassement prématuré des réacteurs (BDN 50, p.66).
- Règlement de 1992 sur la prise en charge de sous-produits ou de matières spéciales (BDN 51, p.73).

- Règlement de 1992 sur les autorisations combinées de construction et d'exploitation (BDN 51, p.73).
- Règlements de 1993 relatifs à la formation, l'entretien, les inspections, la gestion du combustible irradié dans les centrales nucléaires (BDN 53, p.91).
- Règlement de 1993 relatif à l'auto-garantie pour le déclassement (BDN 53, p.92).
- Réglementation de 1996 relative au déclassement des centrales nucléaires (1996) (BDN 58, p.92).

Régime des matières radioactives (y compris protection physique)

- Amendements de 1967 et 1968 à la réglementation de l'AEC, relatifs à la détention des matières fissiles spéciales (BDN 1, p.13 et BDN 2, p.17).
- Modification de 1973 de la réglementation de l'AEC relative à la protection physique des matières nucléaires spéciales (BDN 11, p.11).
- Amendements de 1975 de la réglementation de la NRC, relative à la détention et à l'utilisation d'uranium 233, 235 enrichi et de plutonium (BDN 16, p.12).
- Loi de 1978 sur le contrôle des rayonnements émanant des résidus de traitement de l'uranium (BDN 23, p.18).
- Loi de 1982 sur la protection physique des matières nucléaires (BDN 30, p.12).
- Modification de 1982 de la réglementation relative à la protection physique des matières nucléaires spéciales en cours de transit (BDN 30, p.13).
- Déclaration de la NRC de 1982 relative à l'utilisation de l'uranium fortement enrichi dans des réacteurs de recherche (BDN 30, p.13).
- Règlement de 1986 relatif à la limitation apportée à l'utilisation de combustible à base d'uranium hautement enrichi (BDN 37, p.2).
- Projet de Règlement de la NRC de 1990 relatif aux conditions d'utilisation des installations d'irradiation (BDN 47, p.52).
- Projets de Règlement de la NRC de 1990 et 1991 sur le contrôle des matières nucléaires dans certaines installations d'enrichissement (BDN 47, p.52, BDN 49, p.61).
- Règlement de 1992 sur l'uranium enrichi (BDN 50, p.67).
- Modification en 1992 de la réglementation sur les conditions de protection physique (BDN 50, p.67).
- Règlement de 1993 relatif aux informations à fournir sur l'état des installations qui détiennent des matières fissiles spéciales, etc., au stade de leur déclassement (BDN 53, p.94).

Gestion des déchets radioactifs

- Loi de 1982 sur la politique en matière de déchets nucléaires (BDN 26, p.16 et BDN 31, p.12). Note de 1985 sur l'évacuation des déchets fortement radioactifs conformément à la Loi de 1982 sur la politique en matière de déchets nucléaires (BDN 35, p.16). Modifications de 1987 (BDN 41, p.14).
- Loi de 1980 relative à la politique en matière de déchets faiblement radioactifs (BDN 27, p.10). Note de 1985 sur l'évacuation des déchets conformément à la Loi de 1980 sur la politique en matière de déchets faiblement radioactifs (BDN 35, p.17). Amendement de 1985 (BDN 37, p.22).
- Loi de 1980 relative au Projet expérimental de West Valley (BDN 27, p.11).
- Projet de législation de 1981 en matière de gestion des déchets radioactifs (cf. BDN 28, p.15 et BDN 30, p.14).
- Réglementation de 1981 relative à l'évacuation des déchets fortement radioactifs dans des dépôts géologiques (BDN 29, p.10).
- Critères techniques de la NRC de 1983 relatifs à l'évacuation géologique des déchets fortement radioactifs (BDN 32, p.9).
- Normes de 1986 relatives aux émissions de radon 222 à partir des déchets du traitement de l'uranium (BDN 37, p.23 et BDN 38, p.18).
- Proposition de 1986 sur les conditions d'autorisation pour le stockage indépendant du combustible irradié et de déchets fortement radioactifs (BDN 38, p.19).
- Proposition de la NRC de 1987 d'une nouvelle définition des déchets fortement radioactifs (BDN 39, p.20).
- Amendement de 1987 de la réglementation de la NRC relative à l'élimination des résidus du traitement de l'uranium (BDN 41, p.14).
- Conditions fixées par la NRC en 1988 pour l'autorisation du stockage autonome de combustibles irradiés ou de déchets fortement radioactifs (BDN 43, p.84).
- Critères et procédures de la NRC de 1989 relatifs à l'accès à certaines installations d'évacuation de déchets faiblement radioactifs en cas d'urgence (BDN 43, p.85).
- Autorisation de 1989 des dépôts géologiques pour l'évacuation de déchets fortement radioactifs (BDN 44, p.46).
- Amendement de 1990 de la réglementation de la NRC sur la protection de l'environnement : stockage temporaire de combustible irradié (BDN 46, p.63).
- Amendement de 1990 des règlements concernant la conservation du combustible irradié dans des conteneurs de stockage à sec (BDN 46, p.63).

- Autorisation de 1990 des sites d'évacuation des résidus du traitement de l'uranium et du thorium (BDN 47, p.51).
- Règlement de 1992 sur l'élimination des déchets contaminés huileux par incinération (BDN 51, p.73).
- Projet de législation de 1997 relative au combustible irradié aux déchets radioactifs de haute activité (BDN 59, p.53).
- Article de 1997 sur la Loi américaine sur la politique en matière de déchets nucléaires (BDN 60, p.25).

Transport des matières radioactives

- Projet de loi de 1968 modifiant l'article 170 de la Loi sur l'énergie atomique de 1954, fournissant une couverture financière pour le transport en haute mer de certaines matières radioactives (BDN 2, p.16).
- Loi fédérale de 1975, interdisant l'expédition de plutonium par voie aérienne (BDN 16, p.12).
- Révision de 1983 de la réglementation de la NRC sur le transport des matières radioactives (BDN 32, p.10).
- Loi de 1990 relative à la sécurité du transport des matières dangereuses (BDN 47, p.52).

Protection de l'environnement

- Loi de 1969 sur la politique nationale de protection du milieu environnant (BDN 5, p.11 et BDN 6, p.11).
- Projets de loi de 1969 relatifs aux choix du site des centrales nucléaires et sur la protection du milieu environnant (BDN 4, p.9). Note de 1972 relative à l'impact sur l'environnement des centrales nucléaires (BDN 9, p.12).
- Projet de Déclaration de 1975 sur l'environnement, relative aux activités d'exportation des États-Unis en matière d'énergie nucléaire (BDN 16, p.15).
- Loi de 1977 portant modification de la Loi sur la pollution de l'air pour couvrir les effluents radioactifs (BDN 20, p.9).
- Loi de 1978 sur le contrôle des rayonnements émanant des résidus de traitement de l'uranium (BDN 23, p.18).

Responsabilité civile

- Projet de Loi de 1968 concernant la couverture financière pour le transport en haute mer des matières radioactives (BDN 2, p.16).
- Réglementation de 1968 de l’AEC établissant les critères destinés à définir les accidents nucléaires exceptionnels (BDN 2, p.17).
- Mise en application en 1977 de la Loi modifiant la législation Price-Anderson (BDN 19, p.7). Le texte de la Loi révisée (31 décembre 1975) est reproduit dans le *Supplément au BDN 17*. Amendements de la Loi Price-Anderson (BDN 14, p.26, BDN 16, p.13, BDN 17, p.11, BDN 18, p.21). Les principales dispositions de la révision de 1988 de la Loi Price-Anderson (BDN 42, p.11). Le texte de la Loi, telle que modifiée en 1988 est reproduit dans le *Supplément au BDN 42*.
- Augmentation en 1977 des couvertures d’assurance nucléaire responsabilité civile et dommages aux biens (BDN 19, p.7).
- Déclaration de la NRC de 1980 affirmant que l’accident de Three Mile Island ne constitue pas « un accident nucléaire exceptionnel » (BDN 25, p.17).
- Rapports de la NRC et du DOE de 1983 au Congrès relatifs aux dispositions Price-Anderson de la Loi sur l’énergie atomique (BDN 33, p.11).
- Obligation de 1988 de garantie financière et conventions d’indemnisation (BDN 43, p.85).
- Amendement de 1988 de la réglementation de la NRC suite à la révision de la Loi Price-Anderson (BDN 43, p.86).
- Modification de 1989 de la réglementation relative aux garanties financières à la suite de l’amendement de la législation Price-Anderson (BDN 44, p.47).
- Régime de 1990 applicable aux grands réacteurs de puissance (BDN 45, p.54).
- Rapport de 1990 au Congrès de la Commission présidentielle sur les accidents catastrophiques nucléaires (BDN 46, p.64).
- Loi de 1990 relative à la réparation des radioexpositions (BDN 47, p.53).
- Augmentation de 1993 de la limite de responsabilité (BDN 52, p.58).

Réglementation du commerce nucléaire (y compris non-prolifération)

- Projet de modification de 1982 de la réglementation des activités dites « *unclassified* » se rapportant aux programmes étrangers en matière d’énergie atomique (BDN 30, p.14).
- Modification de 1984 des procédures imposées en vertu de la Loi de 1978 sur la non-prolifération nucléaire (BDN 33, p.10 et BDN 34, p.20).

- Amendements de 1985, 1986 et 1993 de la réglementation de la NRC sur l'exportation et l'importation des matières et équipements nucléaires (BDN 31, p.11, BDN 33, p.10, BDN 35, p.15, BDN 38, p.18, BDN 41, p.14 et BDN 53, p.94). Nouvelles normes de la NRC de 1995 (BDN 56, p.79).
- Interdiction de 1986 d'importation de minerais et d'oxyde d'uranium (BDN 39, p.19).
- Modification de 1987 de la réglementation du Ministère du Trésor relative aux importations de minerais et d'oxyde d'uranium (BDN 40, p.13).
- Mise en œuvre en 1988 de l'Accord de libre échange entre le Canada et les États-Unis (BDN 43, p.87).
- Coopération nucléaire de 1990 avec la République populaire de Chine (BDN 45, p.60).
- Réglementation de 1990 sur les exportations de composants destinés à des installations de diffusion gazeuse (BDN 46, p.65).
- Révision en 1991 de la liste de contrôle d'exportation des produits (liste nucléaire) (BDN 48, p.46).

Irradiation des denrées alimentaires

- Règlement de 1986 sur l'irradiation des denrées alimentaires (BDN 38, p.20).

JURISPRUDENCE

- Opposition en 1969 à la délivrance d'une autorisation de construction de réacteurs dans le Maryland (BDN 4, p.21).
- Arrêt de 1969 de la Cour d'Appel des États-Unis, du District de Columbia, relatif à la délivrance de l'autorisation de construction d'un réacteur (BDN 5, p.19).
- Arrêt de 1971 de la Cour d'Appel des États-Unis, du District de Columbia, relatif au régime d'autorisation des installations nucléaires et de la protection de l'environnement (BDN 8, p.29).
- Décision de 1973 de la Cour d'Appel du District de Columbia, au sujet du système de refroidissement de secours des réacteurs nucléaires (BDN 12, p.17).
- Article de 1975 sur l'énergie nucléaire devant les tribunaux aux États-Unis (BDN 15, p.54).
- Jugement de 1977 de la Cour d'Appel des États-Unis relatif au transport par air de plutonium et d'uranium fortement enrichi (BDN 19, p.25).

- Décision de 1977 du Tribunal fédéral de première instance pour le district ouest de la Caroline du Nord, sur l’anticonstitutionnalité de l’article 170(e) de la Loi Price-Anderson (BDN 19, p.20).
- Décision de 1978 de la Cour Suprême des États-Unis relative aux affaires des centrales nucléaires de Vermont-Yankee et de Midland (BDN 21, p.39).
- La Cour Suprême des États-Unis confirme en 1978 la constitutionnalité de la Loi Price-Anderson (BDN 22, p.28).
- Demande en réparation de 1980 d’un montant de 4 milliards de dollars déposée par les propriétaires de la centrale de Three Mile Island contre la NRC (BDN 27, p.21). Décision de 1981 de la NRC relative à cette demande (BDN 28, p.30). Les propriétaires de Three Mile Island engagent en 1981 une action contre la NRC devant la Cour d’Appel fédérale de district (BDN 29, p.32). Nouveaux développements (BDN 31, p.23). Décision de la Cour d’Appel fédérale sur l’accident de Three Mile Island (BDN 57, p.72). La procédure judiciaire relative à l’accident survenu à TMI en 1979 est relancée (BDN 59, p.37).
- Une Cour d’Appel révoque en 1981 les décisions de Tribunaux de première instance et confirme la constitutionnalité du moratoire de l’État de Californie relatif à la construction de nouvelles centrales nucléaires (BDN 28, p.30).
- Deux tribunaux fédéraux concluent en 1981 que des lois des États relatives à la gestion des déchets sont contraires à la constitution des États-Unis (BDN 28, p.31).
- Confirmation de 1982 en Cour d’Appel des conditions d’autorisation fixées par la NRC pour le traitement de l’uranium (BDN 29, p.32).
- La Cour d’Appel confirme en 1982 la validité des réglementations de la NRC sur la protection contre l’incendie (BDN 29, p.33).
- Décision de la NRC de 1982 sur le réacteur surgénérateur de Clinch River (BDN 30, p.28). Réacteur surgénérateur de Clinch River – Suite en 1983 (BDN 31, p.24). Terminaison du Projet en 1985 (BDN 35, p.42).
- General Public Utilities Corporation et Babcock & Wilcox mettent fin en 1983 à leur procès de TMI (BDN 31, p.23).
- Opinion de 1983 de la Cour Suprême relative aux atteintes à la santé mentale qui ne relèvent pas de la NEPA (BDN 32, p.20).
- La Cour Suprême confirme en 1983 le moratoire de l’État de Californie sur la construction de nouvelles centrales nucléaires commerciales (BDN 32, p.21).
- Confirmation en 1983 par une Cour d’Appel de la réglementation relative au transport routier des matières radioactives (BDN 32, p.21). Confirmation en 1984 du jugement par la Cour Suprême (BDN 33, p.24).
- Confirmation en 1984 de la Cour Suprême d’une décision déclarant inconstitutionnelle la législation de l’État de l’Illinois sur les combustibles irradiés (BDN 33, p.24).

- Arrêt de 1984 de la Cour Suprême établissant que la Loi sur l'énergie atomique ne l'emporte pas sur le droit des États d'accorder des dommages et intérêts liés à l'exposition aux rayonnements ionisants (BDN 33, p.25).
- La Cour d'Appel des États-Unis casse en 1983 la décision d'un Tribunal prononçant un jugement sommaire sur la base de la règle de prééminence fédérale (BDN 34, p.31).
- Confirmation en 1984 du refus de licences d'exportation et d'une autorisation pour l'exportation de vitres blindées contre les radiations (BDN 34, p.31).
- Recours de 1985 contre certains Accords de coopération pour l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 36, p.30).
- Règlement en 1986 de l'affaire Silkwood (BDN 38, p.43).
- Litiges causés en 1987 par l'enrichissement et l'importation d'uranium d'origine étrangère (BDN 40, p.26).
- Annulation en 1987 d'une Règle de la NRC relative à la mise en conformité (backfitting) (BDN 40, p.26).
- Contestation en 1987 d'une violation de la Loi nationale sur la protection du milieu environnant (BDN 40, p.26).
- Article de 1989 relatif aux actions en réparation liées aux essais nucléaires dans l'atmosphère, effectués au Nevada dans les années 50 et 60 (BDN 43, p.61).
- Indemnisation décidée en 1988 des pertes économiques causées à l'industrie touristique à la suite de l'accident de Three Mile Island (BDN 43, p.63).
- Décision de 1988 de la Cour d'Appel relative au stockage du combustible irradié dans des alvéoles à forte capacité (BDN 43, p.65).
- Décision de la Cour d'Appel relative à la mise en conformité des réacteurs nucléaires aux normes de sûreté (BDN 44, p.26).
- Décision de 1990 de la Cour de District sur l'inconstitutionnalité de la Loi Price-Anderson : Renvoi des actions en réparation devant les tribunaux fédéraux (BDN 45, p.38).
- Décision de 1990 de la Cour de District sur l'audition du public en cours de procédure d'autorisation (BDN 47, p.36).
- Décision de 1990 de la Cour de District sur le réexamen de la procédure d'autorisation révisée (BDN 47, p.38).
- Décision de 1991 de la Cour Suprême sur la législation américaine interdit l'exercice d'activités dangereuses aux femmes fécondes (BDN 47, p.39).

- Décision de 1991 de la Cour d'Appel sur la constitutionnalité des dispositions de la Loi Price-Anderson sur la compétence juridictionnelle (BDN 48, p.20).
- Article de 1991 sur le droit de la responsabilité quasi-délictuelle ; l'irradiation interne relève-t-elle du même régime que l'irradiation externe ? Par D.E. Jose et D.J. Wiedis (BDN 49, p.47).
- Décision de 1992 de la Cour Suprême relative à la constitutionnalité de la Loi sur les déchets faiblement radioactifs, modifiée (BDN 50, p.58).
- Le principe ALARA : deux Arrêts aux répercussions radicalement différentes (BDN 58, p.74).
- Arrêt de 1996 de la Cour d'Appel relatif aux obligations du DOE découlant de la Loi sur la Politique en matière de déchets radioactifs (BDN 58, p.83).
- Arrêt de 1997 de la Cour d'Appel des États-Unis relatif à l'obligation du Département de l'Énergie (DOE) d'accepter le combustible nucléaire irradié (BDN 59, p.39 et BDN 60, p.69).

DÉCISIONS ADMINISTRATIVES

- Autorisation en 1988 de la centrale nucléaire de Seabrook, tranche n° 1 (BDN 43, p.66).
- Autorisation en 1989 de la centrale nucléaire de Shoreham, tranche n° 1 (BDN 43, p.66).

ACCORDS

- Accord de coopération de 1968 avec les Philippines sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 6, p.40).
- Accord avec l'Autriche pour la location de matières fissiles spéciales, entré en vigueur en 1970 (BDN 6, p.40).
- Accord de coopération de 1970 avec la Finlande sur l'utilisation pacifique de l'énergie atomique (BDN 7, p.38).
- Modification de 1972 de l'Accord de coopération avec Euratom, conclu en 1958, sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 12, p.24).
- Accord de coopération signé en 1973 avec l'Union Soviétique relatif aux utilisations pacifiques de l'énergie atomique (BDN 12, p.24).
- Accord signé en 1973 avec l'Union Soviétique relatif à la prévention de la guerre nucléaire (BDN 12, p.25).

- Protocole signé en 1974 entre l’AEC et le Comité d’État de l’URSS, relatif à l’utilisation de l’énergie atomique dans le cadre de projets communs sur la fusion thermonucléaire contrôlée et la physique des plasmas (BDN 14, p.44).
- Traité signé en 1974 avec l’Union Soviétique sur la limitation des essais nucléaires souterrains (BDN 14, p.44).
- Amendement à l’accord de coopération avec l’Autriche relatif aux utilisations pacifiques de l’énergie atomique, signé en 1974 (BDN 15, p.33).
- Memorandum d’accord signé en 1974 avec Euratom en matière d’informations scientifiques et technologiques nucléaires (BDN 15, p.34).
- Accords signés en 1974 avec la Suède et la Suisse sur la coopération en matière de réglementation nucléaire (BDN 15, p.33).
- Accord d’échanges et de coopération technique signé en 1974 avec la République fédérale d’Allemagne dans le domaine de la gestion des déchets radioactifs (BDN 15, p.32) ; Supplément de 1980 à l’Accord (BDN 27, p.26).
- Accord « LOFT » de 1974 conclu avec la République fédérale d’Allemagne (BDN 16, p.42).
- Accords de 1976 avec le Japon relatifs à la participation japonaise aux travaux de recherche sur la sécurité des réacteurs (BDN 17, p.32).
- Traité signé en 1976 avec l’Union Soviétique sur les explosions nucléaires souterraines à des fins pacifiques (BDN 18, p.46). Le traité est reproduit dans le **BDN 18**, p.52.
- Accord de 1977 avec le Japon pour le retraitement de matières nucléaires d’origine américaine (BDN 21, p.52).
- Accord de 1978 avec la Belgique relatif à l’échange d’informations techniques et à la coopération dans le domaine de la recherche sur la sûreté des réacteurs (BDN 23, p.57).
- Deuxième amendement de 1980 à l’Accord de coopération avec l’AIEA en 1959 (1980) (BDN 24, p.34, BDN 26, p.36).
- Accord de 1981 avec la République fédérale d’Allemagne sur l’échange d’informations et la coopération technique dans le domaine de la sûreté nucléaire (BDN 28, p.44). Reconduit en 1986 (BDN 39, p.38) ; reconduit en 1995 (BDN 57, p.97).
- Accord de 1982 entre le Département de l’Énergie des États-Unis (DOE) et la Commission des Communautés Européennes (CCE) dans le domaine des garanties relatives aux matières nucléaires (BDN 30, p.36).
- Protocole d’Accord de 1982 entre le DOE et la CCE dans le domaine de la gestion des déchets radioactifs (BDN 30, p.36).

- Accord de 1982 entre le DOE et l'Énergie Atomique du Canada Limitée (EACL) relatif à la gestion des déchets radioactifs (BDN 30, p.37).
- Accord de 1982 entre le DOE et le Japan Power Reactor and Nuclear Fuel Corporation (PNC) concernant les surgénérateurs à neutrons rapides refroidis par métal liquide (BDN 30, p.37).
- Accords de coopération de 1983 avec la Norvège et la Suède dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 33, p.36).
- Memorandum d'accord de 1983 entre le DOE et le CEA (France) relatif à la recherche et au développement dans le domaine de la protection physique des matières nucléaires et des installations (BDN 33, p.36).
- Protocole de 1983 avec la République populaire de Chine dans les domaines de la physique nucléaire et la fusion à confinement magnétique (BDN 33, p.37).
- Memorandum d'accord de 1983 entre le DOE et l'Autorité de l'Énergie Atomique du Royaume-Uni (UKAEA) relatif à la mesure du combustible subsistant dans des déchets nucléaires (BDN 33, p.37).
- Accords de 1983 et 1984 entre DOE et le Japan Power Reactor and Nuclear Fuel Corporation (PNC) dans le domaine des surgénérateurs refroidis par métal liquide (LMFBR) (BDN 33, p.37).
- Accord de 1985 avec l'Australie relatif à des arrangements administratifs dans le cadre de l'Accord de coopération États-Unis/Australie sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 35, p.59, BDN 38, p.55).
- Accord de coopération de 1985 avec la République populaire de Chine relatif aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 36, p.44). Le texte de l'Accord est reproduit dans le **BDN 36**, p.53.
- Memorandum d'Accord de 1986 avec Euratom concernant la recherche sur les effets des rayonnements ionisants pour la santé et l'environnement (BDN 38, p.58).
- Accord de coopération de 1987 avec le Japon en 1987 dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 40, p.49).
- Extension en 1987 de l'Accord de coopération avec la République fédérale d'Allemagne dans le domaine des réacteurs refroidis par gaz (BDN 41, p.45).
- Protocole d'accord de 1988 avec l'URSS relatif à la coopération dans le domaine de la sûreté des réacteurs nucléaires (BDN 43, p.107).
- Arrangement administratif de 1989 avec le Canada relatif à la coopération et à l'échange d'information en matière de réglementation nucléaire (BDN 44, p.64).
- Accord de 1989 avec l'Australie portant sur les minerais d'uranium et de thorium d'origine australienne (BDN 46, p.89).

- Accord de coopération de 1991 avec la Tchécoslovaquie dans le domaine nucléaire (BDN 48, p.68).
- Accord de coopération de 1991 avec la Hongrie dans le domaine nucléaire (BDN 49, p.81).
- Annexes de 1996 visant à compléter l'Accord de 1993 (BDN 57). Accord de 1993 avec la Russie relatif à la vente d'uranium hautement enrichi (BDN 51, p.92).
- Accords de 1993 avec la Russie et l'Ukraine relatifs à une amélioration de la sûreté, etc. pour les installations nucléaires (BDN 53, p.116).
- Accord-cadre de 1994 avec la République populaire démocratique de Corée (BDN 54, p.72). Le texte de cet Accord est reproduit dans le **BDN 54**, p.81. Arrangements de 1995 relatifs à la mise en œuvre de l'Accord-cadre de 1994 (BDN 56, p.103).
- Accord de coopération de 1993 avec la Slovénie en matière de sûreté nucléaire (BDN 54).
- Protocole de 1994 prorogeant l'Accord de coopération de 1984 avec le Brésil dans le domaine de la science et de la technologie (BDN 57, p.99).
- Accord de coopération de 1995 avec Euratom dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 56, p.104 et BDN 57, p.103). Le texte de l'Accord est reproduit dans le **BDN 57**, p.111.
- Accord de coopération de 1995 avec l'Afrique du Sud en matière d'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 57, p.96).
- Accord de 1995 avec la Fédération de Russie sur l'échange d'informations techniques dans le domaine de la sûreté et de la sécurité des têtes nucléaires (BDN 57, p.103).
- Accord de 1995 avec l'Allemagne sur la R&D pour la sûreté des réacteurs (BDN 59, p.71).
- Accord de coopération de 1996 avec la Bulgarie en matière d'utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 57, p.100).
- Déclaration commune de 1996 à la Fédération de Russie et à la Norvège concernant la protection de l'environnement dans la Région Arctique par rapport aux dangers des activités militaires (BDN 58, p.134).
- Arrangement de 1997 avec le Mexique pour l'échange d'informations techniques et la coopération sur les questions de sûreté nucléaire et de recherche (BDN 59, p.72).

Éthiopie

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Organisation et structures

- Avis de 1993 relatif à la radioprotection (BDN 55, p.33).

Finlande

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Législation générale

- Loi de 1973 modifiant la Loi de 1957 sur l'énergie atomique (BDN 11, p.12). Le texte de cette Loi est reproduit dans le **BDN 11**, p.47. Amendements de 1977 (BDN 19, p.7 et 22, p.7). Travaux de révision de 1978 de la législation nucléaire (BDN 21, p.11).
- Projet de loi de 1980 relatif à l'énergie nucléaire en vue de remplacer la Loi de 1957 (BDN 26, p.21, BDN 29, p.11). Grandes lignes du Projet de nouvelle Loi de 1985 sur l'énergie nucléaire (BDN 35, p.18). Loi de 1987 sur l'énergie nucléaire et décrets d'application (BDN 41, p.20). Le texte de la Loi est reproduit dans le **Supplément au BDN 41**. Modification de 1994 (BDN 55, p.33).
- Décret de 1988 sur l'énergie nucléaire (BDN 43, p.87). Des extraits du Décret relatifs à la gestion des déchets sont reproduits dans le **BDN 43**, p.11. Modification de 1996 suite à l'adhésion de la Finlande à l'UE (BDN 58, p.93).
- Décisions de 1991 du Conseil d'État relatives à l'utilisation sûre de l'énergie nucléaire (BDN 47, p.55).

Organisation et structures (y compris brevets)

- Loi de 1967 sur les brevets (BDN 3, p.21).
- Création en 1973 de la Commission pour les questions internationales de l'énergie nucléaire (BDN 11, p.26). Cf. Décisions administratives ci-dessous.

- Décret de 1973 sur l'énergie atomique (BDN 14, p.28).
- Loi de 1974 créant un Institut de protection contre les radiations ; Ordonnance de 1975 (BDN 17, p.14, BDN 19, p.8). Loi de 1983 abrogeant la Loi de 1974 portant création d'un Centre de Protection et de sûreté nucléaire (BDN 35, p.27). Ordonnance de 1984 (BDN 35, p.27). Décret de 1990 (BDN 48, p.46).
- Loi provisoire de 1983 relative à la taxation des compagnies productrices d'électricité nucléaire (BDN 31, p.13).

Protection contre les radiations

- Loi de 1965 sur la protection contre les radiations et Décret d'application de 1968 (BDN 7, p.18). Modification de 1986 (BDN 37, p.24).
- Décret de 1978 sur l'inspection des installations, des appareils à rayonnements ionisants et des substances radioactives (BDN 24, p.8).
- Décret de 1985 relatif aux installations équipées de lasers et à leur contrôle (BDN 38, p.20).
- Décision de 1990 relative aux limites d'exposition aux rayonnements non ionisants (BDN 48, p.47).
- Loi de 1991 relative aux rayonnements (BDN 47, p.56).

Régime des installations nucléaires

- Loi de 1979 sur l'électricité (BDN 23, p.21).

Régime des matières radioactives (y compris protection physique)

- Décret de 1988 relatif aux compétences en matière d'autorisation (BDN 45, p.61).

Gestion des déchets radioactifs

- Décision de principe de 1983 sur la gestion des déchets nucléaires (BDN 33, p.13). Le texte de la Décision est reproduit dans le *BDN 33*, p.44.
- Extraits du Décret de 1988 sur l'énergie nucléaire relatifs aux déchets reproduits dans le *BDN 43*, p.117.

Transport des matières radioactives

- Entrée en vigueur en 1979 de l'Accord européen relatif au transport des marchandises dangereuses par route (ADR) (BDN 24, p.8).

Protection de l'environnement

- Décision « de principe » de 1978 relative à l'organisation de la gestion des déchets radioactifs (BDN 22, p.8).
- Loi de 1979 relative à la prévention de la pollution marine (BDN 23, p.21).

Responsabilité civile

- Loi de 1972 sur la responsabilité civile nucléaire (BDN 7, p.16, BDN 8, p.10, BDN 9, p.20, BDN 10, p.8, BDN 19, p.8) ; Le texte du projet de Loi est reproduit dans le *Supplément au BDN 8* ; Le texte de la Loi est reproduit dans le *Supplément au BDN 19* ; Arrêté d'application de 1972 (BDN 18, p.24). Modification de 1989 (BDN 44, p.48) ; Le texte de la Loi, modifié, est reproduit dans le *Supplément au BDN 44*. Entrée en vigueur en 1990 de certaines dispositions de la Loi portant modification de la Loi (BDN 45, p.62). Modification de 1994 (BDN 53, p.95 et BDN 55, p.34).
- Décision du Conseil d'État de 1978 relative à l'exclusion de certaines substances nucléaires du champ d'application de la Loi de 1972 sur la responsabilité civile nucléaire (BDN 22, p.9).
- Décision ministérielle de 1978 relative au certificat de garantie financière pour le transport de substances nucléaires (BDN 22, p.9).
- Décision de 1994 du Conseil d'État relative aux montants de responsabilité (BDN 55, p.34).

Réglementation du commerce nucléaire

- Modification en 1993 du Décret de 1988 sur l'énergie nucléaire pour tenir compte des contrôles à l'exportation (BDN 52, p.58).

DÉCISIONS ADMINISTRATIVES

- Création en 1973 de la Commission pour les questions internationales de l'énergie nucléaire (BDN 11, p.26).

- Décision de principe de 1993 relative à la construction d'une centrale nucléaire (BDN 51, p.59). Rejet en 1993 de la décision (BDN 52, p.49).
- Décision de 1995 relative aux coûts de la gestion des déchets radioactifs (BDN 57, p.79).

ACCORDS

- Accord de coopération de 1968 avec le Royaume-Uni sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 7, p.38).
- Accord de coopération de 1968 avec la Suède sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 7, p.38, BDN 16, p.44).
- Accord de coopération de 1970 avec les États-Unis (BDN 7, p.38).
- Adhésion en 1972 à la Convention de Paris (BDN 10, p.10).
- Adhésion en 1974 à la Convention Complémentaire de Bruxelles de 1963 (BDN 15, p.34, BDN 19, p.39).
- Accord de 1976 avec le Canada relatif à des échanges de matières nucléaires, d'équipements, d'installations ainsi que d'informations scientifiques (BDN 18, p.46).
- Directives de 1976 relatives à la coopération nordique entre le Danemark, la Finlande, la Norvège et la Suède (BDN 19, p.39). Le texte est reproduit dans le **BDN 19**, p.43.
- Accord de 1978 avec l'Australie, relatif au transfert de matières nucléaires (BDN 22, p.39 et BDN 25, p.41). Le texte de l'Accord est reproduit dans le **BDN 22**, p.48.
- Entrée en vigueur en 1979 en Finlande, de la Convention de Londres (BDN 24, p.35).
- Accords bilatéraux de 1987 avec le Danemark, la Norvège, la Suède et l'Union Soviétique en matière d'échange d'informations et de notification en cas d'accident nucléaire ou d'urgence radiologique (BDN 39, p.37). Le texte de l'Accord avec l'URSS est reproduit dans le **BDN 39**, p.57.
- Accord de 1992 avec l'Allemagne sur la notification rapide d'un accident nucléaire et l'échange d'informations (BDN 52, p.83).

France

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Législation générale

- Arrêté de 1973, portant sur l'enrichissement du vocabulaire nucléaire (BDN 11, p.12).

Organisation et structures (frais, taxes et brevets)

- Décret de 1968 modifiant la composition du Comité de l'énergie atomique (BDN 2, p.20).
- Arrêté de 1968 relatif aux demandes de brevets d'invention (BDN 3, p.10).
- Décret de 1969 fixant les attributions du Ministre du Développement industriel et scientifique (BDN 4, p.12).
- Décret de 1970 fixant les missions et l'organisation du Commissariat à l'énergie atomique (BDN 6, p.13). Ce Décret est reproduit dans le **BDN 6**, p.57. Décret d'application de 1972 (BDN 10, p.11, BDN 11, p.12). Décret de 1981 portant modification ; Le texte modifié est reproduit dans le **BDN 28**, p.50. Décret de 1982 portant modification (BDN 30, p.15). Nouvelles modifications du Décret en 1982 et 1984 (BDN 33, p.13).
- Décret de 1971 fixant les attributions du Ministre chargé de la protection de la nature et de l'environnement (BDN 8, p.10).
- Décret de 1971 portant création d'un Institut national de physique nucléaire et de physique des particules (BDN 8, p.10). Abrogé par Décret de 1984 modifiant les statuts de l'Institut (BDN 34, p.21).
- Décret de 1973 portant création du Conseil supérieur de la sécurité nucléaire et du Service central de sûreté des installations nucléaires ; Modification en 1977 (BDN 11, p.14 et BDN 20, p.10), modifié par Décret de 1981 (BDN 28, p.16) et par Décret de 1987 (BDN 39, p.21).
- Décret de 1973 instituant un délégué général à l'énergie (BDN 13, p.10).
- Décret de 1975 instituant un Comité interministériel de la sûreté nucléaire (BDN 16, p.16).
- Arrêté de 1975 sur la création d'un Institut de recherche fondamentale au Commissariat à l'énergie atomique (BDN 16, p.18).
- Décret de 1975 relatif aux redevances des installations nucléaires de base (BDN 18, p.25).

- Arrêté de 1976, créant un Institut de protection et de sûreté nucléaire (BDN 18, p.24) ; Modifications de 1981 (BDN 28, p.17), de 1990 (BDN 46, p.66) et de 1993 (BDN 52, p.59).
- Décret de 1976 instituant un Conseil de politique nucléaire extérieure (BDN 20, p.10) ; Modification de 1981 (BDN 28, p.17).
- Décret de 1977 instituant un Conseil de l'information sur l'énergie électronucléaire (BDN 22, p.9).
- Décret de 1979 modifiant la composition de la Commission interministérielle des radioéléments artificiels (BDN 23, p.22).
- Décret de 1979 relatif à l'Institut national des sciences et techniques nucléaires (BDN 23, p.22).
- Arrêté de 1979 relatif à la création d'une Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA) (BDN 24, p.9). Note relative à l'ANDRA (BDN 29, p.18). Arrêté de 1984 portant modification (BDN 33, p.14). Le texte du Décret relatif à l'organisation administrative de l'ANDRA est reproduit dans le **BDN 51**, p.102.
- Décret de 1980 relatif aux études et recherches dans le domaine de la fusion thermonucléaire par confinement inertiel (BDN 25, p.18).
- Décret de 1981 autorisant le CEA et la COGEMA à intervenir dans le domaine des substances minérales et fossiles (BDN 27, p.12).
- Décret de 1981 relatif à l'organisation du Ministère de la recherche et de la technologie (BDN 29, p.15).
- Décret de 1982 portant création d'un Office central pour la répression du trafic des armes, des munitions, des produits explosifs et des matières nucléaires, etc. (BDN 31, p.13).
- Arrêté de 1984 relatif à la création d'une Commission auprès du CEA concernant la gestion des déchets radioactifs (BDN 33, p.14).
- Arrêté de 1985 portant création d'une Commission de terminologie de l'ingénierie nucléaire (BDN 35, p.28).
- Décret de 1989 portant création d'un Collège de la prévention des risques technologiques (BDN 43, p.88).
- Compétences en 1991 du Ministère de l'Industrie en matière nucléaire (BDN 48, p.47) ; Décret de 1993 relatif à l'organisation du Ministère (BDN 53, p.96).
- Décret de 1993 relatif au transfert de certaines responsabilités du CEA à l'ANDRA (BDN 53, p.97).
- Décret de 1994 portant création de l'Office de protection contre les rayonnements ionisants (BDN 54).

- Décret de 1994 précisant les rôles du Comité de l'énergie atomique et du Conseil d'administration du CEA (BDN 54, p.52).
- Décret de 1996 portant détermination des responsabilités concernant les forces nucléaires (BDN 58, p.94).
- Décret de 1997 précisant les attributions du Ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie (BDN 60, p.90).

Protection contre les radiations

- Décret de 1966 pris en application des normes de base révisées de protection contre les radiations d'Euratom (BDN 1, p.15). Modification de 1988 (BDN 41, p.21 et BDN 42, p.15).
- Décret de 1967 relatif à la protection des travailleurs contre les dangers des rayonnements ionisants (BDN 1, p.16 et BDN 9, p.21) ; Abrogé et remplacé par un Décret de 1986 portant sur le même sujet (BDN 38, p.22) ; Arrêtés d'application de 1968 (BDN 2, p.18) et confirmation de ces Arrêtés en 1987 (BDN 40, p.14) ; Arrêté de 1990 sur les méthodes de contrôle prévues par le Décret de 1986 (BDN 46, p.66).
- Arrêté de 1967 créant la Commission de protection contre les rayonnements ionisants (BDN 1, p.17).
- Arrêté de 1967 relatif à la compétence des médecins utilisant des radioéléments artificiels à des fins médicales (BDN 1, p.18), Modification de 1968 (BDN 2, p.19).
- Décret de 1969 relatif à la procédure d'inventaire du degré de pollution des eaux superficielles (BDN 4, p.12).
- Arrêté interministériel de 1969 fixant les modalités d'agrément des appareils et installations utilisant des rayonnements ionisants à des fins médicales (BDN 4, p.13) ; Abrogation et remplacement en 1977 (BDN 22, p.10).
- Arrêté de 1970 relatif à l'autorisation des générateurs de rayonnements ionisants à des fins médicales (BDN 6, p.14).
- Avis de 1970 concernant l'élimination des déchets radioactifs (BDN 6, p.14).
- Arrêté interministériel de 1970 fixant la liste des travaux nécessitant une surveillance médicale spéciale (BDN 6, p.14) ; Abrogation et nouvel Arrêté de 1977 (BDN 20, p.11).
- Décret de 1972 relatif à la constitution du corps de défense de la protection civile (BDN 10, p.12).
- Arrêté de 1974 relatif au contrôle de l'utilisation des sources de téléthérapie (BDN 14, p.29).

- Décret de 1975 relatif à la protection des travailleurs contre les dangers des rayonnements ionisants dans les installations nucléaires de base (BDN 9, p.21, et BDN 16, p.19) ; Arrêtés d'application (BDN 20, p.11 et BDN 24, p.9) ; Modification de 1988 (BDN 41, p.21 et BDN 42, p.15). Modifié par un Décret de 1997 (BDN 59, p.54).
- Arrêté de 1980 sur la protection des personnes contre les rayonnements ionisants dans les unités, services et établissements relevant du Ministère de la Défense (BDN 26, p.27). Modification de 1987 (BDN 40, p.13).
- Décret de 1984 révisant et complétant les tableaux de maladies professionnelles (BDN 34, p.21).
- Décret de 1985 modifiant le Code du travail et définissant les conditions d'hygiène et de sécurité auxquelles doivent satisfaire les appareils de gamma-radiographie industrielle (BDN 38, p.22).
- Décret de 1986 relatif aux radioéléments artificiels et modifiant le Code de la santé publique (BDN 38, p.21).
- Arrêté de 1989 dispensant certains produits du régime d'autorisation des radioéléments artificiels (BDN 44, p.48).
- Règles de 1990 relatives aux statistiques d'exposition aux rayonnements du personnel des mines de substances radioactives (BDN 45, p.62).
- Arrêté de 1992 relatif à la compétence des personnes utilisant des sources non scellées à des fins médicales (BDN 51, p.75).
- Arrêté de 1994 relatif à la formation en matière de radioprotection (BDN 53, p.97).
- Arrêté de 1997 relatif à la formation des médecins chargés de la surveillance des travailleurs des entreprises extérieures (BDN 60, p.91).

Régime des installations nucléaires

- Décret de 1963 relatif aux installations nucléaires de base, modifié par le Décret du 27 mars 1973 (BDN 9, p.22, BDN 10, p.12 et BDN 12, p.18). Le texte de ce Décret tel qu'il a été modifié est reproduit dans le *Supplément au BDN 12*. Modifications de 1990 (BDN 45, p.63) et de 1993 (BDN 52, p.59).
- Arrêtés de 1966 et 1967 définissant les installations nucléaires (BDN 1, p.15). Ces Arrêtés sont reproduits dans le *BDN 1*, p.37. Abrogation en 1996 de deux Arrêtés relatifs aux limites au-delà desquelles certaines installations étaient considérées comme des INB (BDN 58, p.96).
- Décret de 1967 révisant la nomenclature des établissements dangereux, insalubres et incommodes (BDN 1, p.15). Ce Décret est reproduit dans le *BDN 1*, p.41.
- Décret de 1970 supprimant le régime d'autorisation des centrales nucléaires et thermiques d'électricité (BDN 6, p.14).

- Arrêté de 1970 relatif à la construction des caissons de réacteurs nucléaires (BDN 7, p.18).
- Décrets de 1974 relatifs aux rejets d'effluents radioactifs liquides et gazeux provenant des installations nucléaires de base (BDN 10, p.12 et BDN 15, p.12) ; Arrêtés techniques de 1976 (BDN 18, p.25) ; Nouveau Décret de 1995 portant abrogation des décrets de 1974 (BDN 56, p.81)
- Arrêté de 1974 relatif à l'application aux chaudières nucléaires à eau, de la réglementation des appareils à pression ; Modification de 1974 ; Circulaire de 1977 (BDN 13, p.11, BDN 15, p.12 et BDN 20, p.11).
- Loi de 1976, relative aux installations classées pour la protection de l'environnement (BDN 18, p.27) ; Décret de 1996 (BDN 58, p.95) Cf. Protection de l'environnement infra.
- Procédure d'instruction de 1976 préalable à la déclaration d'utilité publique des centrales nucléaires (BDN 18, p.26).
- Loi de 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement (BDN 32, p.10) ; Décrets et Circulaire d'application (BDN 36, p.17). Modification de 1996 du Décret (BDN 58, p.96).
- Arrêté et Circulaire de 1984 relatifs à la qualité et à la conception de la construction et de l'exploitation des installations nucléaires de base (BDN 34, p.22, BDN 35, p.29). Les textes de l'Arrêté et de la Circulaire sont reproduits dans le **BDN 35**, p.66.
- Circulaire de 1997 définissant la procédure administrative sur les sites pollués par des substances radioactives (BDN 60, p.91).

Régime des matières radioactives (y compris protection physique)

- Arrêté de 1972 relatif au régime d'autorisation des sources radioactives scellées destinées à la téléthérapie (BDN 10, p.12).
- Arrêté de 1977 relatif au régime d'aide à la prospection d'uranium (BDN 19, p.9).
- Arrêté de 1979 relatif à l'emballage de substances dangereuses (BDN 24, p.11) ; Modification de 1980 (BDN 27, p.12).
- Décret de 1980 relatif aux titres miniers (BDN 25, p.19).
- Loi de 1980 sur la protection et le contrôle des matières nucléaires (BDN 23, p.22 et BDN 26, p.27) ; Le texte de la Loi est reproduit dans le **BDN 26**, p.43 ; Décret d'application de 1981 (BDN 28, p.17) ; Amendement de 1989 (BDN 44, p.49).
- Arrêté de 1982 relatif aux conditions techniques du suivi et de la comptabilité des matières nucléaires (BDN 30, p.16) ; Abrogé et remplacé par Arrêté de 1994 (BDN 54, p.53).

- Arrêté de 1982 relatif à la protection et au contrôle des matières nucléaires en cours de transport (BDN 29, p.21). Modification de 1986 (BDN 38, p.24), cf. Transport des matières radioactives infra.
- Arrêté de 1984 relatif aux matières nucléaires qui doivent faire l'objet d'une déclaration (BDN 33, p.15).
- Arrêté de 1986 relatif à la protection et au contrôle des combustibles irradiés et des matières nucléaires transportées par voie ferrée (BDN 38, p.24), cf. Transport des matières radioactives infra.
- Arrêté de 1987 relatif à la protection et au contrôle des matières nucléaires transportées par voie aérienne (BDN 40, p.14), cf. Transport des matières radioactives infra.
- Arrêté de 1988 relatif à la protection et au contrôle des matières nucléaires transportées par voie maritime (BDN 43, p.89).
- Arrêté de 1996 sur les matières radioactives sous forme spéciale (BDN 58, p.96).
- Arrêté de 1996 fixant les conditions d'affectation à la défense des matières nucléaires (BDN 59, p.55).

Gestion des déchets radioactifs

- Arrêté de 1979 relatif à la création de l'ANDRA (BDN 24, p.9). Note relative à l'ANDRA (BDN 29, p.16). Cf. Organisation et structures supra.
- Décret de 1982 portant publication des amendements aux Annexes I et II de la Convention de Londres de 1972 (BDN 30, p.16).
- Loi de 1991 sur la gestion des déchets radioactifs (BDN 49, p.62 et BDN 50, p.68) ; Le texte de la Loi est reproduit dans le **BDN 49**, p.94. Décrets d'application de 1992 (BDN 51, p.74) et de 1993 (BDN 52, p.60).
- Décret de 1994 relatif aux transferts de déchets radioactifs entre États membres de la Communauté (BDN 55, p.35).

Transport des matières radioactives

- Arrêtés de 1966 et de 1967 relatifs au transport des matières dangereuses (BDN 1, p.19). Modifications de 1971, 1972, 1974, 1978, 1980, 1986 et 1992 (BDN 8, p.11, BDN 10, p.12, BDN 11, p.4, BDN 14, p.29, BDN 22, p.10, BDN 26, p.28, BDN 39, p.21, BDN 54, p.76)
- Décret de 1967 publiant le Règlement International concernant le transport des marchandises dangereuses par chemins de fer (RID) (BDN 1, p.19). Cf. Accords infra.

- Décret de 1968 publiant les Annexes A et B modifiées de l'Accord Européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR) (BDN 3, p.36) et Décrets de 1971, 1972 et 1980, publiant des amendements aux Annexes A et B de l'ADR (BDN 9, p.40, BDN 10, p.29, BDN 20, p.33 et BDN 26, p.36) ; Cf. Accords infra. Décret de 1974, portant publication des modifications aux Annexes A et B (BDN 13, p.11).
- Arrêtés de 1979 et de 1985 relatifs au transport et à la manutention des matières dangereuses (BDN 23, p.23 et BDN 35, p.29).
- Arrêté de 1980 fixant les règles de sécurité relatives au transport par mer des marchandises dangereuses (BDN 26, p.28).
- Arrêté de 1982 relatif à la protection et au contrôle des matières nucléaires en cours de transport (BDN 29, p.21) ; Modifications de 1986 et 1993 (BDN 38, p.24 et BDN 53, p.97).
- Arrêté de 1986 relatif à la protection et au contrôle des combustibles irradiés et des matières nucléaires transportées par voie ferrée (BDN 38, p.24).
- Arrêté de 1987 relatif à la protection et au contrôle des matières nucléaires transportées par voie aérienne (BDN 40, p.14), cf. Régime des matières radioactives supra.
- Arrêté de 1988 relatif à la protection et au contrôle des matières nucléaires transportées par voie maritime (BDN 43, p.89), cf. Régime des matières radioactives supra.
- Instruction de 1989 relative à l'action des pouvoirs publics en cas d'accident de transport maritime de matières radioactives (BDN 44, p.50).

Protection de l'environnement

- Loi de 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement (BDN 18, p.35). Modifications de 1985 (BDN 36, p.18) et de 1986 (BDN 39, p.22).
- Loi de 1976 relative à la protection de la nature (BDN 17, p.15 et BDN 18, p.35) ; Décret d'application de 1977 (BDN 20, p.12).
- Décret de 1977 relatif aux informations à fournir au sujet des déchets générateurs de nuisances (BDN 20, p.12).
- Mise en œuvre en 1978 de la Convention de Paris et de la Convention de Barcelone sur la pollution de la mer (BDN 22, p.11).
- Réglementation de 1980 relative aux déchets radioactifs (BDN 25, p.19).
- Décret de 1982 portant publication des amendements aux Annexes I et II de la Convention de Londres de 1972, cf. Gestion des déchets radioactifs supra (BDN 30, p.16).
- Loi de 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques et Arrêtés d'application, cf. Régime des installations nucléaires supra.

- Circulaires de 1984 et de 1987 relatives aux installations classées pour la protection de l'environnement (BDN 34, p.23, BDN 40, p.15).
- Loi de 1987 relative à l'organisation de la sécurité civile, à la protection de la forêt contre l'incendie et à la prévention des risques majeurs (BDN 40, p.15). Décrets d'application de 1990 (BDN 48, p.48).
- Décret de 1990 complétant le Règlement général des industries extractives (BDN 45, p.64).
- Loi de 1996 sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie (BDN 59, p.55).

Responsabilité civile

- Loi de 1968 sur la responsabilité civile nucléaire (BDN 1, p.19 et BDN 2, p.10). Le projet de cette Loi est reproduit dans le *Supplément au BDN 1*. Cette Loi est reproduite dans le *BDN 2*, p.52. Modification en 1990 (BDN 46, p.67). Cette Loi telle que modifiée, est reproduite dans le *Supplément au BDN 46*. Entrée en vigueur en 1991 des modifications (BDN 47, p.57).
- Loi de 1968 portant modification de la Loi de 1965 sur la responsabilité civile des exploitants de navires nucléaires (BDN 2, p.8 et BDN 3, p.9). Cette Loi telle que modifiée, est reproduite dans le *BDN 3*, p.54 ; Modifications des Décrets d'application de 1969 (BDN 5, p.11), de 1982 (BDN 29, p.22) et de 1988 (BDN 43, p.90).
- Décret de 1969 portant publication de la Convention de Paris (BDN 3, p.9).
- Décret de 1973 relatif à l'assurance et à la réassurance des risques exceptionnels et nucléaires par la Caisse centrale de réassurance (BDN 11, p.15).
- Décret de 1979 relatif à deux décisions d'exclusion du Comité de Direction de l'AEN (BDN 24, p.11).
- Décret de 1991 sur les caractéristiques des installations à risque réduit – assurance (BDN 48, p.49). Avis de 1991 de la Commission interministérielle des installations nucléaires de base à ce sujet (BDN 48, p.49).

Réglementation du commerce nucléaire (y compris non-prolifération)

- Avis de 1988 aux exportateurs relatif aux produits frappés de prohibition de sortie (matières, matériels et grandes unités nucléaires) (BDN 42, p.25).
- Avis de 1990 relatif aux produits et technologies soumis au contrôle de la destination finale (BDN 47, p.57).

Navires à propulsion nucléaire

- Loi de 1968 sur la responsabilité civile des exploitants de navires nucléaires, cf. Responsabilité civile supra.
- Décret de 1969 sur la sauvegarde de la vie humaine en mer (BDN 3, p.10).
- Décret de 1982 pris pour l'application de la Loi de 1965 sur la responsabilité civile des exploitants de navires nucléaires (BDN 29, p.22). Cf. Responsabilité civile supra.

Irradiation des denrées alimentaires

- Décret de 1970 sur la répression des fraudes et relatif au commerce des denrées alimentaires irradiées (BDN 6, p.15) ; Arrêté d'application de 1972 (BDN 11, p.15) ; Décret de 1973 (BDN 13, p.11).
- Arrêté de 1972 sur le commerce des pommes de terre irradiées (BDN 11, p.15).
- Arrêté de 1974 relatif aux méthodes officielles de détermination de la radioactivité *bêta* totale des végétaux (BDN 14, p.31).
- Arrêté de 1975 relatif au commerce des aliments composés irradiés (BDN 17, p.15).
- Arrêté de 1984 relatif au commerce des aulx, oignons et échalotes traités par rayonnements ionisants (BDN 34, p.23).
- Arrêté de 1985 relatif au traitement par rayonnements ionisants de la gomme arabique, des légumes déshydratés et des céréales (BDN 36, p.19).
- Arrêté de 1986 relatif au traitement par rayonnements ionisants des matériaux et objets en contact avec des denrées et boissons destinées à l'alimentation (BDN 38, p.25).
- Arrêté de 1988 relatif à l'irradiation des légumes et fruits secs (BDN 41, p.22).
- Arrêtés de 1988 relatifs au traitement des farines de riz et des fraises par rayonnements ionisants (BDN 43, p.90).
- Arrêté de 1990 relatif au traitement par rayonnements ionisants des viandes de volaille (BDN 46, p.75).
- Arrêtés de 1991 relatifs au traitement par rayonnements ionisants des caséines des fruits secs (BDN 48, p.50).
- Arrêté de 1993 relatif au traitement par rayonnements ionisants des camemberts (BDN 52, p.60).

JURISPRUDENCE

- Jurisprudence relative à l'indemnisation des travailleurs atteints de maladies professionnelles dues aux radiations ionisantes : Affaire Dame Majoni de 1966-1969 (BDN 1, p.25 et BDN 3, p.26) ; Affaire Saltel de 1969-1970 (BDN 3, p.26 et BDN 6, p.32).
- Rejet en 1975 d'un recours tendant à l'annulation du Décret d'autorisation de la centrale de Fessenheim (BDN 15, p.28).
- Jugement en référé de 1975 relatif aux travaux préparatoires de la centrale de Creys-Malville (BDN 16, p.31). Décision de 1991 relative à l'autorisation de la centrale (BDN 48, p.22).
- Légalité en 1978 du Décret de 1975 autorisant le CEA à créer une société filiale (BDN 24, p.23).
- Décisions du Tribunal administratif de Strasbourg de 1986 refusant le sursis à exécution des autorisations de rejets d'effluents radioactifs de la centrale de Cattenom (BDN 38, p.43).
- Jugement de 1993 relatif à un accident d'irradiation à Forbach (BDN 52, p.37).
- Arrêts de 1995-1996 concernant le Centre de stockage de la Manche (BDN 57, p.74).
- Arrêt de 1997 du Conseil d'État relatif à Superphénix (BDN 59, p.40).

DÉCISIONS ADMINISTRATIVES

- Décret de 1996 sur le déclassement du réacteur EL4 (BDN 59, p.46).

ACCORDS

- Convention de 1996 avec la Belgique sur la protection radiologique dans les installations de la centrale nucléaire des Ardennes (BDN 1, p.33).
- Décret de 1967 publiant le Règlement international concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer (RID) (BDN 1, p.34).
- Convention de 1967 avec la République fédérale d'Allemagne relative à la construction et à l'exploitation du réacteur à très haut flux de Grenoble ; Avenants à cette Convention (BDN 1, p.34, BDN 9, p.39 et BDN 20, p.34). Adhésion en 1974 du Royaume-Uni (BDN 19, p.38). Protocole de 1981 (BDN 29, p.37).

- Décret de 1968 publiant les Annexes A et B modifiées de l'Accord européen concernant le transport international de marchandises dangereuses par route (ADR) (BDN 3, p.36) ; Décrets de 1971, 1972 et 1977 publiant des amendements (BDN 9, p.40, BDN 10, p.29 et BDN 20, p.33).
- Accord de coopération de 1970 avec la Suisse pour l'utilisation pacifique de l'énergie atomique (BDN 9, p.40) ; Abrogation et remplacement en 1988 (BDN 47, p.78).
- Décret de 1972 portant publication de la Convention internationale n° 115, concernant la protection des travailleurs contre les radiations ionisantes (BDN 10, p.28).
- Accord de 1972 avec le CERN relatif au statut juridique de cet Organisme (BDN 11, p.37).
- Ratification en 1973, de la Convention de Bruxelles de 1971 relative à la responsabilité civile dans le domaine du transport maritime de matières nucléaires (BDN 11, p.37).
- Échange de lettres de 1973 modifiant la Convention conclue avec le Conseil fédéral suisse relatives à l'extension en territoire français du CERN (BDN 13, p.33).
- Décret de 1974, autorisant la création de la Société centrale nucléaire européenne à neutrons rapides S.A. (NERSA) (BDN 14, p.45).
- Accord de coopération de 1975 avec l'Irak, relatif à l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques (BDN 18, p.47).
- Accord de 1975 avec la République fédérale d'Allemagne et la Suisse, relatif à la constitution d'une Commission tripartite pour les problèmes de voisinage dans les régions frontalières (BDN 19, p.38).
- Accord de 1976 avec l'URSS, relatif à la prévention du déclenchement accidentel ou non autorisé d'armes nucléaires (BDN 18, p.47).
- Accord de 1977 avec la République fédérale d'Allemagne sur l'assistance mutuelle en cas de catastrophes et de désastres graves (BDN 25, p.39, BDN 27, p.27) ; Accord supplémentaire de 1981 (BDN 28, p.44).
- Accord de 1978 avec l'Autriche relatif au contrat de retraitement entre la GKT et la COGEMA (BDN 22, p.38).
- Accord de 1978 avec la République fédérale d'Allemagne relatif à la coopération dans le domaine de la sûreté des réacteurs à eau légère (BDN 23, p.54). Prorogation en 1983 de l'Accord (BDN 35, p.59). Nouvelle prorogation de 1988 (BDN 43, p.105).
- Accord de 1978 avec la République fédérale d'Allemagne et le Japon relatif à la coopération technique dans le domaine des réacteurs à neutrons rapides (BDN 23, p.55).
- Accord de 1978 avec l'AIEA et Euratom en vue de l'application des garanties à certaines matières nucléaires (BDN 28, p.46).

- Accord de 1979 avec la Suisse sur les échanges d’informations en cas d’accident pouvant avoir des conséquences radiologiques (BDN 25, p.41) ; Abrogation et remplacement en 1989 (BDN 45, p.88)..
- Accord et Protocole de coopération scientifique et technique de 1980 avec le Portugal dans le domaine des utilisations pacifiques de l’énergie nucléaire (BDN 30, p.40).
- Accord de 1981 avec le Japon relatif à la sûreté des réacteurs à eau légère (BDN 27, p.27).
- Accord de 1981 avec l’Égypte sur la coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l’énergie nucléaire (BDN 30, p.38).
- Accord de 1981 avec la Corée sur la coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l’énergie nucléaire (BDN 30, p.37).
- Accord de 1981 avec l’Australie relatif aux transferts nucléaires (BDN 35, p.60).
- Convention de 1981 avec la Belgique sur l’assistance mutuelle en cas de catastrophes ou d’accidents graves (BDN 34, p.48).
- Accord de 1983 avec le Royaume-Uni relatif aux échanges d’informations en cas de situation d’urgence radiologique (BDN 33, p.37).
- Memorandum d’accord de 1983 entre le DOE et le CEA dans le domaine de la protection physique des matières nucléaires et des installations (BDN 33, p.36).
- Accord de 1983 avec le Luxembourg sur les échanges d’informations en cas d’incident pouvant avoir des conséquences radiologiques (BDN 34, p.49).
- Accord de 1984 avec le CERN relatif à la sûreté des installations liées à l’anneau de collisions à électrons (BDN 36, p.45).
- Accord de 1985 avec le CERN relatif au Statut juridique des matières nucléaires détenues par le CERN sur le territoire français (BDN 38, p.57).
- Accord de coopération technique de 1986 avec l’Espagne en 1986 relatif à la gestion des déchets radioactifs (BDN 38, p.59).
- Avenant de 1988 à l’Accord de 1962 conclu avec le Luxembourg sur l’assistance mutuelle entre les services respectifs d’incendie et de secours (BDN 43, p.108).
- Accord de 1987 avec la Suisse sur l’assistance mutuelle en cas de catastrophe ou d’accident grave (BDN 43, p.108).
- Déclaration conjointe de 1989 avec la République fédérale d’Allemagne sur la coopération dans le domaine de l’utilisation pacifique de l’énergie nucléaire (BDN 44, p.61) ; Déclaration commune de 1991 sur la sûreté (BDN 48, p.65).

- Accord de 1990 avec la République fédérale d'Allemagne, relatif au retraitement à la Hague d'éléments combustibles irradiés provenant de centrales nucléaires allemandes (BDN 46, p.87).
- Arrangement administratif de 1990 avec le Canada, relatif à l'échange d'informations techniques et à la coopération en matière de réglementation de la sûreté nucléaire (BDN 46, p.90).
- Modification en 1990 de l'accord de coopération conclu avec le Japon, sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 46, p.90).
- Accord de 1988 avec la Suisse relatif au retour du plutonium (BDN 47, p.77).
- Accord de 1990 avec l'URSS sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 47, p.78) ; Accords de 1993 et 1996 (BDN 52, p.86, BDN 58, p.132).
- Accord de 1991 avec l'Allemagne sur la partie terminale du cycle du combustible (BDN 48, p.66).
- Accord de 1991 avec la Hongrie sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 48, p.69).
- Accord de 1991 avec le Japon dans le domaine des technologies nucléaires avancées (BDN 48, p.70).
- Accord de 1993 avec le Japon dans le domaine de la sûreté nucléaire (BDN 52, p.85).
- Accord de coopération de 1994 avec le Japon sur la gestion des déchets radioactifs (BDN 54, p.73).

Ghana

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Organisation et structures

- Loi de 1963 et amendements de 1966 et 1969, portant création d'une Commission de l'énergie atomique (BDN 7, p.19). Modification de 1993 (BDN 52, p.61).

Protection contre les radiations

- Règlement de 1993 sur la radioprotection (BDN 52, p.61).

Grèce

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Législation générale

- Loi de 1968 portant sur la réorganisation de la Commission grecque de l'énergie atomique (BDN 2, p.21). Cette Loi est reproduite dans le *Supplément au BDN 2*.
- Transposition en 1996/1997 des Directives européennes (BDN 59, p.56).

Organisation et structures

- Décret de 1978 relatif à la réorganisation de la Commission grecque de l'énergie atomique (BDN 23, p.24).
- Décret de 1979 portant création d'un Institut de physique des rayonnements (BDN 27, p.12).
- Loi de 1985 sur le développement de la recherche scientifique et technologique (BDN 37, p.24). Des extraits de la Loi intéressant les activités nucléaires sont reproduits dans le *BDN 37*, p.53.

Protection contre les radiations

- Règlements de 1997 sur la protection contre les rayonnements dans le domaine médical (BDN 10, p.13).
- Décret de 1974 relatif à la protection contre les dangers des rayonnements ionisants (BDN 11, p.16 et BDN 15, p.13).
- Règlement de 1989 relatif à la protection radiologique (BDN 49, p.62).

Régime des installations nucléaires

- Décret-Loi de 1971 portant sur les conditions de la construction et de l'exploitation des installations nucléaires (BDN 8, p.11). Ce Décret est reproduit dans le *BDN 8*, p.38.
- Décret de 1978 fixant les conditions et la procédure pour la délivrance d'une autorisation de site en vue de l'installation d'une centrale nucléaire (BDN 22, p.11).

Responsabilité civile

- Décret-Loi de 1969 relatif à la ratification de la Convention de Paris (BDN 5, p.12 et BDN 6, p.15).

ACCORDS

- Accord de 1995 avec la Roumanie relatif à la notification rapide d'un accident nucléaire et à l'échange d'informations (BDN 55, p.58).

Hong-Kong

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Protection contre les radiations

- Règlement de 1995 relatif aux rayonnements ionisants (BDN 57, p.89).

Hongrie

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Législation générale

- Loi de 1996 sur l'énergie atomique (BDN 59, p.56). Le texte de la Loi est reproduit dans le *Supplément au BDN 60*. Règlements d'application de 1997 (BDN 60, p.92).

Protection contre les radiations

- Ordonnance de 1988 relative à la radioprotection (BDN 45, p.65).
- Ordonnance de 1989 relative à la mise sur pied du système national de prévention des accidents nucléaires (BDN 46, p.75).

Régime des installations nucléaires

- Décret de 1993 relatif à la sûreté des centrales nucléaires (BDN 52, p.62).

Régime des matières radioactives

- Décret de 1993 relatif à l'enregistrement des matières radioactives (BDN 52, p.63).

Transport des matières radioactives

- Ordonnance de 1988 relative à l'expédition et au transport des substances radioactives (BDN 45, p.65).

Réglementation du commerce nucléaire

- Décret de 1993 relatif à l'enregistrement et au contrôle des matières radioactives (BDN 52, p.63).

ACCORDS

- Accord de 1987 avec l'Autriche sur des questions d'intérêt commun se rapportant aux installations nucléaires (BDN 42, p.55).
- Accord de coopération de 1988 avec le Canada sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire. Le texte de l'Accord est reproduit dans le ***BDN 42***, p.65 ; Arrangement administratif de 1989 (BDN 44, p.64).
- Accord de 1990 avec la Tchécoslovaquie sur la sûreté nucléaire et la radioprotection (BDN 47, p.78).
- Accord de 1991 avec l'Allemagne sur la notification rapide d'un accident nucléaire (BDN 47, p.74).
- Accord de 1991 avec la France sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 48, p.69).

- Accord de coopération de 1991 dans le domaine nucléaire avec les États-Unis (BDN 49, p.81).
- Accord de 1991 avec les Communautés Européennes établissant une association pour apporter une assistance à la Hongrie dans le domaine nucléaire (BDN 52, p.88).
- Accord de 1995 avec la Slovénie relatif à l'échange rapide d'informations en cas de situation d'urgence radiologique (BDN 57, p.104).

Inde

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Irradiation des denrées alimentaires

- Règlement de 1990 relatif à l'irradiation des denrées alimentaires (BDN 49, p.64).

ACCORDS

- Accord de coopération de 1971 avec l'Allemagne sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 11, p.37).
- Accord de coopération de 1974 avec l'Argentine dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 31, p.72).
- Accord de 1988 avec le Pakistan sur l'interdiction des attaques contre les installations nucléaires (BDN 44, p.66).
- Protocole d'Accord de 1996 avec le Brésil sur la coopération dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 57, p.100).

Indonésie

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Législation générale

- Loi de 1997 sur l'énergie atomique (BDN 59, p.58).

Organisation et structures

- Création en 1973 d'un Ministère d'État pour la recherche (BDN 12, p.19). Cf. Décisions administratives infra.

Protection contre les radiations

- Règlement de 1975 concernant la protection des travailleurs contre les radiations (BDN 6, p.15, BDN 8, p.12 et BDN 21, p.22).
- Règlement de 1993 relatif aux équipements émettant des rayonnements (BDN 52, p.63).

Régime des installations nucléaires

- Établissement en 1972 d'un Comité préparatoire à la construction des centrales nucléaires de puissance (BDN 10, p.22). Cf. Décisions administratives infra.
- Décret de 1976 sur l'évaluation des sites des centrales nucléaires (BDN 21, p.23).
- Projet de Règlement de 1993 relatif aux réacteurs nucléaires (BDN 52, p.64).

Régime des matières radioactives (y compris protection physique)

- Projet de Règlement de 1970 concernant le régime d'autorisation de l'utilisation des matières radioactives (BDN 6, p.15 et BDN 8, p.12).
- Règlement de 1975 relatif à l'autorisation de l'utilisation des matières radioactives et des autres sources de rayonnements (BDN 21, p.24).
- Décret de 1976 relatif aux dispenses d'autorisation pour les matières de faible activité (BDN 21, p.24).

Transport des matières radioactives

- Décret de 1974 relatif aux dispositions de sécurité pour le transport des matières radioactives (BDN 21, p.25).
- Règlement de 1975 relatif au transport des matières radioactives (BDN 21, p.25).

Protection de l'environnement

- Règlement de 1992 relatif au niveau de radioactivité maximum admissible dans l'environnement (BDN 52, p.65).
- Décret de 1994 relatif aux études d'impact pour la construction et la mise en service de centrales nucléaires (BDN 57, p.90).

DÉCISIONS ADMINISTRATIVES

- Établissement en 1972 d'un Comité préparatoire à la construction des centrales nucléaires de puissance (BDN 10, p.22)
- Création en 1973 d'un Ministère d'État pour la recherche (BDN 12, p.19).

ACCORDS

- Accord de coopération de 1990 avec l'Argentine dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 53, p.114).

Iran

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Organisation et structures

- Loi de 1974 relative à l'Organisation de l'énergie atomique (BDN 17, p.16).

ACCORDS

- Accord de 1976 avec la République fédérale d'Allemagne relatif à la coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 21, p.51).

Irlande

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Organisation et structures

- Loi de 1971 établissant un Conseil de l'énergie nucléaire (BDN 5, p.13, BDN 7, p.21, BDN 8, p.13 et BDN 13, p.12). Le texte de la Loi est reproduit dans le ***BDN 8***, p.41. Abolition du Conseil par la Loi de 1991 sur la radioprotection (BDN 45, p.66 et BDN 48, p.51).

Protection contre les radiations

- Règlement de 1972 sur la protection contre les rayonnements ionisants émis par les substances radioactives sous forme scellée (BDN 4, p.14 et BDN 9, p.22).
- Règlement de 1972 sur les rayonnements ionisants (substances radioactives non scellées) (BDN 13, p.12).
- Règlement communautaire de 1988 relatif à l'utilisation des rayonnements ionisants à des fins médicales (BDN 43, p.91).
- Projet de Loi de 1988 relatif à la santé, à la sécurité et au bien-être dans le travail (BDN 43, p.42).
- Loi de 1990 sur la radioprotection (BDN 45, p.66 et BDN 48, p.51).
- Règlement communautaire de 1991 sur l'utilisation des rayonnements ionisants (BDN 47, p.58).

Régime des matières radioactives (y compris protection physique)

- Arrêté de 1977 relatif au contrôle général des combustibles fissiles, des substances radioactives et des appareils émettant des rayonnements (BDN 20, p.14). Abrogé et remplacé par un Arrêté de 1993 pris en application de la Loi de 1991 sur la radioprotection (BDN 55, p.36).

Gestion des déchets radioactifs

- Loi de 1996 relative à l’immersion en mer (BDN 59, p.59).

Transport des matières radioactives

- Loi de 1996 sur les ports limitant l’accès des navires à propulsion nucléaire ou transportant des armes ou des matières nucléaires (BDN 58, p.97).

JURISPRUDENCE

- Constance Shortt et Consorts contre l’Irlande et le Procureur général ainsi que British Nuclear Fuels, plc. (BDN 59, p.42).

Islande

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Protection contre les radiations

- Règlement de 1968 pris en application de la Loi de 1962 sur les mesures de sécurité contre les rayonnements ionisants et portant création d’un laboratoire d’hygiène contre les rayonnements (BDN 2, p.21). Loi de 1982 portant modification de la Loi de 1962 (BDN 36, p.19). Abrogée par la Loi de 1985 relative à la radioprotection (BDN 41, p.22).
- Règlement de 1986 relatif aux mesures de sécurité concernant les rayonnements ionisants (BDN 41, p.24).

Israël

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Protection contre les radiations

- Règlement de 1979 sur l'emploi féminin (travaux mettant en jeu des rayonnements ionisants) (BDN 27, p.13).

Régime des installations nucléaires

- Arrêté et Déclaration de 1975 relatif au contrôle des marchés et services publics (construction et exploitation des réacteurs nucléaires) (BDN 15, p.14).

Régime des matières radioactives (y compris protection physique)

- Règlement de 1979 sur l'exercice de la pharmacie (éléments radioactifs et produits associés) (BDN 27, p.13).

Irradiation des denrées alimentaires

- Règlement de 1967 relatif à la préservation des denrées alimentaires par irradiation (BDN 7, p.22).

Italie

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Législation générale

- Loi de 1962 sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire ; Amendement de 1969 (BDN 4, p.14 et BDN 5, p.13). Le texte modifié est reproduit dans le *Supplément au BDN 16*.
- Décret de 1973 pris en application du Traité interdisant de placer des armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive sur le fond des mers (BDN 15, p.15).

- Loi de 1989 relative à la participation de l'Italie à la procédure réglementaire des Communautés Européennes (BDN 43, p.93).
- Loi communautaire de 1994 dans la législation italienne (BDN 53, p.98).

Organisation et structures

- Loi de 1971 concernant la réorganisation du Comité national de l'énergie nucléaire – CNEN (BDN 1, p.20, BDN 2, p.22 et BDN 9, p.57). Cette Loi est reproduite dans le **BDN 9**, p.41. CNEN remplacé par la Loi de 1982 relative à la création du Comité national pour la recherche et le développement de l'énergie nucléaire et des sources énergétiques de substitution – ENEA (BDN 29, p.23). Loi de 1982 sur le financement du programme nucléaire quinquennal de l'ENEA (BDN 29, p.24). Loi sur le CNEN, telle qu'elle a été modifiée par la Loi de 1982 portant réorganisation du CNEN, qui devient l'ENEA (BDN 30, p.17). Le texte de la Loi, modifiée, est reproduit dans le **Supplément au BDN 30**. Loi de 1991 portant réorganisation de l'ENEA (BDN 48, p.52).
- Loi de 1978 instituant un Service national de santé unifié (BDN 23, p.25).
- Décret de 1979 portant création d'un Comité interministériel sur la protection physique des matières nucléaires (BDN 25, p.25).
- Décret de 1980 relatif à l'Institut supérieur de la sécurité du travail (BDN 27, p.14).
- Décret-Loi de 1981 relatif à la création de centres sanitaires régionaux (BDN 29, p.24).
- Projet de loi de 1983 sur la création d'un Service national pour la protection civile (BDN 33, p.16).
- Loi de 1986 portant création d'un Ministère de l'Environnement (BDN 38, p.26).
- Décret de 1986 portant création d'une Commission chargée de l'examen des problèmes liés aux situations d'urgence (BDN 38, p.26).
- Loi de 1994 relative à la création de l'Agence nationale pour la protection de l'environnement (BDN 53, p.98).

Protection contre les radiations

- Décret de 1964 relatif à la protection contre les radiations : Décrets d'application de 1969, 1970 et 1972 (BDN 5, p.14, BDN 6, p.17 et BDN 7, p.22). Le Décret de 1971 est reproduit dans le **BDN 7**, p.50.
- Décret de 1967 sur les matières radioactives soumises à déclaration et à autorisation (BDN 1, p.19).

- Décret de 1967 autorisant le transport occasionnel de certaines matières radioactives exemptées (BDN 1, p.19).
- Décret de 1968 déterminant les doses et concentrations maximales admissibles pour la protection des travailleurs contre les radiations (BDN 2, p.22).
- Loi de 1970 sur les techniciens en radiologie médicale (BDN 8, p.15).
- Décrets de 1972 et de 1974 relatifs à l'établissement de listes d'experts et de médecins agréés pour la surveillance de la radioprotection (BDN 12, p.9 et BDN 13, p.13).
- Décret de 1973 relatif à l'assurance obligatoire du personnel médical contre les dangers des rayonnements ionisants (BDN 15, p.15).
- Décret de 1975 modifiant la liste des maladies professionnelles, dans les emplois industriels ou agricoles soumis à un régime d'assurance obligatoire (BDN 17, p.17).
- Décret ministériel de 1976 mettant à jour la liste des industries insalubres (BDN 19, p.10).
- Décret de 1976 sur l'amélioration des conditions de travail des mères (BDN 19, p.9).
- Décret de 1977 relatif aux niveaux de contamination de l'air, de l'eau, du sol, de la nourriture et de l'eau potable (BDN 20, p.16).
- Circulaire de 1977 relative aux utilisations médicales des rayonnements ionisants (BDN 21, p.26).
- Décret de 1978 sur les examens d'aptitude pour les experts qualifiés et les médecins agréés dans le domaine de la protection contre les radiations (BDN 22, p.12).
- Décret de 1978 relatif à la sécurité et à la protection sanitaire des travailleurs de l'industrie extractive contre les rayonnements ionisants (BDN 23, p.26).
- Décret de 1981 sur l'aide et l'assistance aux populations frappées par des catastrophes (BDN 27, p.15).
- Décret de 1981 sur la qualification des experts et des médecins en matière de radioprotection (BDN 28, p.24).
- Décret de 1981 modifiant la liste des industries insalubres (BDN 29, p.24).
- Décret de 1982 relatif à la Directive Communautaire sur la normalisation des signaux de sécurité dans les lieux de travail (BDN 30, p.18).
- Loi de 1983 portant modification de la réglementation relative aux activités des techniciens en radiologie médicale (BDN 31, p.14).

- Circulaire de 1983 sur les situations d’alerte dans le domaine nucléaire (BDN 32, p.11).
- Projet de Loi de 1983 sur la révision de la législation en matière de radioprotection (BDN 33, p.16).
- Circulaire de 1984 sur la protection contre les rayonnements en radiologie et médecine nucléaire (BDN 34, p.24).
- Transposition en 1990 et 1992 des Directives communautaires (BDN 46, p.76, BDN 49, p.65) ; Décret de 1995 concernant la transposition des Directives Euratom en matière de radioprotection (BDN 56, p.86). Le texte de ce Décret est reproduit dans le *Supplément au BDN 58*, p.21). Décrets d’application de 1997 (BDN 59, p.59 et BDN 60, p.93).
- Décret de 1990 relatif à la surveillance physique et médicale des travailleurs (BDN 49, p.64).
- Décrets d’application de 1997 relatifs à la protection des patients contre les radiations (BDN 59, p.59 et BDN 60, p.93).

Régime des installations nucléaires

- Loi de 1962 sur les utilisations pacifiques de l’énergie nucléaire (Cf. Législation générale).
- Décret de 1970 sur les aptitudes requises pour l’exploitation technique des installations nucléaires, complété par un Décret de 1973 (BDN 8, p.13 et BDN 15, p.16).
- Loi de 1975 sur les centrales électronucléaires (BDN 16, p.21) ; Amendement de 1983 (BDN 31, p.14).
- Loi de 1976 sur les servitudes d’origine militaires (BDN 20, p.16).
- Décret de 1977 soumettant certaines installations nucléaires aux dispositions de l’article 55 du Décret de 1964 (BDN 20, p.16).
- Décret de 1978 relatif à l’exclusion d’installations nucléaires de l’application des exigences en matière de contrôle de combustion (BDN 21, p.27).
- Circulaire de 1978 relative à la procédure d’autorisation de la construction et de l’exploitation de certaines installations nucléaires (BDN 22, p.13).
- Décret de 1982 concernant les installations soumises à inspection pour la prévention des incendies (BDN 29, p.24) ; Loi de 1985 relative aux certificats provisoires pour les activités entreprises dans ces installations (BDN 36, p.20).
- Décret de 1988 relatif à l’évaluation de l’impact sur l’environnement (BDN 42, p.26).

Régime des matières radioactives (y compris protection physique)

- Loi de 1969 modifiant les dispositions de la Loi de 1962 relatives aux exemptions au régime de déclaration et d'autorisation des substances nucléaires (BDN 4, p.14 et BDN 5, p.13). Le projet de Loi est reproduit dans le **BDN 4**, p.14. ; Décret de 1970 (BDN 8, p.16). Ce Décret est reproduit dans le **BDN 8**, p.52 ; Modification de 1973 (BDN 12, p.10).
- Décret de 1974 relatif au régime d'autorisation des radioisotopes (BDN 15, p.16).
- Décret de 1976 sur le régime d'importation des marchandises (BDN 18, p.36).
- Circulaire de 1977 relative à l'utilisation de paratonnerres à pointe radioactive (BDN 20, p.17).
- Décret de 1982 relatif aux conditions de notification des matières radioactives (BDN 30, p.18).
- Décret de 1982 relatif aux conditions de détention des matières fissiles spéciales et des matières brutes (BDN 31, p.15).

Gestion des déchets radioactifs

- Circulaire de 1994 concernant les transferts de déchets radioactifs (BDN 55, p.36).

Transport des matières radioactives

- Circulaire de 1982 sur le transport aérien des matières radioactives et des matières fissiles spéciales (BDN 29, p.25) ; Circulaire de 1992 (BDN 52, p.65)..
- Circulaire de 1993 concernant les transferts de substances radioactives dans l'Union Européenne (BDN 53, p.99).

Protection de l'environnement

- Directives de 1978 sur l'immersion en mer (BDN 22, p.13).
- Circulaire de 1987 relative au contrôle de la radioactivité de l'environnement (BDN 39, p.23).

Responsabilité civile

- Loi de 1962 sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire. (Cf. Législation générale supra).
- Décret de 1975, de mise en application des Conventions internationales dans le domaine de la responsabilité civile nucléaire (BDN 16, p.24).

- Décret de 1976 relatif au modèle de certificat de garantie financière pour le transport des matières nucléaires (BDN 17, p.18).
- Décret de 1978 approuvant les conditions générales des polices d'assurance responsabilité civile nucléaire (BDN 21, p.28).
- Décret de 1979 relatif à l'exclusion de certaines catégories de substances nucléaires (BDN 23, p.26).

Navires à propulsion nucléaire

- Projet de Loi de 1971 portant application de l'Accord de 1964 entre l'Italie et les États-Unis relatif au navire nucléaire « Savannah » (BDN 7, p.23).
- Décret de 1972 portant approbation du Règlement relatif à la sécurité de la navigation et de la vie humaine en mer (BDN 13, p.13).

Irradiation des denrées alimentaires

- Décret de 1973 autorisant la conservation des pommes de terre, des oignons et de l'ail au moyen du traitement par les rayons gamma (BDN 12, p.10).

JURISPRUDENCE

- Arrêt de 1974 sur l'inconstitutionnalité de la Loi de 1962 sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 15, p.29).
- Arrêt de 1974 sur la détention de matières radioactives par des établissements militaires (BDN 17, p.24).
- Arrêt de 1979 de la Cour de Cassation en matière d'implantation de centrales nucléaires (BDN 24, p.24).
- Arrêt de 1980 du Conseil d'État relatif à la centrale nucléaire de Montalto di Castro (BDN 27). Arrêt de 1982 relatif à la centrale (BDN 31, p.25).
- Arrêt de 1981 de la Cour Constitutionnelle s'opposant à un référendum sur la législation relative au choix des sites de centrales nucléaires (BDN 27, p.23).
- Annulation de 1986 d'une Ordonnance du Tribunal régional du Piémont concernant la centrale nucléaire de Trino Vercellese (BDN 39, p.28).

- Décision de 1987 de la Cour constitutionnelle relative aux projets de référendum populaire sur les questions nucléaires (BDN 39, p.29). (Cf. également Articles, BDN 40).
- Arrêt de 1987 sur la constitutionnalité de la Loi de 1962 sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 40, p.27).

ACCORDS

- Loi de 1974 approuvant la ratification de la Convention de Paris ainsi que de la Convention Complémentaire de Bruxelles (BDN 13, p.36). Ratification en 1975 de la Convention de Paris (BDN 16, p.43) et en 1976 de la Convention Complémentaire de Bruxelles (BDN 17, p.33).
- Décret de 1979 mettant en application des amendements aux Annexes A et B de l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (BDN 25, p.44).
- Loi de 1982 approuvant la ratification de la Convention sur la protection physique des matières nucléaires (BDN 30, p.41).
- Ratification en 1983 de la Convention de Londres sur la prévention de la pollution des mers résultant de l'immersion des déchets et autres matières (BDN 32, p.73). Dépôt en 1984 de l'instrument de ratification (BDN 34, p.51).
- Modification en 1983 de l'Accord de Sièges avec l'AIEA relatif au Centre international de physique théorique à Trieste (BDN 37, p.50).
- Loi de 1985 approuvant la ratification des Protocoles de 1982 portant modification de la Convention de Paris et de la Convention Complémentaire de Bruxelles (BDN 35, p.64).
- Accord de 1989 conclu avec la Suisse sur les échanges d'informations concernant les installations nucléaires (BDN 45, p.89).
- Memorandum de coopération de 1989 avec l'URSS en matière de recherche sur la fusion thermonucléaire contrôlée (BDN 45, p.89).
- Accord de coopération de 1989 avec le Brésil dans les domaines économique, industriel, scientifique, technique et culturel (BDN 49, p.80).

Japon

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Législation générale

- Législation applicable en 1973 à l'autorisation des activités nucléaires (BDN 11, p.19).
- Amendements de 1978 à la Loi fondamentale de 1955 et à la Loi de 1955 sur la Commission de la sécurité nucléaire (BDN 22, p.14).
- Amendements de 1978, 1979, 1980, 1986, 1988 et 1993 de la Loi de 1957 sur la réglementation des matières brutes, combustibles nucléaires et réacteurs (BDN 22, p.14, BDN 24, p.12, BDN 25, p.25, BDN 38, p.27, BDN 43, p.94 et BDN 56, p.92).
- Examen en 1984 de la législation sur l'énergie nucléaire (BDN 34, p.24). Nouvel examen en 1990 (BDN 45, p.67).

Organisation et structures

- Loi de 1975 sur la réorganisation de l'Agence pour la Science et la Technologie (BDN 17, p.19).
- Création en 1984 d'un Comité pour la réglementation de la sécurité de l'évacuation des déchets radioactifs (BDN 34, p.25).

Protection contre les radiations

- Amendements de 1980 et 1993 à la Loi de 1957 sur la prévention des dangers dûs aux radiations (BDN 25, p.25, BDN 56, p.92).
- Modification en 1981 de la réglementation de 1972 sur la prévention des dangers dûs aux radiations (BDN 38, p.27).

Régime des installations nucléaires

- Loi de 1974 sur l'aménagement des zones avoisinant les centrales électrogènes classiques et nucléaires (BDN 11, p.22 et BDN 14, p.32).
- Modification en 1981 de la réglementation de 1957 sur la mise en service et l'exploitation des réacteurs de recherche expérimentaux (BDN 38, p.28).

- Amendement de 1981 de l’Ordonnance ministérielle de 1965 fixant les normes techniques applicables aux centrales nucléaires (BDN 38, p.28).
- Modification en 1981 de la réglementation de 1978 relative à la mise en service et au fonctionnement des réacteurs électronucléaires (BDN 38, p.28).
- Modification en 1983 de la réglementation de 1980 pour le versement de fonds publics destinés aux mesures d’urgence (BDN 38, p.29).
- Guides de sûreté de 1991 pour les réacteurs de recherche (BDN 50, p.73).

Régime des matières radioactives (y compris protection physique)

- Système national de 1978 de garanties et de protection physique des matières nucléaires (BDN 21, p.28).
- Loi de 1988 portant amendement de la Loi de 1957 sur la réglementation des matières brutes, combustibles nucléaires et réacteurs (BDN 43, p.94).

Transport des matières radioactives

- Modification en 1990 du Règlement sur le transport des matières radioactives (BDN 50, p.73).

Protection de l’environnement

- Loi de 1997 concernant les impacts sur l’environnement (BDN 60, p.93).

Responsabilité civile

- Loi de 1971 modifiant la Loi de 1961 sur la réparation des dommages nucléaires (BDN 6, p.19, BDN 7, p.24 et BDN 9, p.24). Cette Loi est reproduite dans le *Supplément au BDN 9*. Modification de 1979 (BDN 23, p.27). Modification de 1989 (BDN 43, p.95). Le texte consolidé de la Loi et le texte de son Décret d’application sont reproduits dans le *Supplément au BDN 45*. Nouvelle modification de 1994 (BDN 56, p.92).
- Modification en 1971 de la Loi sur les Conventions d’indemnisation relatives à la réparation des dommages nucléaires (BDN 11, p.23). Le texte de la Loi est reproduit dans le *Supplément au BDN 11*. Le texte consolidé de la Loi est reproduit dans le *Supplément au BDN 45*.
- Amendement en 1971 de l’Arrêté de 1962 relatif au montant de la garantie financière (BDN 12, p.10).
- Accord de 1978 concernant la sécurité et l’indemnisation des pêcheurs au sujet de la centrale de Onawaga (BDN 23, p.27).

Navires à propulsion nucléaire

- Modification en 1971 de la Loi sur les Conventions d'indemnisation relatives à la réparation des dommages nucléaires (BDN 11, p.23). Le texte de la Loi est reproduit dans le *Supplément au BDN II*. Cf. Responsabilité civile supra.

JURISPRUDENCE

- Arrêts de 1978 et 1984 relatifs à la centrale nucléaire d'Itaka 1 (BDN 22, p.33 et BDN 35, p.42).
- Arrêts de 1984 et 1990 relatifs à la centrale nucléaire de Fukushima II-1 (BDN 34, p.32 et BDN 45, p.39).
- Décisions de 1992 de la Cour Suprême relatives au prototype FBR Monju et aux centrales nucléaires Ikata-I et Fukushima II-1 (BDN 52, p.40).

DÉCISIONS ADMINISTRATIVES

- Rapport de 1997 sur la Société pour le développement des réacteurs de puissance et des combustibles nucléaires (BDN 60, p.77).

ACCORDS

- Accords de 1976 avec les États-Unis relatifs à la participation japonaise aux travaux de recherche sur la sécurité des réacteurs (BDN 17, p.32).
- Accord de 1977 avec les États-Unis en 1977 pour le retraitement de matières nucléaires d'origine américaine (BDN 21, p.52).
- Accord de 1978 avec la République fédérale d'Allemagne et la France, relatif à la coopération technique dans le domaine des réacteurs à neutrons rapides (BDN 23, p.55).
- Protocole de 1978 amendant l'Accord avec le Canada, relatif à la coopération sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 23, p.57, BDN 25, p.42).
- Accord de 1981 avec la France, relatif à la sûreté des réacteurs à eau légère (BDN 27, p.27).

- Accords de 1982, 1983 et 1984 entre le Japan Power Reactor and Nuclear Fuel Corporation (PNC) et le Département de l'Énergie des États-Unis (DOE) concernant les surgénérateurs à neutrons rapides refroidis par métal liquide (LMFBR) (BDN 30, p.37, BDN 33, p.37).
- Accord révisé en 1982 avec l'Australie sur la coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 30, p.38). Modification en 1991 (BDN 48, p.67).
- Accord de coopération de 1985 avec la République populaire de Chine relatif aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 36, p.46).
- Accord de coopération de 1987 avec les États-Unis dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 40, p.49).
- Modification en 1990 de l'Accord de coopération avec la France sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 46, p.90).
- Arrangement conclu en 1990 avec la Corée, relatif à la coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 46, p.91).
- Accord de 1990 avec le Mexique dans le domaine des sciences et technologies nucléaires (BDN 47, p.79).
- Accord de 1991 avec la France dans le domaine des technologies nucléaires avancées (BDN 48, p.70).
- Accord de 1991 avec la Corée sur des échanges d'informations sur la sûreté des réacteurs (BDN 50, p.85).
- Memorandum de 1991 avec la Corée sur un échange d'informations sur l'information du public (BDN 50, p.86).
- Accord de 1993 avec la France dans le domaine de la sûreté nucléaire (BDN 52, p.85).
- Accord de coopération de 1994 avec la France sur la gestion des déchets radioactifs (BDN 54, p.73).

Jordanie

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Législation générale

- Loi de 1987 relative à l'énergie nucléaire et à la radioprotection (BDN 54, p.53).

Kazakhstan

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Législation générale

- Règlement temporaire de 1994 relatif à l'utilisation de l'énergie atomique (BDN 55, p.37).
- Loi de 1997 sur les utilisations pacifiques de l'énergie atomique (BDN 59, p.60).

Organisation et structures

- Résolution de 1993 portant création de l'Agence pour l'Énergie Atomique (BDN 55, p.37).

Régime des matières radioactives (y compris protection physique)

- Règlement et Directives de 1994 sur la protection physique des matières nucléaires (BDN 55, p.38).

Kenya

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Protection contre les radiations

- Loi de 1984 relative à la radioprotection (BDN 49, p.65).

Koweït

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Protection contre les radiations

- Décret de 1977 promulguant la Loi relative à l'utilisation des rayonnements ionisants et à la protection contre leurs dangers (BDN 22, p.17).

Lettonie

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Législation générale

- Loi de 1994 sur les rayonnements et la sûreté nucléaire (BDN 55, p.38). Le texte de la Loi est reproduit dans le *Supplément au BDN 55*.
- Projet de réglementation nucléaire de 1994 (BDN 55, p.39).

Organisation et structures

- Liste de 1994 des autorités compétentes dans le domaine nucléaire (BDN 55, p.40).

Protection contre les radiations

- Règlement de 1996 relatif à l'autorisation des activités mettant en jeu des substances radioactives et d'autres sources radioactives (BDN 59, p.60).
- Règlement de 1997 pour la protection contre les rayonnements ionisants (BDN 57, p.91, BDN 59, p.61).

ACCORDS

- Accord de 1993 avec l'Allemagne dans le domaine de la protection de l'environnement (BDN 52, p.84).

Liban

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Protection contre les radiations

- Décret de 1983 relatif à l'utilisation de rayonnements ionisants et à la protection contre leurs effets (BDN 36, p.20).

Libye

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Protection contre les radiations

- Loi de 1982 relative à l'utilisation des rayonnements ionisants et à la protection contre leurs dangers (BDN 39, p.23).

Lituanie

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Législation générale

- Loi de 1996 relative à l'énergie nucléaire (BDN 59, p.61). Le texte de cette Loi est reproduit dans le *Supplément au BDN 60*.

ACCORDS

- Accord de 1993 avec l'Allemagne dans le domaine de la protection de l'environnement (BDN 52, p.84).
- Accord de 1993 avec le Danemark en matière de sûreté nucléaire et de radioprotection (BDN 55, p.58).
- Accord de 1995 avec la Pologne sur la notification rapide des accidents nucléaires (BDN 56, p.106).
- Accord de 1996 avec l'Allemagne sur l'assistance mutuelle en cas de catastrophe (BDN 57, p.99).

Luxembourg

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Protection contre les radiations

- Règlement de 1967 portant exécution de la Loi de 1963 concernant la protection de la population contre les radiations ionisantes (BDN 1, p.21). Abrogé et remplacé par un Règlement de 1990 (BDN 48, p.52). Modification en 1994 (BDN 55, p.40). Modification en 1996 (BDN 60, p.94).
- Loi de 1983 concernant l'utilisation médicale des rayonnements ionisants (BDN 34, p.25); Règlement de 1987 (BDN 41, p.24).

Réglementation du commerce nucléaire (y compris non-prolifération)

- Règlement de 1994 interdisant les détecteurs d'incendie ou de fumée comportant des radioéléments (BDN 55, p.41).

ACCORDS

- Traité de 1978 avec la République fédérale d'Allemagne sur l'assistance mutuelle en cas de catastrophes (BDN 28, p.45).
- Accord de 1983 avec la France sur les échanges d'informations en cas d'incident pouvant avoir des conséquences radiologiques (BDN 34, p.49).
- Avenant de 1988 à l'Accord de 1962 avec la France sur l'assistance mutuelle entre les services respectifs d'incendie et de secours (BDN 43, p.108).

Madagascar

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Organisation et structures

- Décret de 1992 relatif à la création de l'Institut national des sciences et techniques nucléaires (BDN 53, p.100).

Protection contre les radiations

- Réglementation de 1993 relative à la radioprotection (BDN 53, p.100).
- Décret de 1993 relatif à la protection contre les rayonnements ionisants (BDN 54, p.55).

Transport des matières radioactives

- Arrêté interministériel de 1994 relatif au transport des matières radioactives (BDN 53, p.101, BDN 55, p.41).

Malaisie

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Législation générale

- Loi de 1984 relative à l'autorisation de l'énergie atomique (BDN 34, p.26).

Protection contre les radiations

- Règles de 1974 relatives à la protection contre les radiations (BDN 22, p.18).

Maroc

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Organisation et structures

- Projet de Décret de 1992 portant création du Conseil national de l'énergie nucléaire (BDN 51, p.76).

Ile Maurice

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Protection contre les radiations

- Loi de 1992 sur la radioprotection (BDN 52, p.66).

Mexique

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Législation générale

- Loi de 1984 relative à la gestion et au contrôle de l'énergie nucléaire (BDN 35, p.29).

Organisation et structures

- Loi de 1971 créant l'Institut national de l'énergie nucléaire (BDN 11, p.24). Remplacement en 1978 de l'Institut (BDN 22, p.19).

- Loi de 1978 portant réorganisation de l'administration et du contrôle de l'énergie nucléaire (BDN 23, p.28). Le texte de la Loi est reproduit dans le *Supplément au BDN 23*.
- Règlement de 1993 relatif au Ministère de l'Énergie, des Mines et des Industries Paraétatiques (BDN 52, p.67).

Protection contre les radiations

- Règlement de 1984 sur la sûreté radiologique (BDN 38, p.29) ; Abrogé et remplacé en 1988 (BDN 43, p.96).
- Règlement de 1988 pris en application de la Loi générale sur la protection sanitaire (BDN 42, p.27). Modification en 1991 de la Loi générale (BDN 49, p.66). Décret de 1997 portant modification de la Loi (BDN 60, p.95).
- Directive technique de 1988 relative à la sûreté radiologique dans les établissements de diagnostic ou de traitement (BDN 42, p.27).
- Directive de 1991 sur les sources de rayonnements ionisants (BDN 47, p.58), remplacée en 1994 (BDN 54, p.56).
- Règlement fédéral DE 1997 relatif à la sécurité, l'hygiène et l'environnement dans les lieux de travail (BDN 59, p.62).

Régime des matières radioactives (y compris protection physique)

- Décret de 1986 relatif à l'importation et à l'exportation de matières et de déchets dangereux (BDN 41, p.25).

Gestion des déchets radioactifs

- Règlements de 1996 relatifs à la détermination du niveau d'activité radiologique des déchets, à leur stockage définitif en surface et à leur incinération (BDN 58, p.97).

Transport des matières radioactives

- Règlement de 1993 sur le transport des matières et déchets dangereux (BDN 54, p.56) ; Règles d'application de 1995 (BDN 56, p.13).

Protection de l'environnement

- Loi de 1988 sur l'équilibre écologique et la protection de l'environnement (BDN 42, p.28).

Responsabilité civile

- Loi de 1974 sur la responsabilité civile découlant des dommages nucléaires (BDN 15, p.17).

Réglementation du commerce nucléaire (y compris non-prolifération)

- Décret de 1986 relatif à l'importation et à l'exportation de matières et de déchets dangereux (BDN 41, p.25) (cf. Régime des matières radioactives supra).
- Règlement de 1994 sur les articles nucléaires soumis à autorisation en cas d'import/export (BDN 54).

Irradiation des denrées alimentaires

- Règles de 1995 fixant les limites maximales de contamination de certains aliments importés (BDN 56, p.93).

ACCORDS

- Accord de coopération de 1990 avec le Japon dans le domaine des sciences et technologies nucléaires (BDN 47, p.79).
- Accord de coopération de 1992 avec l'Australie relatif aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire et aux transferts de matières nucléaires (BDN 52, p.84).
- Accord de coopération de 1994 avec le Canada dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 56, p.102).
- Arrangement de 1997 avec les États-Unis pour l'échange d'informations techniques et la coopération sur les questions de sûreté nucléaire et de recherche (BDN 59, p.72).

Nicaragua

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Protection contre les radiations

- Loi de 1993 relative à la protection contre les rayonnements ionisants (BDN 54, p.57).

Nigéria

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Organisation et structures

- Décret de 1976 relatif à la Commission de l'énergie atomique du Nigéria (BDN 18, p.36).

Norvège

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Législation générale

- Loi de 1972 sur l'énergie atomique (BDN 1, p.22, BDN 3, p.10, BDN 6, p.19, BDN 8, p.16, BDN 9, p.26, BDN 10, p.13, BDN 12, p.11). Le texte du projet de Loi est reproduit dans le ***Supplément au BDN I***. Le texte de cette Loi est reproduit dans le ***Supplément au BDN II***. Le texte consolidé de la Loi, modifiée par une Loi de 1985 est reproduit dans le ***Supplément au BDN 4I***. Modification en 1992 de la Loi (BDN 51, p.80).

Organisation et structures (y compris brevets)

- Loi de 1967 sur les brevets (BDN 3, p.12, p.21).
- Règlement de 1973 relatif à l'organisation et aux tâches de l'Autorité de la sécurité de l'énergie nucléaire (BDN 13, p.14). Le texte du Règlement est reproduit dans le **BDN 13**, p.37.
- Décret de 1976 relatif à la Commission pour l'évaluation de la sûreté des centrales nucléaires (BDN 17, p.19).
- Décret royal de 1990 prorogeant le mandat de l'Institut des technologies de l'énergie en matière de réacteurs nucléaires (BDN 46, p.76).

Protection contre les radiations

- Règlement de 1976 sur le contrôle et l'utilisation des installations, appareils, matériels et substances qui émettent des rayonnements ionisants ou autres, dangereux pour la santé (BDN 21, p.32). Le texte est reproduit dans le **BDN 21**, p.56.
- Règlement de 1978 sur les mesures de protection relatives aux travaux impliquant l'utilisation de rayonnements ionisants (BDN 24, p.12) abrogé et remplacé par le Règlement du 14 juin 1985 (BDN 38, p.34).
- Décret royal de 1979 relatif aux qualifications requises pour l'utilisation d'appareils à rayons X à usage médical (BDN 25, p.26).
- Règlements de 1981 sur la protection contre les radiations (BDN 27, p.15).
- Directive de 1988 sur la mesure du radon (BDN 47, p.59).

Régime des matières radioactives (y compris protection physique)

- Règlement de 1983 sur la production, l'importation et la vente des radioisotopes (BDN 32, p.12).
- Décret Royal de 1984 relatif à la protection physique des matières nucléaires (BDN 35, p.33). Modification en 1989 (BDN 44, p.51).
- Loi de 1985 portant modification du Code pénal et insérant des dispositions relatives à la protection physique des matières nucléaires (BDN 38, p.34).
- Règlement de 1986 relatif à l'utilisation de sources radioactives sur des plates-formes de forage (BDN 38, p.35).

Transport des matières radioactives

- Règlement de 1974 relatif au transport par avion civil de substances dangereuses (BDN 13, p.14).
- Décret royal de 1979 mettant en application au niveau national l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (BDN 25, p.44) (cf. Accords).
- Décret royal de 1989 portant règlement du transport terrestre des matières radioactives (BDN 45, p.73).

Protection de l'environnement

- Loi de 1981 relative au contrôle de la pollution (BDN 27, p.16).

Responsabilité civile

- Règlement de 1985 portant sur l'exclusion de certaines catégories ou quantités de substances nucléaires (BDN 38, p.36).
- Loi de 1985 portant amendement de la Loi de 1972 sur l'énergie atomique (BDN 38, p.36, BDN 41, p.26). Entrée en vigueur en 1987 de l'article augmentant le montant de responsabilité de l'exploitant (BDN 40, p.16).

Réglementation du commerce nucléaire (y compris non-prolifération)

- Règlement de 1989 relatif au contrôle des exportations des biens, services et technologies à caractère stratégique (BDN 44, p.51).
- Décret royal de 1989 relatif à l'exportation d'eau lourde (BDN 44, p.51). Modification en 1992 (BDN 50, p.73).
- Décret royal de 1989 relatif aux importations de matières nucléaires (BDN 45, p.74).

JURISPRUDENCE

- Arrêt de 1973 relatif à la réparation de dommages subis à l'occasion de travaux impliquant des rayonnements ionisants (BDN 13, p.21).
- Arrêt de 1975 relatif à la responsabilité résultant de dommages causés par un traitement médical aux rayons X (BDN 19, p.28).

ACCORDS

- Ratification en 1973 de la Convention de Paris et de la Convention Complémentaire de Bruxelles (BDN 12, p.25). Ratification en 1986 des Protocoles de 1982 portant modification aux Conventions (BDN 37, p.51).
- Directives de 1976 relatives à la coopération nordique dans les zones frontalières entre le Danemark, la Finlande, la Norvège et la Suède (BDN 19, p.39). Le texte est reproduit dans le ***BDN 19***, p.43.
- Accord de coopération de 1983 dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire conclu avec les États-Unis (BDN 33, p.36).
- Accord de 1986 avec la Suède en matière d'échange d'informations et de notification en cas d'accident nucléaire ou d'urgence radiologique (BDN 39, p.37).
- Accord de 1987 avec la Finlande en matière d'échange d'informations et de notification en cas d'accident nucléaire ou d'urgence radiologique (BDN 39, p.37).
- Accord de 1988 avec la République fédérale d'Allemagne sur la sûreté nucléaire et la radioprotection (BDN 43, p.105).
- Accords de 1992 et 1993 avec la Russie sur la notification rapide d'un accident nucléaire, l'échange d'informations et l'environnement (BDN 52, p.87).
- Accord de 1994 avec l'Ukraine sur la notification rapide d'un accident nucléaire et l'échange d'informations (BDN 54, p.73).
- Déclaration commune de 1996 aux États-Unis et à la Fédération de Russie concernant la protection de l'environnement dans la région arctique par rapport aux dangers des activités militaires (BDN 58, p.134).

Nouvelle-Zélande

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Protection contre les radiations

- Loi de 1971 modifiant la Loi de 1956 sur la santé (BDN 12, p.13).

- Loi de 1974 modifiant la Loi de 1965 sur la protection contre les radiations (BDN 15, p.18).
Modification (BDN 16, p.24).
- Règlement de 1974 sur la protection contre les radiations (BDN 16, p.24).
- Règlement de 1982 relatif à la protection contre les radiations (BDN 31, p.15).

Ouganda

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Législation générale

- Décret de 1972 sur l'énergie atomique (BDN 16, p.25).

Pakistan

ACCORDS

- Accord de 1988 avec l'Inde sur l'interdiction des attaques contre les installations nucléaires (BDN 44, p.66).

Pays-Bas

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Législation générale

- Loi sur l'énergie nucléaire de 1963 et règlements d'application (BDN 3, p.12, BDN 4, p.15 et BDN 5, p.15) ; modifiée par la Loi de 1979 relative à la protection de l'environnement (BDN 28, p.24).
- Décret et Directive de 1971 portant application de l'article 68 de la Loi de 1963 sur le secret (BDN 8, p.17).
- Décret de 1969, modifié en 1972, relatif aux installations nucléaires, aux matières fissiles et aux minerais (BDN 10, p.14). Ce Décret est reproduit dans le *Supplément au BDN 10*.

Organisation et structures

- Fondation néerlandaise en 1976 pour la recherche énergétique. Cf. Décisions administratives infra.
- Modification en 1992 de la Loi sur l'énergie nucléaire relative à la Commission sur la sûreté des réacteurs (BDN 54, p.58).

Protection contre les radiations

- Décret de 1973 relatif à l'utilisation des peintures luminescentes radioactives dans les instruments horaires (BDN 17, p.21).
- Décrets de 1981 portant modification respectivement du Décret de 1969 sur les matières radioactives et du Décret de 1969 sur les appareils (BDN 30, p.18).
- Décret de 1986 relatif à la radioprotection (BDN 41, p.26). Modifications en 1988 et 1996 (BDN 45, p.74, BDN 58, p.99).

Régime des matières radioactives (y compris protection physique)

- Décret de 1971 complétant le Décret de 1969 relatif au régime d'utilisation des matières radioactives (BDN 8, p.18).
- Décret de 1971 modifiant l'article 11 du Décret relatif aux appareils de 1969 (BDN 8, p.18).

Transport des matières radioactives

- Décret de 1969 sur le transport des matières fissiles, des minerais et des matières radioactives (BDN 6, p.20) ; Modification de 1987 (BDN 40, p.17).

Protection de l'environnement

- Loi de 1979 relative à la protection de l'environnement modifiant la Loi de 1963 sur l'énergie nucléaire (BDN 28, p.24).

Responsabilité civile

- Décret de 1968 et Loi de 1969, étendant le domaine de la responsabilité des exploitants d'installations nucléaires (BDN 3, p.13 et BDN 5, p.17).
- Loi de 1973 sur la responsabilité des exploitants de navires nucléaires. (Cf. Navires à propulsion nucléaire infra).
- Arrêté de 1976 sur la garantie financière (BDN 17, p.21).
- Loi de 1979 portant approbation des Conventions de Paris et de Bruxelles (BDN 18, p.37 et BDN 24, p.13).
- Loi de 1979 relative à la responsabilité civile nucléaire (BDN 18, et BDN 24, p.13). Le texte de cette Loi est publié dans le **Supplément au BDN 24**. Décision administrative de 1984 augmentant le montant de responsabilité fixé par la Loi (BDN 34, p.28). Décision administrative de 1987 augmentant à nouveau ce montant (BDN 40, p.18). Modification de la Loi en 1991 (BDN 48, p.54). Le texte de la Loi, telle que modifiée est reproduit dans le **Supplément au BDN 49**.
- Décisions de 1991 et 1992 relatives au montant de responsabilité pour des installations à risque réduit (BDN 50, p.74).
- Décret de 1993 sur l'augmentation du montant maximum de responsabilité de l'exploitant nucléaire (BDN 53, p.102).

Navires à propulsion nucléaire

- Loi de 1973 sur la responsabilité des exploitants de navires nucléaires (BDN 7, p.24 et BDN 13, p.15). Le texte du Projet de Loi a été reproduit dans le **Supplément au BDN 7**.

JURISPRUDENCE

- Rejet en mer en 1981 de déchets radioactifs (BDN 28, p.34).
- Immersion en mer – campagne de 1982 de déchets radioactifs (BDN 30, p.22).

DÉCISIONS ADMINISTRATIVES

- Création en 1976 de la fondation néerlandaise pour la recherche énergétique (BDN 18, p.42).

ACCORDS

- Accord de 1968 avec la République fédérale d'Allemagne concernant l'utilisation des eaux territoriales et ports néerlandais par le navire nucléaire allemand « Otto Hahn » (BDN 2, p.41 BDN 3, p.35 et BDN 4, p.29). Cet Accord est reproduit dans le ***BDN 3***, p.47.
- Signature en 1968 de la Convention de Bruxelles de 1962 sur la responsabilité des exploitants de navires nucléaires (BDN 3, p.36). Ratification en 1974 de la Convention (BDN 13, p.33).
- Accord de coopération de 1970 avec la République fédérale d'Allemagne et le Royaume-Uni sur le procédé de centrifugation du gaz pour la production d'uranium enrichi (BDN 6, p.38 et BDN 8, p.36). Cet Accord est reproduit dans le ***BDN 6***, p.43.
- Memorandum de 1977 avec la République fédérale d'Allemagne sur les installations nucléaires à proximité de la frontière (BDN 22, p.37).
- Convention de 1984 avec la Belgique sur l'assistance mutuelle dans la lutte contre les catastrophes et les accidents (BDN 42, p.56).
- Accord de coopération de 1987 avec la Belgique sur la sûreté nucléaire (BDN 41, p.46).
- Memorandum d'Accord de 1990 avec la Belgique concernant la notification rapide d'un accident nucléaire (BDN 49, p.80).
- Accord de 1988 avec l'Allemagne sur l'assistance mutuelle en cas de catastrophe ou d'accident grave (BDN 51, p.90).

Pérou

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Organisation et structures

- Décret-Loi de 1977 instituant un Institut péruvien de l'énergie nucléaire (BDN 20, p.17).
- Résolution de 1980 instituant l'Autorité nationale pour la sécurité nucléaire et la protection radiologique (BDN 32, p.12).

Protection contre les radiations

- Règlement de 1980 relatif à la protection radiologique (BDN 32, p.13).

Régime des installations nucléaires

- Règlement de 1980 sur les installations contenant des sources de rayonnements ionisants (BDN 32, p.14).

Régime des matières radioactives (y compris protection physique)

- Décret-Loi de 1980 sur les minerais radioactifs (BDN 28, p.25).

ACCORDS

- Déclaration commune de 1988 avec l'Argentine sur la coopération pacifique dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 43, p.106).

Philippines

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Législation générale

- Loi de 1968 sur la réglementation et la responsabilité de l'énergie atomique (BDN 6, p.26).

Organisation et structures

- Transfert en 1974 de la Commission de l'énergie atomique au Cabinet du Président (BDN 19, p.10).
- Décret présidentiel de 1978 relatif à l'Office de l'hygiène des rayonnements (BDN 23, p.29).
- Loi de 1992 relative à la technologie radiologique (BDN 55, p.42).

Protection contre les radiations

- Memorandum de 1976 concernant les normes de base relatives à la radioprotection (BDN 23, p.29).

Régime des installations nucléaires

- Règlement de 1974 relatif à l'autorisation des installations atomiques (BDN 9, p.19) ; Amendements de 1978 et 1979 (BDN 22, p.20 et BDN 29, p.25).
- Règles de procédure de 1977 pour l'autorisation des installations atomiques (BDN 23, p.29).

Régime des matières radioactives (y compris protection physique)

- Règlement de 1971 sur le traitement et l'évacuation des déchets radioactifs (BDN 8, p.18 et BDN 9, p.26).

Responsabilité civile

- Loi de 1968 sur la réglementation et la responsabilité de l'énergie atomique (BDN 6, p.26). Cf. Législation nucléaire. Décret présidentiel de 1977 modifiant les dispositions de la Loi relatives à la responsabilité civile (BDN 22, p.20).

ACCORDS

- Accord de coopération de 1968 avec les États-Unis de 1968 dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 6, p.40).
- Projet d'accord de coopération régionale de 1970 avec l'AIEA et les États Membres du Sud-Est asiatique, du Pacifique et d'Extrême-Orient dans le domaine des applications pacifiques de l'énergie atomique (BDN 7, p.39).

Pologne

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Législation générale

- Loi atomique de 1986 (BDN 40, p.18, BDN 43, p.97). Le texte de la Loi est reproduit dans le *Supplément au BDN 43*. Modifications de 1994 et 1996 (BDN 60, p.95).

Protection contre les radiations

- Ordonnance de 1988 sur les limites de dose de rayonnements ionisants et limites dérivées (BDN 45, p.75).

Réglementation du commerce nucléaire

- Loi de 1993 relative aux contrôles spéciaux sur les échanges d'articles et technologies nucléaires (BDN 54, p.58).

ACCORDS

- Accord de 1987 avec le Danemark sur l'échange d'informations et la coopération dans le domaine de la sûreté nucléaire et de la radioprotection (BDN 41, p.46). Le texte de cet Accord est reproduit dans le ***BDN 41***, p.51.
- Accord de coopération de 1989 avec la République fédérale d'Allemagne, relatif à la recherche dans le domaine nucléaire (BDN 46, p.88).
- Accord de 1989 avec l'Autriche relatif à l'échange d'informations et à la coopération dans le domaine de la sûreté et de la radioprotection (BDN 51, p.91).
- Accord de 1991 avec les Communautés Européennes établissant une association pour apporter une assistance à la Pologne dans le domaine nucléaire (BDN 52, p.88).
- Accord de 1993 avec l'Ukraine sur la notification rapide d'un accident nucléaire et l'échange d'informations (BDN 52, p.87 et BDN 53, p.117).
- Accord de 1994 avec le Belarus sur l'échange d'information en cas d'accident nucléaire (BDN 56, p.100).
- Accord de 1995 avec la Lituanie sur la notification rapide des accidents nucléaires (BDN 56, p.106).
- Accord de 1995 avec la Fédération de Russie sur la notification rapide des accidents nucléaires (BDN 56, p.106).

Portugal

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Organisation et structures

- Décret-Lois de 1968, de 1969 et de 1975 concernant la Junta de Energia Nuclear (BDN 2, p.23, BDN 3, p.14, BDN 6, p.30, BDN 16, p.27).
- Ordonnance de 1968 fixant les pouvoirs du Conseil des Ministres pour les affaires économiques, en ce qui concerne les installations nucléaires (BDN 3, p.14).
- Arrêté de 1968 instituant une Commission des combustibles et des centrales nucléaires (BDN 3, p.14).

- Décret-Loi de 1968 modifiant le Décret-Loi n° 41-995 du 5 décembre 1958 sur la réorganisation de la Junta de Energia Nuclear (BDN 3, p.14).
- Décret de 1977 relatif à la création d'une Entreprise nationale de l'uranium (BDN 20, p.18). Décret de 1988 relatif à l'Entreprise (BDN 44, p.52).
- Décret de 1978 sur la réorganisation des activités nucléaires (BDN 22, p.21) ; Textes réglementaires de 1979 (BDN 24, 14).
- Décret-Loi de 1979 relatif au Laboratoire national de technologie et du génie industriel (BDN 24, p.15).
- Décret-Loi de 1990 désignant l'autorité compétente pour la protection physique des matières nucléaires (BDN 47, p.60).
- Décret-Loi de 1991 relatif à la réorganisation du Service de protection et de sûreté nucléaire (BDN 49, p.66).
- Décret de 1993 portant réorganisation de la Direction générale de l'énergie (BDN 53, p.102).
- Décret-Loi de 1993 portant création de la Direction générale de l'environnement ; Arrêté (BDN 53, p.103).
- Décret-Loi de 1994 portant création de l'Institut Technologique et Nucléaire (BDN 55, p.43).
- Réorganisation de 1995 dans le secteur nucléaire (BDN 57, p.93)

Protection contre les radiations

- Projet de Décret-Loi de 1972 modifiant le Décret-Loi de 1961 sur la protection contre les rayonnements ionisants (BDN 9, p.28).
- Décret de 1984 portant règlement de sûreté et de protection radiologique dans les mines (BDN 34, p.28).
- Décret de 1990 sur la protection contre les rayonnements ionisants (BDN 46, p.77). Nouveau Décret de 1992 (BDN 50, p.75).
- Décret-Loi de 1991 relatif aux appareils et produits médicaux pour des utilisations humaines (BDN 48, p.56).
- Décret de 1992 sur la radioprotection au cours de travaux d'extraction de l'uranium (BDN 51, p.81).

- Décret-Loi de 1995 relatif à l'application des directives Euratom de protection sanitaire en cas d'urgence radiologique (BDN 55, p.43).
- Décret-Loi de 1996 relatif aux activités impliquant l'utilisation de sources radioactives scellées (BDN 58, p.100).

Régime des installations nucléaires

- Décret-Loi de 1969 relatif à l'autorisation des activités nucléaires industrielles (BDN 6, p.29) ; Décret d'application de 1972 (BDN 9, p.28 et BDN 12, p.14). Le texte du Décret est reproduit dans le *BDN 12*, p.26.

Gestion des déchets radioactifs

- Arrêté de 1990 sur les résidus hospitaliers (BDN 46, p.27).
- Décret-Loi de 1996 relatif aux mouvements transfrontières de déchets radioactifs (BDN 58, p.10).

Protection de l'environnement

- Loi de 1987 sur l'environnement (BDN 44, p.52).
- Décret-Loi de 1990 sur la protection de l'environnement (BDN 46, p.78).
- Décret de 1990 relatif aux études d'impact sur l'environnement (BDN 47, p.60).

Responsabilité civile

- Projet de Décret-Loi de 1972 relatif à la responsabilité civile pour les dommages d'origine nucléaire et radioactive (BDN 9, p.27).
- Décret de 1972 approuvant la ratification de la Convention de Paris (BDN 10, p.15). Ratification de la Convention (BDN 20, p.34). Ratification du Protocole de 1982 portant modification de la Convention (BDN 33, p.39). Cf. Accords.
- Projet de Décret-Loi de 1982 sur la responsabilité civile dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 30, p.19).

JURISPRUDENCE

- Plaidoiries de 1995 relatives aux affaires ENU contre Commission Européenne (BDN 55, p.25). Arrêt du Tribunal de Première Instance des Communautés Européennes dans des affaires opposant l'ENU à la Commission (BDN 56, p.61).

ACCORDS

- Traité signé en 1971 avec la République fédérale d'Allemagne sur l'utilisation des eaux et ports portugais par le navire à propulsion nucléaire « Otto Hahn » (BDN 7, p.38 et BDN 9, p.38).
- Accord de coopération de 1971 avec l'Espagne sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 8, p.37).
- Coopération de 1977 avec l'Espagne en matière d'implantation de centrales nucléaires dans la zone frontalière (BDN 20, p.35).
- Ratification en 1977 de la Convention de Paris (BDN 20, p.34).
- Accords de coopération de 1980 avec l'Espagne en matière de sûreté nucléaire (BDN 25, p.39).
- Accord de coopération scientifique et technique et Protocole de 1980 avec la France dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 30, p.40).
- Accord de 1981 avec la Belgique relatif au site d'immersion de déchets dans la région nord-est de l'Atlantique (BDN 30, p.39).
- Protocole de 1982 avec l'Espagne relatif à la fourniture et au transfert de technologie sur l'extraction de l'uranium (BDN 30, p.39).
- Ratification en 1984 du Protocole de 1982 portant modification de la Convention de Paris (BDN 33, p.39).
- Adhésion en 1985 au CERN (BDN 36).

Roumanie

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Législation générale

- Projet de Loi de 1993 sur la protection contre les risques associés aux activités nucléaires (BDN 52, p.68).
- Loi de 1996 relative à la réglementation, à l'autorisation et au contrôle des activités nucléaires (BDN 58, p.102).
- Loi de 1996 sur la sûreté de la gestion des activités nucléaires. Le texte de la Loi est reproduit dans le *Supplément au BDN 59*.

Organisation et structures

- Décret de 1991 relatif aux compétences de la Commission nationale pour le contrôle de l'énergie nucléaire (BDN 47, p.61).

Protection contre les radiations

- Ordonnance de 1993 sur les mesures d'urgence en cas d'accident ou d'urgence radiologique (BDN 52, p.69).

Réglementation du commerce nucléaire

- Arrêté de 1991 sur le régime de contrôle des exportations nucléaires (BDN 49, p.67).
- Décision de 1992 relative à l'importation et à l'exportation d'articles et de technologies sensibles (BDN 50, p.75).
- Ordonnance de 1993 sur le régime des licences d'exportation et d'importation (BDN 52, p.70).
- Modification de 1992 du Code Pénal au sujet de la violation des réglementations concernant l'importation des résidus (BDN 52, p.70).

ACCORDS

- Accord de coopération de 1974 avec la Belgique relatif au domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 20, p.33).
- Accord de coopération de 1990 avec l'Argentine dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 53, p.115).
- Accord de coopération commerciale et économique de 1991 avec les Communautés Européennes (BDN 48, p.71).
- Accord de 1995 avec la Grèce relatif à la notification rapide d'un accident nucléaire et l'échange d'informations (BDN 55, p.58).
- Accord de 1997 avec la Bulgarie sur la notification rapide d'un accident nucléaire (BDN 60, p.113).

Royaume-Uni

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Législation générale

- Loi de 1965 sur les installations nucléaires modifiée par la Loi de 1983 sur l'énergie (BDN 33, p.17). Le texte de la Loi, modifiée est reproduit dans le *Supplément au BDN 1* et au *BDN 33*. Modifiée en 1990 (BDN 46, p.78).
- Loi de 1989 sur l'énergie atomique (BDN 44, p.53).

Organisation et structures

- Arrêté de 1969 relatif au transfert des fonctions du Ministère de l'Énergie au Ministère de la Technologie (BDN 4, p.16).
- Arrêté de 1970 instituant un Secrétariat d'État au Commerce et à l'Industrie et unifiant les attributions du « Board of Trade » et celles du Ministère de la Technologie (BDN 7, p.25).

- Loi de 1971 sur l’Autorité de l’énergie atomique (BDN 5, p.17 et BDN 7, p.25). Des extraits de la Loi sur l’Autorité de l’énergie atomique sont reproduits dans le **BDN II**, p.53). Arrêté d’application de 1971 (BDN 8, p.20). Loi de 1973 sur l’Autorité de l’énergie atomique (Département armements) (BDN 13, p.16). Loi de 1976 sur l’Autorité de l’énergie atomique (Police spéciale) (BDN 18, p.38). Loi de 1986 sur l’Autorité de l’énergie atomique (BDN 37, p.25).
- Arrêté de 1974 étendant les attributions de l’Office national de protection radiologique (BDN 14, p.34).
- Arrêté de 1975 sur le secret officiel (lieux frappés d’interdiction) (BDN 15, p.19).
- Arrêté de 1980 relatif au Conseil national de protection radiologique (amendement) (BDN 27, p.16).
- Loi de 1981 sur l’énergie atomique (dispositions diverses) (BDN 29, p.26).
- Loi de 1981 sur l’industrie nucléaire (finances) (BDN 29, p.27).
- Loi de 1995 portant création de l’Agence pour la protection de l’environnement (BDN 56, p.93).
- Privatisation des centrales nucléaires (1996) (BDN 58, p.103).
- Privatisation de 1996 de la AEN Technology plc. (BDN 59, p.63).

Protection contre les radiations

- Arrêtés de 1968 relatifs à l’exemption de l’obligation d’enregistrement prescrite par la Loi de 1960 sur les substances radioactives (BDN 2, p.24).
- Règlement de 1968 sur les rayonnements ionisants (substances radioactives non scellées) (BDN 2, p.23 et BDN 3, p.18). Certificats d’agrément (BDN 4, p.19).
- Règlement de 1969 sur les rayonnements ionisants (substances radioactives scellées) (BDN 3, p.17 et BDN 4, p.17).
- Loi de 1970 sur la protection radiologique (BDN 4, p.19 et BDN 6, p.30) ; modifiée par l’Arrêté de 1980 (BDN 27, p.16).
- Arrêté de 1969 sur la désignation du Ministre compétent pour l’application de la Loi de 1948 relative aux substances radioactives (BDN 5, p.18).
- Règlement de 1970 relatif aux travailleurs assurant le transport routier de substances radioactives en Grande-Bretagne (BDN 9, p.31), modifié par le Règlement de 1975 (BDN 16, p.28).

- Code de pratique de 1972 pour la protection des personnes contre les rayonnements ionisants au cours d'utilisations médicales ou dentaires (BDN 10, p.16) ; Remplacé par le Guide de 1988 (BDN 42, p.29).
- Loi de 1974 sur la santé et la sécurité des travailleurs (BDN 14, p.34 et BDN 15, p.19).
- Arrêtés de 1978 sur les médicaments contenant des substances radioactives (BDN 22, p.22 et p.23).
- Règlement de 1985 sur les rayonnements ionisants (BDN 36, p.21).
- Code de pratique de 1985 pour la protection des personnes professionnellement exposées (BDN 36, p.23).
- Arrêté de 1988 sur la protection des aliments (interdiction d'urgence) (BDN 41, p.27). Modification (BDN 42, p.29).
- Règlement de 1992 relatif à l'information du public en cas d'urgences radiologiques (BDN 52, p.71).
- Règlement de 1993 relatif à la protection des travailleurs (BDN 54, p.59).

Régime des installations nucléaires

- Loi de 1965 sur les installations nucléaires (BDN 1, BDN 33, p.17 et BDN 46, p.78).
- Loi de 1969 sur les installations nucléaires (BDN 3, p.16 et BDN 4, p.16).
- Règlement de 1971 sur les installations nucléaires, remplaçant le précédent Règlement de 1965 (BDN 7, p.26).
- Arrêté de 1971 sur les installations nucléaires (application des mesures de sécurité) imposant à BNFL les mesures de sécurité prévues par la Loi de 1965 sur les installations nucléaires (BDN 8, p.20).
- Règlement de 1975 modifiant la Loi de 1965 sur les installations nucléaires et le Règlement de 1965 sur les installations nucléaires (événements dangereux) (BDN 15, p.20).
- Arrêté de 1978 relatif à l'aménagement du Territoire (Établissements de Windscale et Calder) (BDN 21, p.34).
- Règles de 1981 relatives aux centrales électriques et aux lignes à haute tension (BDN 29, p.27). Remplacées par les Règles de 1987 (BDN 41, p.27).
- Règlement de 1988 sur la navigation aérienne (restriction du trafic aérien – installations nucléaires (BDN 42, p.30).

Régime des matières radioactives (y compris protection physique)

- Arrêtés de 1968 relatifs à l'exemption de l'obligation d'enregistrement prescrite par la Loi de 1960 sur les substances radioactives (BDN 2, p.24). Arrêtés de 1985 et 1986 exonérant certains dispositifs radioactifs et certaines substances radioactives de faible activité de l'application de la Loi (BDN 36, p.23 et BDN 38, p.37).
- Règlement de 1974 modifiant la Loi de 1948 sur les substances radioactives (BDN 15, p.20).
- Loi de 1978 sur les garanties nucléaires et l'électricité (dispositions financières) (BDN 22, p.23).
- Arrêté de 1980 sur les substances radioactives (détecteurs de fumée – exemption pour l'Écosse) (BDN 27, p.17).
- Règlement de 1981 sur l'éducation (écoles et enseignement supérieur) (BDN 28, p.26).
- Loi de 1993 sur les substances radioactives remplaçant les Lois de 1948 et de 1960 (BDN 54, p.59).

Gestion des déchets radioactifs

- Règlement de 1976 sur la lutte contre la pollution (déchets radioactifs) (BDN 19, p.12).
- Règlement de 1980 sur le contrôle de la pollution (déchets spéciaux). (BDN 27, p.17).
- Règlements de 1984 et 1985 sur la lutte contre la pollution (déchets radioactifs) (BDN 35, p.36).

Transport des matières radioactives

- Règlement de 1970 relatif au transport routier de substances radioactives en Grande-Bretagne (BDN 7, p.26). Règlement de 1974 et Code de Pratique de 1975 (BDN 15, p.21).
- Règlement de 1970 relatif aux travailleurs assurant le transport routier de substances radioactives en Grande-Bretagne (BDN 9, p.31 et BDN 16, p.28).
- Arrêté de 1974 sur la navigation aérienne (BDN 15, p.21).
- Code de pratique de 1975 pour le stockage des matières radioactives en cours de transit (BDN 16, p.28).
- Code de pratique de 1975 pour le transit dans les ports des matières radioactives (BDN 16, p.28).
- Règles de 1978 concernant la marine marchande (marchandises dangereuses) (BDN 23, p.31), modifiées en 1980 (BDN 26, p.28).

- Règlement de 1981 sur la navigation aérienne (restrictions au trafic aérien – Établissements atomiques) (BDN 27, p.17).
- Loi de 1991 sur le transport routier des matières radioactives (BDN 49, p.68).

Protection de l'environnement

- Loi de 1974 sur le contrôle de la pollution (BDN 14, p.35).
- Loi de 1974 sur les rejets en mer (BDN 15, p.21).
- Règlement de 1976 sur la lutte contre la pollution (déchets radioactifs) (BDN 19, p.12).
- Règlement de 1980 sur le contrôle de la pollution (déchets spéciaux) (BDN 27, p.17).
- Règlements de 1984 et de 1985 sur la lutte contre la pollution (BDN 35, p.36).

Responsabilité civile

- Loi de 1965 sur les installations nucléaires ; Amendée en 1983 et en 1990. Le texte de la Loi est reproduit dans le *Supplément au BDN 1 et au BDN 33*. Cf. Législation générale.
- Loi de 1969 sur les installations nucléaires (BDN 3, p.16 et BDN 4, p.16).
- Règlement de 1969 modifiant le Règlement de 1965 sur les installations nucléaires (certificat d'assurance) (BDN 3, p.17).
- Arrêté de 1970 sur les installations nucléaires (Gibraltar) (BDN 6, p.30).
- Arrêtés de 1972 étendant certaines dispositions de la Loi de 1965 aux installations nucléaires situées dans certains territoires sous souveraineté britannique (BDN 9, p.30).
- Arrêté de 1973 sur les installations nucléaires (Iles Vierges) (BDN 11, p.25).
- Loi de 1976 sur les infirmités congénitales (BDN 19, p.13).
- Arrêté de 1977 sur les installations nucléaires (Ile de Man) (BDN 20, p.19). Modifié en 1987 (BDN 41, p.28).
- Arrêté de 1977 relatif à l'entrée en vigueur de la Loi de 1971 sur le transport de marchandises par mer, cette Loi modifie la Loi de 1965 sur les installations nucléaires (BDN 20, p.19).
- Règlement de 1978 sur les installations nucléaires (matières exclues) (BDN 23, p.31).
- Arrêté de 1978 sur les installations nucléaires (Guernesey) (BDN 24, p.16).

- Arrêté de 1980 sur les installations nucléaires (Jersey) (BDN 27, p.18).
- Loi de 1983 sur l'énergie (BDN 31, p.16 et BDN 32, p.15).
- Règlement de 1983 sur les installations nucléaires (sites prescrits) (BDN 32, p.17).
- Ordonnance de 1994 augmentant les limites de responsabilité de l'exploitant nucléaire (BDN 53, p.104).

Navires à propulsion nucléaire

- Loi de 1977 sur la marine marchande (Convention Solas) (BDN 20, p.20).

Irradiation des denrées alimentaires

- Règlement de 1972 relatif au contrôle de l'irradiation des denrées alimentaires (BDN 13, p.17).

JURISPRUDENCE

- Note de 1980 sur le règlement de trois demandes d'indemnisation pour des décès causés par des maladies imputables aux rayonnements (BDN 25, p.31).
- Immersion en mer – campagne de 1982 – de déchets radioactifs (BDN 30, p.22).
- Demande de réparation en 1990 de dommages causés à une propriété foncière (BDN 46, p.43).
- L'Affaire de 1993 de la leucémie des enfants de Sellafield (BDN 53, p.46).
- L'Affaire Thorp de 1994 (BDN 54, p.36).

DÉCISIONS ADMINISTRATIVES

- Demandes d'autorisation de 1987 sur la construction d'une centrale à eau pressurisée à Sizewell – autorisation accordée (BDN 39, p.30).
- Privatisation en 1995 de l'autorité de l'énergie atomique (AEA Technology plc.) (BDN 57, p.79).

ACCORDS

- Accord de 1968 avec la Finlande sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 7, p.38).
- Accord de coopération de 1969 avec Euratom sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire prorogé en 1971 (BDN 3, p.35 et BDN 7, p.41).
- Accord de coopération de 1970 avec la République fédérale d'Allemagne et les Pays-Bas en vue de la mise au point et de l'exploitation du procédé de centrifugation du gaz pour la production d'uranium enrichi (BDN 6, p.38 et BDN 8, p.36). Cet Accord est reproduit dans le **BDN 6**, p.43.
- Adhésion en 1974 à la Convention sur la construction et l'exploitation d'un réacteur à très haut flux (BDN 19, p.38). Avenant de 1976 à ladite Convention (BDN 20, p.34). Avenant de 1981 modifiant la Convention (BDN 29, p.37).
- Accord de 1979 avec la République fédérale d'Allemagne au sujet de l'échange d'informations sur les mesures de sûreté des installations nucléaires (BDN 24, p.33).
- Ratification en 1983 de la Convention sur la protection physique des matières nucléaires (BDN 31, p.32).
- Memorandum d'accord de 1983 entre le Département de l'Énergie (US-DOE) et l'UKAEA relatif à la mesure du combustible subsistant dans des déchets nucléaires (BDN 33, p.37).
- Accord de 1983 avec la France relatif aux échanges d'informations en cas de situation d'urgence radiologique (BDN 33, p.37).
- Accord de coopération de 1985 avec la République populaire de Chine dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 37, p.49).
- Accord de 1988 avec le Danemark sur l'échange d'information et de notification dans le cadre des installations nucléaires (BDN 41, p.46).
- Accord de 1988 avec l'URSS relatif à des échanges d'informations sur la sûreté nucléaire (BDN 42, p.57).
- Déclaration conjointe de 1989 avec la République fédérale d'Allemagne sur la coopération dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 44, p.63).
- Accord de 1991 avec le Canada sur l'échange d'informations dans le domaine nucléaire (BDN 48, p.67).
- Accord de 1993 avec l'Australie relatif aux anciens essais nucléaires (BDN 54, p.71).
- Accord de 1996 avec la Fédération de Russie sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 58, p.133).

- Échange d'informations de 1997 avec l'Ukraine sur le contrôle de la sûreté des installations nucléaires (BDN 60, p.114).

Fédération de Russie

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Législation générale

- Loi de 1991 relative à la protection sociale des victimes de l'accident de Tchernobyl (BDN 48, p.58).
- Loi fédérale de 1995 sur les utilisations de l'énergie atomique ; le texte de cette Loi est reproduit dans le *Supplément au BDN 57*.
- Réglementation nucléaire de 1996 dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 58, p.104).
- Règlements de 1997 en matière de sûreté nucléaire et radiologique (BDN 60, p.96).

Organisation et structures

- Création en 1991 d'un Comité d'État chargé de la sûreté nucléaire et radiologique (BDN 49). Arrêté de 1991 relatif au Comité (BDN 51, p.81).

Protection contre les radiations

- Loi de 1997 relative à la sûreté radiologique de la population (BDN 59, p.64).

Régime des installations nucléaires

- Législation de 1996/1997) dans le domaine de la sûreté nucléaire et du financement des activités nucléaires (BDN 59, p.63).

Régime des matières radioactives (y compris protection physique)

- Décret de 1988 sur la responsabilité pénale résultant d'activités illégales mettant en jeu des matières radioactives (BDN 43, p.98).
- Règlement de 1996 relatif aux matières nucléaires (BDN 59, p.64).

Réglementation du commerce nucléaire (y compris non-prolifération)

- Règlement de 1996 relatif aux armes nucléaires (BDN 59, p.64).

ACCORDS (compris ex-URSS)

- Accord de coopération de 1973 avec les États-Unis relatif aux utilisations pacifiques de l'énergie atomique (BDN 12, p.24).
- Accord de 1973 signé avec les États-Unis relatif à la prévention de la guerre nucléaire (BDN 12, p.25).
- Protocole de 1974 entre le Comité d'État de l'URSS et l'USAEC, relatif à l'utilisation de l'énergie atomique dans le cadre de projets communs sur la fusion thermonucléaire contrôlée et la physique des plasmas (BDN 14, p.44).
- Traité de 1974 signé avec les États-Unis sur la limitation des essais nucléaires souterrains (BDN 14, p.44) ; Traité de 1976 (BDN 18, p.46). Le texte du Traité est reproduit dans le **BDN 18**, p.42.
- Accord de 1976 avec la France, relatif à la prévention du déclenchement accidentel ou non autorisé d'armes nucléaires (BDN 18, p.47).
- Accord de 1987 avec la Finlande en matière d'échange d'information et de notification en cas d'accident nucléaire ou d'urgence radiologique (BDN 39, p.37). Le texte de l'Accord est reproduit dans le **BDN 39**, p.57.
- Accord de 1987 avec la République fédérale d'Allemagne sur la coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 40, p.47).
- Accord de 1987 avec le Danemark sur l'échange d'information et de notification dans le cadre des installations nucléaires (BDN 41, p.46).
- Accord de 1988 avec la République fédérale d'Allemagne relatif à la notification rapide en cas d'accident nucléaire et à l'échange d'informations sur les installations nucléaires (BDN 42, p.53). Accord complémentaire de 1989 (BDN 45, p.87).

- Accord de 1988 avec le Royaume-Uni relatif à des échanges d'informations sur la sûreté nucléaire (BDN 42, p.57).
- Accord de 1988 avec la Turquie sur la notification rapide d'un accident nucléaire et sur un échange d'informations relatives à des installations nucléaires (BDN 42, p.58).
- Protocole d'accord de 1988 conclu avec les États-Unis relatif à la coopération dans le domaine de la sûreté des réacteurs nucléaires (BDN 43, p.107).
- Memorandum de coopération de 1989 avec l'Italie en matière de recherche sur la fusion thermonucléaire contrôlée (BDN 45, p.89).
- Accord de 1988 avec la Suède relatif à la notification rapide des accidents nucléaires et aux échanges d'informations sur les installations nucléaires (BDN 46, p.91).
- Accord de 1990 avec l'AIEA relatif aux recherches internationales sur les conséquences de l'accident survenu à la centrale nucléaire de Tchernobyl (BDN 46, p.92).
- Accord de 1990 avec l'OMS relatif à un programme international portant sur les effets de l'accident de Tchernobyl sur la santé (BDN 46, p.93). Accords de 1993 et de 1996 (BDN 52, p.86 et BDN 58, p.132).
- Accord de 1990 avec la France sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 47, p.78).
- Accord de 1991 avec l'Allemagne relatif à la cessation d'activité de la Société germano-soviétique Wismut (BDN 49, p.77).
- Accord de 1992 avec l'Allemagne dans le domaine de la protection de l'environnement (BDN 51, p.90).
- Accord de 1993 avec les États-Unis relatif à la vente d'uranium hautement enrichi (BDN 51, p.92). Annexes de 1996 visant à compléter l'Accord de 1993 (BDN 57, p.104).
- Accords de 1992 et de 1993 avec la Norvège sur la notification rapide d'un accident nucléaire et l'échange d'informations (BDN 52, p.87).
- Accord de 1993 avec les États-Unis relatif à une amélioration de la sûreté dans les installations nucléaires (BDN 53, p.116).
- Accord de 1994 avec le Brésil sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 56, p.100).
- Accord de coopération de 1994 avec la République tchèque dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 56, p.107).
- Memorandum d'Accord de 1995 avec la Commission Européenne concernant la sûreté nucléaire (BDN 55, p.59).

- Accord de 1995 avec la Bulgarie sur la coopération dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 56, p.101).
- Accord de 1995 avec la Pologne sur la notification rapide des accidents nucléaires (BDN 56, p.106).
- Commentaire de 1995 des dispositions des Protocoles d'accord relatives à la responsabilité civile nucléaire avec l'Union Européenne (BDN 57, p.102).
- Accord de 1995 avec les États-Unis sur l'échange d'informations techniques dans le domaine de la sûreté et de la sécurité des têtes nucléaires (BDN 57, p.103).
- Déclaration de 1996 du Sommet de Moscou sur la sûreté et la sécurité nucléaires ; le texte de cette Déclaration est reproduit dans le **BDN 57**, p.122.
- Accord de 1996 avec le Royaume-Uni sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 58, p.133).
- Déclaration commune de 1996 des États-Unis et de la Norvège concernant la protection de l'environnement dans la région arctique par rapport aux dangers des activités militaires (BDN 58, p.134).
- Accord de coopération de 1996 avec la Bulgarie dans le domaine de la sûreté nucléaire (BDN 59, p.71).

Singapour

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Protection contre les radiations

- Loi de 1991 sur la radioprotection (BDN 50, p.76).

ACCORDS

- Accord de coopération de 1989 avec l'Australie sur la protection physique des matières nucléaires (BDN 46, p.89).

République Slovaque

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Organisation et structures

- Loi et Décret de 1994 et 1995 portant création d'un Fonds de l'État pour le déclasséement (BDN 55, p.44).
- Projet de Loi de 1997 sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 60, p.98).

Slovénie

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Responsabilité civile

- Législation de 1994 sur la responsabilité civile nucléaire (BDN 54, p.61).

ACCORDS

- Accord de coopération de 1993 avec les États-Unis en matière de sûreté nucléaire (BDN 54, p.72).
- Accord de coopération de 1995 avec le Canada dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 57, p.100).
- Accord de 1995 avec la Hongrie relatif à l'échange rapide d'informations en cas de situation d'urgence radiologique (BDN 57, p.104).
- Accord de 1996 avec l'Autriche relatif à la notification rapide en situation d'urgence radiologique, à la sûreté nucléaire et à la protection radiologique (BDN 58, p.132).

Suède

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Législation générale

- Loi de 1972, modifiant la Loi de l'énergie atomique de 1956 (BDN 10, p.16). Amendement de 1978 (BDN 21, p.34). Abrogée et remplacée par la Loi de 1984 sur les activités nucléaires (BDN 31, p.16 et BDN 33, p.17). Le texte de la Loi et de l'Ordonnance la complétant sont reproduits dans le *Supplément au BDN 33*. Amendement de 1987 (BDN 39, p.24). Modification en 1992 de l'Ordonnance (BDN 52, p.73). Nouvelle modification en 1995 de la Loi de 1984 (BDN 56, p.94).
- Projet de loi de 1980 relatif à la nouvelle politique énergétique (BDN 26, p.29).

Organisation et structures (frais, taxes et brevets)

- Loi de 1967 sur les brevets (BDN 3, p.21).
- Décret de 1970 fixant un nouveau tarif des services rendus par l'Office de l'énergie atomique (BDN 8, p.21).
- Décret de 1971 remplaçant le Décret de 1961 relatif à l'organisation de l'Office de l'énergie atomique (BDN 8, p.20).
- Création en 1972 d'un Comité gouvernemental chargé d'étudier les problèmes causés par les déchets de haute activité, produits par les centrales nucléaires (BDN 12, p.19 et BDN 14, p.33), cf. Décisions administratives.
- Décrets de 1974, définissant la mission du Service d'inspection de l'énergie nucléaire (SKI) (BDN 14, p.33). Remplacé en 1988 par une Ordonnance (BDN 44, p.56). Ordonnance de 1992 relative au transfert des compétences de l'Office national pour les combustibles irradiés au SKI (BDN 51, p.82). Modification en 1992 de l'Ordonnance de 1988 (BDN 52, p.72).
- Ordonnance de 1976 désignant l'autorité chargée de la surveillance, aux termes de la Loi de 1956 sur l'énergie atomique (BDN 21, p.35).
- Ordonnance de 1976 modifiant l'Arrêté de 1958, portant règlement d'application de la Loi de 1958 sur la protection contre les rayonnements (BDN 21, p.35) ; Ordonnance de 1976 concernant les instructions à l'intention de l'Institut d'État de protection contre les rayonnements (BDN 21, p.35). Remplacée en 1988 par une Ordonnance (BDN 44, p.55). Modification en 1992 (BDN 52, p.72).
- Ordonnance de 1981 portant création de l'Office national pour les combustibles nucléaires irradiés (BDN 30, p.20). Remplacée par une Ordonnance de 1988 (BDN 44, p.55).

- Création en 1987 d'un Ministère de l'Énergie et de l'Environnement (BDN 39, p.25).
- Ordonnance de 1988 portant instructions à l'intention du Comité consultatif pour les questions relatives aux déchets nucléaires (BDN 44, p.56).

Protection contre les radiations

- Loi de 1973 modifiant la Loi de 1958 sur la protection contre les radiations (BDN 14, p.34). Le texte révisé de la Loi de 1958 est reproduit dans le **BDN 14**, p.49. Amendements de 1976 à la Loi de 1958 (BDN 21, p.35). Abrogée par la Loi et Ordonnance de 1988 sur la radioprotection (BDN 41, p.28, BDN 42, p.30). Les textes de la Loi et de l'Ordonnance sont reproduits dans le **Supplément au BDN 42**. Modification de la Loi (1995) (BDN 56, p.94).
- Circulaire de 1975 relative à l'autorisation des équipements à rayons X pour les diagnostics dentaires (BDN 19, p.15).
- Règlement de 1983 modifiant un Règlement de 1977 relatif à la limitation des rejets provenant des installations nucléaires (BDN 36, p.24).
- Ordonnance de 1989 sur les limites d'exposition aux rayonnements (BDN 45, p.75).
- Règlement de 1989 relatif à l'expédition de matériaux (BDN 46, p.79).
- Résumé en 1992 de la législation relative au radon (BDN 50, p.77).

Régime des installations nucléaires

- Décret de 1970 prévoyant certaines dispenses au régime d'autorisation en ce qui concerne les permis individuels (BDN 7, p.28).
- Loi de 1977 relative à l'autorisation spéciale pour le chargement en combustible des réacteurs nucléaires (BDN 19, p.15). La Loi est reproduite dans le **BDN 20**, p.48. Remplacée par la Loi de 1984 sur les activités nucléaires (BDN 33) cf. Législation nucléaire. Autorisation spéciale en 1977 du Gouvernement pour poursuivre l'exploitation du réacteur nucléaire Barsebäck (BDN 21, p.36 et BDN 24, p.17).
- Loi de 1979 sur l'interdiction du chargement en combustible des réacteurs nucléaires (BDN 24, p.17).

Gestion des déchets radioactifs

- Loi de 1981 sur le financement des dépenses futures exigées pour la gestion des combustibles nucléaires (BDN 29, p.28). Le texte de la Loi est reproduit dans le **BDN 29**, p.46. Ordonnance de 1981 (BDN 30, p.20). Le texte de l'Ordonnance est reproduit dans le **BDN 30**, p.46.

Protection de l'environnement

- Loi de 1976 relative aux mesures de lutte contre la pollution des eaux par les navires dans la zone de la Mer Baltique (BDN 20, p.20).

Responsabilité civile

- Loi de 1968 sur la responsabilité civile nucléaire (BDN 1, p.23 ; BDN 2, p.24). Le texte de la Loi est reproduit dans le *Supplément au BDN 2*. Mise en application de la Loi de 1968 (BDN 15, p.22). Amendement (BDN 19, p.16). Le texte est reproduit dans le *BDN 19*, p.45. Projet de modification de 1981 (BDN 27, p.18). Amendement de 1982 (BDN 31, p.17, BDN 33, p.19). La Loi telle qu'amendée est reproduite dans le *Supplément au BDN 33*. Projet d'amendement de 1986 (BDN 37, p.25). Modification de 1988 (BDN 42, p.30) ; Amendement de 1991 (BDN 49, p.70) ; Amendement de 1995 (BDN 56, p.95).
- Décision de 1968 fixant le montant de la responsabilité de la Compagnie AB-ASEA-ATOM (BDN 3, p.29). Cf. Décisions administratives.
- Décret de 1981 sur la responsabilité civile nucléaire (BDN 28, p.26).
- Projet de Loi de 1986 relatif aux réparations économiques liées à l'accident de Tchernobyl (BDN 38, p.37). Décrets de 1987 relatifs aux indemnisations du fait des interventions à la suite de l'accident de Tchernobyl (BDN 39, p.25).

Réglementation du commerce nucléaire

- Modification en 1992 de l'Ordonnance de 1984 sur les activités nucléaires pour y ajouter des dispositions relatives au contrôle des importations et exportations (BDN 52, p.73).

Navires à propulsion nucléaire

- Loi de 1973 prorogeant la Loi de 1963 sur la réparation des dommages causés par l'exploitation des navires nucléaires (BDN 7, p.28 et BDN 13, p.17). Nouvelle prorogation en 1976 (BDN 19, p.16).

JURISPRUDENCE

- Refus en 1986 du Ministre de l'Industrie d'autoriser Studsvik Energiteknik AB à stocker des déchets nucléaires d'origine étrangère (BDN 39, p.31).

DÉCISIONS ADMINISTRATIVES

- Décision de 1968 fixant le montant de responsabilité de la Société AB-ASEA-ATOM (1968) (BDN 3, p.29).
- Décision de 1974 relative au mandat d'un Comité gouvernemental chargé de l'étude des problèmes soulevés par le traitement et le stockage de déchets (BDN 14, p.37).
- Décision de 1987 sur la violation de certaines prescriptions opérationnelles à Oskarshamn 3 (BDN 41, p.36).

ACCORDS

- Convention de 1968 avec la Finlande en 1968 sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 7, p.38 et BDN 16, p.44).
- Accord signé en 1974 avec les États-Unis sur la coopération en matière de réglementation nucléaire (BDN 15, p.33).
- Directives de 1976 relatives à la coopération nordique dans les zones frontalières entre le Danemark, la Finlande, la Norvège et la Suède (BDN 19, p.39). Le texte est reproduit dans le ***BDN 19***, p.43.
- Ratification en 1983 des Protocoles de 1982 portant modification de la Convention de Paris et de la Convention Complémentaire de Bruxelles (BDN 31, p.32).
- Accord de coopération de 1983 avec les États-Unis dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 33, p.36).
- Accords de 1986 et 1987 avec la Norvège, le Danemark et la Finlande en matière d'échange d'informations et de notification en cas d'accident nucléaire ou d'urgence radiologique (BDN 39, p.37).
- Accord de 1988 avec l'URSS, relatif à la notification rapide des accidents nucléaires et aux échanges d'informations sur les installations nucléaires (BDN 46, p.91).
- Accord de 1990 avec l'Allemagne sur la notification rapide d'un accident nucléaire (BDN 47, p.74).
- Accord de 1990 avec Euratom dans le domaine de la radioprotection (BDN 47, p.79).
- Protocole additionnel de 1990 à l'Accord la Suisse relatif aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 49, p.81).

Suisse

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Législation générale

- Révisions de la Loi fédérale de 1959 sur l'utilisation pacifique de l'énergie atomique et la protection contre les radiations (BDN 16, p.29, BDN 28, p.27, BDN 29, p.29, BDN 31, p.18, BDN 37, p.26, et BDN 38, p.39). Procédure de révision partielle en 1993 et 1994 (BDN 52, p.74, BDN 53, p.104 et BDN 54, p.62). Révision en 1995 de la Loi (BDN 55, p.45).
- Ordonnance de 1978 sur les définitions et autorisations dans le domaine de l'énergie atomique (BDN 22, p.24 et BDN 24, p.19) ; Abrogée et remplacée en 1981 par les Initiatives populaires « pour un avenir sans nouvelles centrales atomiques » (BDN 29, p.28, BDN 31, p.18). Rejetées en 1984 (BDN 34, p.30).
- Ordonnance de 1984 sur les définitions et les autorisations dans le domaine de l'énergie atomique (BDN 33, p.19). Modifications de 1987 (BDN 39, p.26 BDN 41, p.30). Procédure de révision partielle en 1993 de l'Ordonnance (BDN 52, p.74).
- Ordonnance de 1985 sur les émoluments dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 36, p.25).
- Votations populaires de 1990 relatives à l'énergie nucléaire (BDN 46, p.79).
- Perspectives de 1992 du Traité sur l'Espace Économique Européen de modification de la législation nucléaire (BDN 49, p.70).

Organisation et structures

- Arrêté de 1968, relatif à la réorganisation des autorités administratives fédérales dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 3, p.21).
- Ordonnance de 1983 concernant la Commission fédérale de la sécurité des installations nucléaires (BDN 31, p.19).
- Ordonnance de 1987 concernant l'Institut Paul Scherrer (BDN 41, p.30).

Protection contre les radiations

- Révision de la Loi fédérale de 1959 sur l'utilisation pacifique de l'énergie atomique, cf. Législation générale.
- Ordonnance de 1968 relative à la radioactivité des instruments horaires (BDN 2, p.30).

- Ordonnance de 1969 relative à la protection contre les radiations dans les instituts de recherche nucléaire (BDN 4, p.20). L'Ordonnance est reproduite dans le **BDN 4**, p.35.
- Ordonnance de 1976 concernant la protection contre les radiations (BDN 18, p.39). Modifiée en 1983 (BDN 33, p.21) et en 1988 (BDN 42, p.32).
- Ordonnance de 1978 sur la formation du personnel dans le domaine de la radioprotection (BDN 24, p.20).
- Ordonnance de 1981 sur la reconnaissance et l'exploitation de services de dosimétrie individuelle (BDN 29, p.30).
- Ordonnance de 1983 sur la protection en cas d'urgence au voisinage des installations nucléaires (BDN 33, p.21).
- Ordonnance de 1987 concernant l'organisation d'intervention en cas d'augmentation de la radioactivité (BDN 40, p.20).
- Projet de Loi de 1988 sur la radioprotection (BDN 42, p.31). Ordonnance de 1989 sur les mesures en prévision de l'aménagement d'un dépôt de déchets radioactifs (BDN 45, p.76).
- Ordonnance de 1992 sur la distribution d'iode à la population (BDN 50, p.79).
- Loi fédérale de 1991 et Ordonnance de 1994 sur la radioprotection (BDN 55, p.46). Les textes de la Loi ainsi de l'Ordonnance sont reproduits dans le **Supplément au BDN 57**. Modification en 1996 de l'Ordonnance de 1994 (BDN 58, p.121).

Régime des installations nucléaires

- Révision de la Loi fédérale de 1959 sur l'utilisation pacifique de l'énergie atomique. Cf. Législation générale.
- Projet d'arrêté fédéral de 1977 complétant la Loi de 1959 sur l'énergie atomique (BDN 19, p.17 et 20, p.21). Le Projet de cet Arrêté est reproduit dans le **BDN 20**, p.49. Arrêté fédéral de 1978 concernant la Loi sur l'énergie atomique de 1959 (BDN 22, p.24 et BDN 23, p.32). Le texte de l'Arrêté est reproduit dans le **BDN 23**, p.61 (cf. également BDN 29, p.30 et BDN 31, p.19). Prorogation en 1990 de l'Arrêté (BDN 47, p.62). Révisions en 1994 et en 1997 (BDN 54, p.62, BDN 55, p.46, et BDN 60, p.99).
- Ordonnance de 1979 relative à la procédure concernant l'autorisation générale des installations nucléaires (BDN 24, p.20).
- Ordonnance de 1983 concernant le Fonds pour la désaffectation d'installations nucléaires (BDN 33, p.21).
- Ordonnance de 1983 sur la surveillance des installations nucléaires (BDN 33, p.22).
- Projet de centrale nucléaire de Kaiseraugst. Cf. Décisions administratives.

Gestion des déchets radioactifs

- Ordonnance de 1979 sur les mesures prises en prévision de l'aménagement d'un dépôt radioactif (BDN 28, p.29). Abrogée et remplacée en 1989 par une Ordonnance (BDN 45, p.76).
- Achèvement en 1985 du Projet « Garantie » relatif à la gestion des déchets radioactifs (BDN 35, p.37), cf. Décisions administratives.
- Autorisation en 1985-1986 d'un dépôt d'uranium à Würenlingen (BDN 36, p.31, BDN 38, p.45), cf. Décisions administratives.
- Ordonnance de 1996 sur les déchets radioactifs soumis à l'obligation de livraison (BDN 58, p.121).

Protection de l'environnement

- Ordonnance de 1977 sur le ramassage des déchets radioactifs (BDN 24, p.21).

Responsabilité civile

- Ordonnance de 1977 concernant la couverture de la responsabilité civile nucléaire (BDN 20, p.22).
- Ordonnance de 1981 relative à la couverture de la responsabilité civile résultant de l'exploitation de centrales nucléaires (BDN 29, p.31).
- Loi de 1983 sur la responsabilité civile en matière nucléaire (LRCN) (BDN 23, p.33, BDN 25, p.26, BDN 29, p.30, BDN 31, p.19 et BDN 33, p.22). Le texte de cette Loi est reproduit dans le *Supplément au BDN 32*. Modification de 1991 (BDN 49, p.70). Ordonnance d'application de 1985 (BDN 37, p.27). Modification en 1996 d'une Ordonnance d'application de 1983 (BDN 59, p.65).
- Indemnisation en 1987 des personnes lésées par la catastrophe de Tchernobyl (BDN 40, p.21).
- Ordonnance de 1990 relative à l'élévation de la couverture d'assurance de l'exploitant nucléaire (BDN 47, p.63).

Réglementation du commerce nucléaire (y compris non-prolifération).

- Modification en 1993 de l'Ordonnance de 1978 sur les définitions et les autorisations pour y introduire les Directives du Groupe des pays fournisseurs d'articles nucléaires (BDN 53, p.105).

JURISPRUDENCE

- Arrêt de 1973 du Tribunal fédéral de Lausanne relatif à l'autorisation de construction d'une centrale nucléaire (BDN 13, p.23).
- Aménagement en 1986 d'un dépôt de déchets radioactifs (mesures préalables) (BDN 37, p.36).
- Indemnisation en 1990 des maraîchers suite à la catastrophe de Tchernobyl (BDN 46, p.49).
- Arrêt de 1995 du Tribunal fédéral relatif au droit d'opposition au transport de combustibles nucléaires par chemin de fer (BDN 56, p.65).
- Action en réparation de 1996 présentée par les Compagnies d'électricité suisses (BDN 57, p.76).
- Décision de la Cour Européenne des droits de l'homme de 1997 dans l'Affaire Balmer-Schafroth c. Suisse (BDN 60, p.72).

DÉCISIONS ADMINISTRATIVES

- Projet de 1985 de centrale nucléaire de Kaiseraugst – autorisation générale accordée (BDN 36, p.31). Convention de 1989 sur la renonciation à la centrale (BDN 44, p.27).
- Investigations géologiques de 1985 en vue de la construction de dépôts – autorisations accordées (BDN 36, p.32).
- Projet Garantie – autorisation de 1985 prorogée (BDN 36, p.33).
- Autorisation en 1985-1986 d'un dépôt d'uranium à Würenlingen (BDN 36, p.31, BDN 38, p.45).
- Augmentation en 1985 de la puissance thermique nominale de la centrale nucléaire de Gösgen (BDN 37, p.39).
- Décision de 1989 de ne pas ratifier la Convention de Paris et la Convention Complémentaire de Bruxelles (BDN 44, p.27).
- Demande d'autorisation de 1990 pour un dépôt intermédiaire pour déchets radioactifs (BDN 46, p.50, BDN 49, p.51, BDN 52, p.49).
- Votation en 1992 relative à la centrale nucléaire de Mühleberg (BDN 49, p.51). Prorogation en 1992 de l'autorisation d'exploitation (BDN 51, p.60).
- Requête de 1992 pour accroître la puissance de la centrale de Leibstadt (BDN 51, p.60).

- Demande d'autorisation de construction de 1993 d'un dépôt intermédiaire central de déchets radioactifs (Würenlingen) (BDN 52, p.49).
- Choix d'un site en 1993-1994 pour la construction d'un dépôt final de déchets radioactifs (Wallenberg) (BDN 52, p.50, BDN 54, p.44).
- Demande d'autorisation d'exploitation en 1991 de la centrale nucléaire de Beznau II (BDN 53, p.51).
- Décision de 1997 contre l'accroissement de la puissance de la centrale de Leibstadt (BDN 60, p.78).

ACCORDS

- Accord de coopération de 1970 avec la France pour l'utilisation pacifique de l'énergie atomique (BDN 9, p.40) ; Abrogation et remplacement en 1988 (BDN 47, p.78).
- Échange de lettres de 1973 modifiant la Convention avec la France en 1965, relatif à l'extension en territoire français du CERN (BDN 13, p.33).
- Accord signé en 1974 avec les États-Unis, sur la coopération en matière de réglementation nucléaire (BDN 15, p.34).
- Accord de 1975 avec la République fédérale d'Allemagne et la France relatif à la constitution d'une Commission tripartite pour les problèmes de voisinage dans les régions frontalières (BDN 19, p.38).
- Convention de 1978 avec la République fédérale d'Allemagne sur la protection contre les radiations en cas d'alarme (BDN 22, p.38, BDN 23, p.56). Le texte de la Convention est reproduit dans le **BDN 22**, p.54 ; Echange de Notes de 1986 (BDN 42, p.52).
- Adhésion de la Suisse en 1978 à l'entreprise commune Joint European Torus (JET) des Communautés Européennes (BDN 22, p.43).
- Accord de 1979 avec la France sur les échanges d'informations en cas d'accident pouvant avoir des conséquences radiologiques (BDN 25, p.41) ; Abrogation et remplacement en 1989 (BDN 45, p.88).
- Accord de 1982 avec la République fédérale d'Allemagne lors de la construction et de l'exploitation d'installations nucléaires frontalières (BDN 31, p.31, BDN 33, p.35).
- Accord de coopération de 1984 entre la Société coopérative nationale pour l'entreposage de déchets radioactifs (CEDRA) et l'EURATOM (BDN 34, p.49).
- Accord de coopération de 1984 avec l'Égypte sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 35, p.61).
- Accord de coopération de 1986 avec l'Australie dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 37, p.45).

- Accord de coopération de 1986 avec la Chine dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 39, p.41).
- Accord de 1984 avec la République fédérale d'Allemagne sur l'assistance mutuelle en cas d'urgence (BDN 39, p.39).
- Accord de 1986 avec la République fédérale d'Allemagne relatif à la responsabilité civile en matière nucléaire (BDN 39, p.39, BDN 42, p.52). Le texte de l'Accord est reproduit dans le **BDN 39**, p.54.
- Accord de 1987 avec la France sur l'assistance mutuelle en cas de catastrophe ou d'accident grave (BDN 43, p.108).
- Accord de coopération de 1987 avec le Canada concernant les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 44, p.65) ; le texte de l'Accord est reproduit dans le **BDN 44**, p.72.
- Accord de 1989 avec l'Italie sur les échanges d'informations concernant les centrales nucléaires (BDN 45, p.89).
- Accord de 1988 avec la France relatif au retour du plutonium (BDN 47, p.77).
- Accord de 1990 avec Euratom sur la gestion des déchets radioactifs (BDN 47, p.80).
- Protocole de 1990 additionnel à l'Accord avec la Suède relatif aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 49, p.81).
- Accord de coopération de 1992 avec la Belgique sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 50, p.85).

Tanzanie

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Protection contre les radiations

- Loi de 1983 sur la protection contre les radiations (BDN 37, p.28).

République Tchèque

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Législation générale

- Loi de 1997 relative aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire et aux radiations (BDN 59, P.65). Décrets de 1997 portant application de la Loi (BDN 60, p.100).

ACCORDS

- Accord de coopération de 1994 avec la Fédération de Russie dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 56, p.107).
- Accord de coopération de 1995 avec le Canada dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 55, p.56).
- Déclaration d'intention de 1995 avec la République de Corée en matière de coopération nucléaire (BDN 55, p.57).
- Accord de coopération de 1997 avec l'Ukraine dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 60, p.114).

Ex-République fédérative Tchèque et Slovaque

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Législation générale

- Examen en 1990 de la législation nucléaire (BDN 45, p.77).

Organisation et structures

- Création en 1990 d'une Commission fédérale pour l'environnement (BDN 46, p.80).

Protection contre les radiations

- Règlement de 1990 relatif à la protection contre les rayonnements électromagnétiques (BDN 47, p.63).
- Règlement de 1991 relatif à la protection contre les expositions au radon et à d'autres radionucléides (BDN 47, p.64).

Régime des matières radioactives

- Règlement de 1990 relatif à l'assurance de qualité des équipements (BDN 47, p.64).

Gestion des déchets radioactifs

- Loi de 1991 relative aux déchets (BDN 48,p.57).

Responsabilité civile

- Loi de 1990 modifiant le Code économique concernant des questions de responsabilité (BDN 47, p.64).

Réglementation du commerce nucléaire (y compris non-prolifération)

- Loi de 1990 relative au contrôle des produits et technologies (BDN 47, p.65).

ACCORDS

- Accord de 1982 avec l'Autriche sur des questions d'intérêt commun se rapportant aux installations nucléaires (BDN 36, p.43) ; abrogé par l'Accord de 1990 sur la sûreté nucléaire et la radioprotection (BDN 47, p.76).
- Accord de 1990 avec l'Allemagne sur la sûreté nucléaire et la radioprotection (BDN 46, p.88).
- Accord de coopération scientifique et technique de 1990 avec l'Allemagne (BDN 47, p.75).

- Accord de 1990 avec la Hongrie sur la sûreté nucléaire et la radioprotection (BDN 47, p.78).
- Accord de coopération de 1991 dans le domaine nucléaire avec les États-Unis (BDN 48, p.68).

Thaïlande

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Législation générale

- Résumé de 1971 de la législation régissant les activités nucléaires en Thaïlande (BDN 8, p.21).

Tunisie

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Organisation et structures

- Décret de 1982 portant sur l'organisation du Centre national de radioprotection (BDN 35, p.38).
- Décret de 1990 portant création d'une Commission nationale de l'énergie atomique (BDN 47, p.65).
- Projet de Loi de 1993 portant création d'un Centre national des sciences et technologies nucléaires (BDN 53, p.105). Loi et Décret de 1994 (BDN 54, p.62).

Protection contre les radiations

- Loi de 1981 sur la protection contre les sources de rayonnements ionisants (BDN 31, p.20) et Décret de 1986 (BDN 38, p.40).

Gestion des déchets radioactifs

- Projet de Loi de 1996 relative au contrôle, à la gestion et à l'élimination des déchets (BDN 58, p.122).

Transport des matières radioactives

- Loi de 1997 relative au transport par route des matières dangereuses (BDN 60, p.170).

Turquie

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Organisation et structures

- Réorganisation en 1972 de la Commission de l'énergie atomique (BDN 10, p.22). Projet de Loi de 1981 et Loi de 1982 instituant l'Autorité de l'énergie atomique (BDN 28, p.29 et BDN 30, p.21).
- Règlement de 1978 relatif au fonctionnement du Département de la sécurité nucléaire (BDN 22, p.25) ; Réorganisation en 1979 du Département de la sécurité nucléaire (BDN 24, p.22).

Protection contre les radiations

- Règlement de 1968 sur la protection contre les radiations (BDN 7, p.29).
- Décret de 1973 sur les activités dangereuses (BDN 26, p.30).
- Décret de 1973 sur la protection des travailleurs médicaux (BDN 26, p.30).
- Décrets de 1974 et de 1975 sur la protection contre les radiations et la sécurité (BDN 17, p.22). Décret de 1985 portant révision du Décret (BDN 36, p.26).

Régime des installations nucléaires

- Décret de 1975 relatif à la procédure d'autorisation des installations nucléaires (BDN 15, p.22) ; modifié en 1980 (BDN 26, p.30).

- Règlements techniques de 1975 applicables à la conception et à la construction des réacteurs (BDN 16, p.29).
- Règlement de 1978 sur la délivrance des autorisations aux exploitants d'installations nucléaires (BDN 22, p.25).
- Codes de sûreté nucléaire de 1979 relatifs à l'autorisation des installations nucléaires (BDN 23, p.34). Définitions de 1979 (BDN 25, p.27).
- Règlement de 1983 sur l'assistance technique aux projets nucléaires (BDN 32, p.18).
- Décret de 1983 relatif à la procédure d'autorisation des installations nucléaires (BDN 33, p.23).

Régime des matières radioactives (y compris protection physique)

- Code de pratique de 1979 sur les mesures de protection physique des matières nucléaires (BDN 25, p.27).
- Loi de 1984 autorisant la ratification de la Convention sur la protection physique des matières nucléaires (BDN 34, p.52).

Responsabilité civile

- Loi de 1984 autorisant la ratification du Protocole de 1982 portant modification de la Convention de Paris (BDN 34, p.51 et BDN 37, p.51). Cf. Accords.

Navires à propulsion nucléaire

- Réglementation de 1979 du transit et de la visite dans les eaux territoriales des navires de guerre à propulsion nucléaire (BDN 26, p.30).
- Décret de 1983 relatif à la visite dans les eaux territoriales turques des navires de guerre (BDN 33, p.23).

ACCORDS

- Ratification du Traité de 1971 sur la dénucléarisation du fond des mers (BDN 10, p.29).
- Ratification en 1986 du Protocole de 1982 portant modification de la Convention de Paris (BDN 34, p.51 et BDN 37, p.51).

- Ratification en 1986 de la Convention sur la protection physique des matières nucléaires (BDN 34, p.52).
- Accord de coopération de 1985 avec le Canada relatif aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 37, p.49).
- Accord de coopération de 1988 avec l'Argentine relatif aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 42, p.55 et BDN 49, p.79).
- Accord de 1988 avec l'URSS sur la notification rapide d'un accident nucléaire et sur un échange d'informations relatives à des installations nucléaires (BDN 42, p.58).
- Accord de 1997 avec la Bulgarie sur la notification rapide d'un accident nucléaire (BDN 60, p.114).

Ukraine

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Législation générale

- Législation de 1991 relative à la protection du public à la suite de l'accident de Tchernobyl (BDN 52, p.74).
- Loi de 1995 sur l'utilisation de l'énergie nucléaire et la sûreté radiologique. Le texte de cette Loi est reproduit dans le *Supplément au BDN 56*.

Organisation et structures

- Décret de 1994 portant création du Ministère pour la protection de l'environnement et de la santé nucléaire (BDN 55, p.47).
- Création en 1996 du Centre Tchernobyl pour la sûreté nucléaire, les déchets radioactifs et la radioécologie (BDN 60, p.101).

Gestion des déchets radioactifs

- Loi de 1995 relative à la gestion des déchets radioactifs (BDN 55, p.48, BDN 58, p.123).

Responsabilité civile

- Commentaire des dispositions des Protocoles d'accord relatifs à la responsabilité civile nucléaire (1995) (BDN 57, p.102).

ACCORDS

- Accord de 1993 avec la Pologne sur la notification rapide d'un accident nucléaire et l'échange d'informations (BDN 52, p.87 et BDN 53, p.117).
- Accord de 1993 avec les États-Unis relatifs à une amélioration de la sûreté dans les installations nucléaires (BDN 53, p.116).
- Accord de coopération de 1993 avec l'Allemagne sur la sûreté nucléaire et la radioprotection (BDN 54, p.70).
- Accord de 1994 avec la Norvège sur la notification rapide d'un accident nucléaire et l'échange d'informations (BDN 54, p.73).
- Protocole d'entente de 1995 avec les Gouvernements des Pays du G-7 et la Commission Européenne concernant la fermeture de la centrale nucléaire de Tchernobyl ; le texte de ce Protocole est reproduit dans le ***BDN 57***, p.106 et p.120).
- Échanges d'informations de 1997 avec le Royaume-Uni sur le contrôle de la sûreté des installations nucléaires (BDN 60, p.114).

Uruguay

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Législation générale

- Projet de législation nucléaire de 1980 et réorganisation de la politique nationale dans ce domaine (BDN 31, p.21).
- Décret de 1984 réglementant les activités relatives à l'utilisation et à l'application des matières radioactives et des rayonnements ionisants (BDN 37, p.31).

Organisation et structures

- Loi de 1986 créant une Direction nationale de la technologie nucléaire et textes connexes (BDN 43, p.98).

Protection contre les radiations

- Dispositions de 1996 relatives aux situations d'urgence radiologique et au contrôle des radiations (BDN 57, p.93).

Régime des installations nucléaires

- Loi de 1991 relative à l'approbation des centrales nucléaires (BDN 54, p.63).

Régime des matières radioactives

- Arrêté de 1990 relatif aux procédures d'autorisation des matières radioactives (BDN 47, p.66).

Gestion des déchets radioactifs

- Loi de 1992 relative aux déchets radioactifs (BDN 54, p.64).

Transport des matières radioactives

- Décret de 1985 relatif au transport des marchandises dangereuses (BDN 37, p.32).

Protection de l'environnement

- Loi de 1994 sur la protection de l'environnement (BDN 54, p.64).
- Décret de 1994 sur la protection de l'environnement contre les substances toxiques (BDN 54, p.64).
- Règlement de 1994 relatif à l'évaluation de l'impact sur l'environnement (BDN 55, p.48).

Venezuela

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Organisation et structures

- Décret de 1975 sur le développement de l'industrie nucléaire (BDN 21, p.37).

Protection contre les radiations

- Résolution de 1986 fixant les concentrations limites en radionucléides pour les denrées alimentaires et les boissons de toutes catégories (BDN 41, p.31).

Régime des matières radioactives (y compris protection physique)

- Décret de 1978 relatif à la création d'un système d'enregistrement et de contrôle des matières nucléaires (BDN 25, p.28).

ACCORDS

- Accord de 1979 l'Espagne en 1979, complémentaire à l'Accord de 1973 sur la coopération technique dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 25, p.42).
- Memorandum d'Accord de 1979 avec le Brésil, sur la coopération scientifique et technique dans le domaine nucléaire (BDN 25, p.42).
- Accord de 1979 avec l'Argentine, complémentaire à l'Accord de 1972 sur la coopération technique dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 25, p.43).

République du Viêt-nam

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Législation générale

- Résumé de 1971 de la réglementation régissant les activités nucléaires (BDN 8, p.23).

Ex-Yougoslavie

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Législation générale

- Loi de 1984 sur la protection contre les rayonnements ionisants et la sûreté de l'énergie nucléaire (BDN 35, p.39 et BDN 36, p.27). Le texte de la Loi est reproduit dans le *Supplément au BDN 36*.
- Proposition de modification de la Constitution (BDN 40, p.21).
- Loi de 1987 relative au report de la construction des centrales nucléaires jusqu'à l'an 2000 (Slovénie) (BDN 40, p.22, BDN 41, p.31).
- Loi de 1989 interdisant la construction de centrales nucléaires en Yougoslavie (BDN 44, p.57).

Organisation et structures

- Loi de 1987 portant création d'une Administration de la sûreté nucléaire en République de Slovénie (BDN 40, p.22).

Protection contre les radiations

- Résumé de 1971 de la réglementation régissant la protection contre les radiations (BDN 8, p.26).
- Règlement de 1968, relatif aux formalités de déclaration et d'enregistrement dans le cadre de la protection contre les radiations (BDN 10, p.17).

- Règlement de 1969, relatif à la surveillance de la contamination des personnes et des objets (BDN 10, p.17).
- Décret de 1976 portant promulgation de la Loi sur la protection contre les rayonnements ionisants (BDN 23, p.35).
- Loi de 1984 sur la protection contre les radiations et la sûreté nucléaire (BDN 35, p.39 et BDN 36, p.27).
- Règlement de 1986 relatif au contrôle de la contamination radioactive à proximité des installations nucléaires (BDN 38, p.41).
- Règlement de 1986 relatif aux limites d'équivalent de dose pour les membres du public et les travailleurs, aux mesures de l'irradiation professionnelle et à la surveillance de la radioactivité sur les lieux de travail (BDN 39, p.26).
- État de 1989 de la réglementation relative à la protection contre les radiations (BDN 43, p.100).

Régime des installations nucléaires

- Règlement de 1979 sur l'autorisation des installations nucléaires (BDN 32, p.18). Remplacé par un Règlement de 1988 (BDN 42, p.33).

Régime des matières radioactives (y compris protection physique)

- Règlement de 1969 relatif aux conditions de stockage des déchets radioactifs (BDN 10, p.18).

Transport des matières radioactives

- Règlement de 1969, relatif au transport des matières radioactives dont l'activité ne dépasse pas la limite spécifiée (BDN 10, p.18).
- Loi de 1984 sur le transport des matières dangereuses (BDN 36, p.27).

Responsabilité civile

- Loi de 1978 relative à la responsabilité en matière de dommages nucléaires (BDN 23, p.37). Le texte de la Loi est reproduit dans le *Supplément au BDN 23*.
- Décret de 1987 relatif à l'augmentation du montant de responsabilité pour des dommages nucléaires (BDN 40, p.23).

Irradiation des denrées alimentaires

- Règlement de 1984 sur les conditions de commercialisation de denrées alimentaires et d'articles d'usage général préservés par irradiation (BDN 35, p.41).

Zaire

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Législation générale

- Projet de 1975 portant création d'une Commission nationale de protection contre les radiations et projet de règlement relatif aux rayons X (BDN 15, p.24).

Zambie

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Organisation et structures

- Loi de 1967 modifiée par la Loi de 1970, établissant le Conseil national de la recherche scientifique (BDN 7, p.30).

Protection contre les radiations

- Loi de 1972 sur la protection contre les radiations (BDN 10, p.18 et BDN 17, p.22).

Zimbabwe

TRAVAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Régime des matières radioactives

- Règlement de 1987 relatif aux substances et articles dangereux (BDN 45, p.79).

ORGANISATIONS INTERNATIONALES

AGENCE DE L'OCDE POUR L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE (AEN)

Énergie nucléaire

- Déclaration du Comité de Direction de l'Énergie Nucléaire de l'OCDE au sujet des perspectives de l'énergie nucléaire (1982) (BDN 29, p.35).

Organisation et structures

- Adhésion du Japon à l'ENEA (BDN 10, p.25).
- Deuxième mandat pour le Tribunal Européen pour l'Énergie Nucléaire (BDN 11, p.30 et BDN 12, p.20). Désignations successives des Juges du Tribunal Européen pour l'Énergie Nucléaire (1978, 1984, 1990) (BDN 22, p.35, BDN 33, p.28, BDN 46, p.81 et BDN 56, p.96). Réunion inaugurale (BDN 35, p.55).
- Adhésion de l'Australie, du Canada, de la Finlande, des États-Unis à l'AEN (BDN 12, p.20, BDN 16, p.33, BDN 17, p.25 et BDN 18, p.43).
- Révision en 1978 des Statuts de l'Agence (BDN 21, p.41).
- Adhésion en 1993 de la République de Corée à l'AEN (BDN 51, p.83).
- Adhésion en 1994 du Mexique à l'AEN (BDN 53, p.107).
- Adhésion en 1996 de la Hongrie et de la République tchèque à l'AEN (BDN 58, p.124).

Protection contre les radiations

- Révision en 1962 des normes de base pour la protection contre les radiations approuvées par le Conseil de l'OCDE (BDN 2, p.35) ; nouvelle révision en 1981 (cf. également sous AIEA) (BDN 28, p.38) ; nouvelle révision en 1991 (BDN 48, p.63). Adoption en 1994-1995 des nouvelles normes internationales de protection contre les radiations (BDN 53, p.107 et BDN 55, p.53).
- Guide de sécurité de 1969 élaboré par l'AEN et l'AIEA relatif à la conception, à la construction et à l'utilisation de générateurs isotopiques destinés à certaines applications terrestres et marines (BDN 4, p.27).

- Normes de radioprotection adoptées par le Conseil de l'OCDE en 1973 applicables aux dispositifs lumineux au tritium gazeux (BDN 12, p.21).
- Normes provisoires de radioprotection approuvées par le Comité de Direction en 1974 applicables à la conception, à la construction, aux essais et au contrôle des stimulateurs cardiaques radioisotopiques (BDN 13, p.28).
- Recommandations de 1977 relatives aux détecteurs de fumée à chambre d'ionisation en application des normes de radioprotection (BDN 21, p.47).
- Déclarations de 1982 relatives à l'interprétation et à l'application des recommandations de la CIPR (BDN 30, p.31). Interprétation et mise en œuvre en 1983 des recommandations (BDN 32, p.23).
- Guide de 1985 pour le contrôle des biens de consommation contenant des substances radioactives (BDN 35, p.54).
- Rapport de 1987 sur l'impact radiologique de l'accident de Tchernobyl dans les pays de l'OCDE (BDN 40, p.31).
- Opinion collective de 1994 des experts sur la radioprotection (BDN 54, p.67).

Sûreté nucléaire

- Recommandation de 1983 du Conseil de l'OCDE relative à la mise en œuvre d'un système de notification des incidents dans les centrales nucléaires (BDN 31, p.27).
- Rapport de 1986 du Comité de Direction de l'Énergie Nucléaire au Conseil relatif au rôle à jouer par l'AEN à la lumière de l'accident de Tchernobyl (BDN 37, p.40, BDN 38, p.46).
- Échelle internationale de gravité des accidents et incidents nucléaires de 1990 (BDN 45, p.81). Les États membres invités à adopter l'échelle en 1992 (BDN 49, p.72).
- Opinion collective de 1996 sur la sûreté des installations nucléaires (BDN 59, p.67).

Autorisation des centrales nucléaires

- Déclaration de 1980 sur les aspects du choix des sites des centrales nucléaires qui touchent à l'autorisation (BDN 26, p.32).

Gestion des déchets radioactifs

- Guide de 1974 relatif aux conteneurs de déchets radioactifs destinés au rejet (BDN 16, p.34).

- Rapport de 1977 sur les objectifs, concepts et stratégies en matière de gestion des déchets radioactifs résultant des programmes nucléaires de puissance (BDN 20, p.27).
- Décision du Conseil de l'OCDE de 1977, instituant un mécanisme multilatéral de consultation et de surveillance pour l'immersion de déchets radioactifs en mer (BDN 20, p.25). Le texte de cette Décision est reproduit dans le **BDN 20**, p.41. Adhésion du Japon en 1981 (BDN 28, p.38).
- Guide révisé de 1979 relatif aux conteneurs de déchets radioactifs destinés au rejet en mer et recommandations relatives aux procédures d'exécution des opérations d'immersion (BDN 23, p.49).
- Recommandations de 1980 faisant suite à la réévaluation de la validité du site d'immersion de déchets radioactifs (BDN 25, p.33).
- Programme de 1981 en matière de recherches et de surveillance du milieu lié à l'immersion de déchets radioactifs en mer (BDN 28, p.39).
- Opinion collective des Experts de 1985 sur la gestion des déchets radioactifs (BDN 35, p.51).
- Opinion collective des Experts de 1990 sur la sûreté à long terme des déchets radioactifs (BDN 47, p.67).
- Opinion collective des Experts de 1995 sur les fondements environnementaux et éthiques de l'évacuation des déchets radioactifs en formations géologiques (BDN 55, p.50).
- Séminaire de formation de 1996 sur les aspects juridiques de la gestion des déchets radioactifs et du déclassé (BDN 58, p.124).

Responsabilité civile

- Interprétation et application de certaines dispositions de la Convention de Paris (BDN 1, p.31, BDN 2, p.34, BDN 3, p.33 et BDN 7, p.35).
- Modèle de certificat de garantie financière reproduit dans le **BDN 2**, p.65.
- Symposium de Monaco de 1968 sur la responsabilité civile et l'assurance en matière de transports maritimes de substances nucléaires. Rapport du Comité restreint (BDN 2, p.36, BDN 4, p.26 et BDN 5, p.23).
- Symposium de Stockholm de 1972 sur le transport maritime de matières nucléaires (BDN 6, p.36, BDN 8, p.35, BDN 9, p.35, BDN 10, p.25).
- Décisions du Comité de Direction de l'AEN de 1977 sur l'exclusion de certaines catégories ou quantités de substances nucléaires du champ d'application de la Convention de Paris (BDN 21, p.45).
- Décision du Comité de Direction de l'Énergie Nucléaire de 1984 sur l'application de la Convention de Paris aux installations d'évacuation de substances nucléaires (BDN 33, p.26).

- Symposium de Munich de 1984 sur la responsabilité civile nucléaire et l'assurance – bilan et perspectives (BDN 33, p.28, BDN 34, p.38).
- Possibilité de retrait en 1990 des installations nucléaires en cours de déclassement du champ d'application de la Convention de Paris (BDN 45, p.80).
- Recommandation de 1990 en vue d'augmenter le montant de responsabilité des exploitants nucléaires (BDN 45, p.81).
- Recommandation de 1990 relative à la désignation d'un tribunal unique pour statuer sur la réparation des dommages nucléaires (BDN 46, p.81).
- Symposium d'Helsinki de 1992 sur les accidents nucléaires – Responsabilités et garanties (BDN 50, p.81).
- Séminaire de formation de 1993 sur le droit nucléaire à Leiden (BDN 52, p.76).
- Questions de responsabilité de 1994 soulevées par l'assistance aux pays de l'Est (BDN 54, p.65).
- Séminaire de formation de 1994 sur le droit nucléaire à Bratislava (BDN 54, p.66).
- Séminaire de formation de 1995 sur le droit nucléaire à Liblice (BDN 56, p.96).
- Séminaire international de 1997 sur les questions de responsabilité et d'assurance nucléaires en Russie (BDN 59, p.67).

Navires à propulsion nucléaire

- Modèle pour les accords bilatéraux pour la visite des navires nucléaires (BDN 7, p.36, BDN 8, p.35, BDN 9, p.36 et BDN 10, p.26). Le texte de ce Modèle est reproduit dans le **BDN 12**, p.32.

ACCORDS

- Extension de l'Accord révisé relatif au projet de réacteur à haute température et à refroidissement par gaz [Dragon] (BDN 2, p.41, BDN 4, p.30 et BDN 11, p.38). Cessation en 1976 du Projet Dragon (BDN 17, p.25).
- Extension en 1987 de l'Accord relatif au projet OCDE de réacteur de Halden (BDN 4, p.30, BDN 11, p.38, BDN 14, p.47, BDN 16, p.44, BDN 22, p.40, BDN 28, p.48 et BDN 34, p.52).
- Prorogation de l'Accord avec Euratom relatif à la bibliothèque de programmes de calculs (BDN 13, p.34).
- Protocoles de 1977 et de 1979 portant modification de l'Accord relatif au Projet OCDE de réacteur de Halden (BDN 20, p.35 BDN 24, p.37).

- Accord de 1970-1981 sur le projet international en matière d'irradiation de denrées alimentaires (BDN 6, p.41, BDN 16, p.44 et BDN 28, p.40).
- Convention de 1978 entre le Gouvernement de la Belgique et la Société Eurochemic sur la reprise des installations et l'exécution des obligations légales de la Société (BDN 22, p.40). Deuxième Protocole d'Accord de 1983 relatif aux modalités d'exécution de la Convention (BDN 32, p.30). Accord de 1986 sur le règlement forfaitaire des obligations financières de la Société résultant de la Convention (BDN 38, p.56).
- Accord de 1981 relatif au Projet International de Stripa (BDN 27, p.24).
- Accord de 1983 relatif à la phase II du Projet international de Stripa (BDN 31, p.26). L'Espagne adhère au Projet (BDN 34, p.53).
- Accord de 1983 relatif au Projet international de LOFT (BDN 31, p.26). L'Espagne adhère au Projet (BDN 34, p.52).
- Accord de 1988 relatif au projet de l'OCDE sur l'examen de la cuve du réacteur de Three Mile Island-2 (BDN 43, p.102).

AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE (AIEA)

Conférence Générale

- Conférence générale de l'AIEA de 1994-1995-1996 (BDN 8, p.32, BDN 10, p.23, BDN 12, p.22, BDN 14, p.38, BDN 16, p.35, BDN 19, p.31, BDN 40, p.32, BDN 48, p.61, BDN 54, p.67 et BDN 56, p.97).
- Résolutions de 1996 adoptées par la Conférence générale de l'AIEA (BDN 58, p.130).

Organisation et structures

- Amendement de l'article VI du Statut de l'Agence [Composition du Conseil des Gouverneurs] (BDN 3, p.30, BDN 4, p.23, BDN 5, p.20, BDN 6, p.34, BDN 8, p.32, BDN 10, p.23, BDN 11, p.27, BDN 12, p.22 et BDN 14, p.38).

Protection contre les radiations

- Révision en 1979 du manuel sur le contrôle radiologique du personnel (BDN 25, p.34).
- Révision en 1981 des normes de bases relatives à la radioprotection (cf. également sous AEN) (BDN 28, p.41). Nouvelle révision en 1991 (BDN 48, p.63). Adoption des normes en 1994-1995 (BDN 55, p.53).

- Révision en 1982 du recueil de directives pratiques sur la radioprotection dans l'extraction et le traitement des minerais radioactifs (BDN 30, p.33).
- Directives de 1983 sur des arrangements relatifs à l'assistance mutuelle en cas d'urgence (BDN 32, p.26).
- Résolution de 1987 en matière de protection radiologique adoptée par la Conférence Générale (BDN 40, p.32).

Normes de sécurité

- Code de pratique pour la sécurité de l'exploitation des centrales nucléaires (BDN 2, p.33).
- Normes de sécurité pour l'exploitation des assemblages critiques et des réacteurs de recherche (BDN 3, p.31). Révisées en 1983 (BDN 32, p.26).
- Révision des mesures de l'AIEA dans le domaine de la santé et de la sécurité (BDN 16, p.37, BDN 17, p.29, BDN 24, p.31 et BDN 28, p.41).
- Code de bonne pratique de l'AIEA de 1990 sur le mouvement transfrontière international de déchets radioactifs (BDN 46, p.83).

Sûreté nucléaire

- Sommet de 1986 des pays industrialisés à Tokyo – déclaration sur les conséquences de Tchernobyl (BDN 37, p.41).
- Session extraordinaire de la Conférence Générale en septembre 1986. Document final et Résolution (BDN 38, p.67).
- Résolution de 1987 en matière de sûreté nucléaire adoptée par la Conférence Générale (BDN 40, p.52).
- Le système des interventions d'urgence de l'AIEA entre en service en 1989 (BDN 43, p.103).
- Échelle internationale de gravité des accidents et incidents nucléaires de 1990-1992 (BDN 45, p.81 et BDN 49, p.72). Cf. AEN.
- Convention sur la sûreté nucléaire en 1992-1994 (BDN 50, p.83 BDN 53, p.109). Le texte de la Convention est reproduit dans le **BDN 53**, p.126.
- Forum de 1993 relatif au renforcement des infrastructures en matière de radioprotection et de sûreté dans les pays de l'ex-URSS (BDN 52, p.78).
- Mesures de 1995 contre le trafic illicite des matières nucléaires (BDN 55, p.51).

Système de garanties ; accords et protection physique

- Accords de garanties conclus dans le cadre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (BDN 6, p.33, BDN 7, p.32, BDN 8, p.33, BDN 9, p.34, BDN 10, p.24, BDN 11, p.27, BDN 12, p.22, BDN 13, p.30, BDN 14, p.39, BDN 16, p.34, BDN 17, p.29, BDN 19, p.32, BDN 20, p.37, BDN 21, p.53, BDN 23, p.50, BDN 25, p.36, BDN 26, p.40, BDN 27, p.28, BDN 28, p.46, BDN 33, p.38, BDN 35, p.62, BDN 39, p.38). Situation des Accords en 1982 (BDN 29, p.41 et BDN 32, p.32).
- Recommandation de 1975 sur la protection physique des matières nucléaires (BDN 16, p.35).
- Projet en 1978 de Convention sur la protection physique (BDN 23, p.51).
- Accords de transferts de garanties conclus par l'AIEA (BDN 2, p.32, BDN 3, p.31, BDN 4, p.24, BDN 5, p.22, BDN 20, p.29, BDN 28, p.46, et BDN 30, p.40). Situation des Accords en 1982 (BDN 29, p.41).
- Communications reçues de certains États Membres concernant les Directives applicables à l'exportation de matières, d'équipements et de technologie nucléaires (BDN 21, p.47). Le texte des Directives est reproduit dans le **BDN 21**, p.59. Déclaration de politique commune en 1985 des États Membres de la Communauté Européenne, relative aux Directives (BDN 35, p.55). Le texte de la Déclaration est reproduit dans le **BDN 35**, p.89. Adoption en 1986 par le Portugal de la Déclaration (BDN 38, p.52).
- Principes directeurs révisés en 1979 pour l'assistance technique (BDN 23, p.52).
- Notifications à l'AIEA en 1984-1985 concernant l'exportation et l'importation de matières nucléaires (BDN 33, p.30, BDN 35, p.55).
- Résolutions de 1987 en matière d'application des garanties adoptées par la Conférence Générale (BDN 40, p.32).
- Mise à jour en 1989 des Recommandations sur la protection physique des matières nucléaires (BDN 45, p.84).
- Résolution de 1991 adoptée par la Conférence Générale sur le manquement de l'Iraq à ses obligations en matière de garanties (BDN 48, p.61). Le texte de la Résolution est reproduit dans le **BDN 48**, p.76.
- Renforcement en 1992 du Système de garanties (BDN 49, p.73).
- Le Conseil des Gouverneurs examine en 1993 l'exécution des inspections au titre des garanties en République populaire démocratique de Corée (BDN 51, p.84). La Conférence générale adopte en 1993 une résolution sur l'application de garanties nucléaires en République populaire démocratique de Corée (BDN 52, p.77).
- Programme 93+2 de 1996 : renforcement de l'efficacité et amélioration du système des garanties (BDN 58, p.125).

Régime des matières radioactives (y compris protection physique)

- Accords d’approvisionnement de 1983 (BDN 32, p.32).

Gestion des déchets radioactifs

- Fondements en 1995 de la sûreté et normes de sûreté sur la gestion des déchets radioactifs (BDN 56, p.98).

Transport des matières radioactives

- Seconde révision complète du Règlement de transport des matières radioactives (BDN 5, p.21, BDN 9, p.33, BDN 10, p.24). Révision en 1984 et en 1996 du Règlement (BDN 34, p.42, BDN 58, p.127).

Protection de l’environnement

- Responsabilité de l’AIEA découlant de la Convention de Londres de 1972 sur la prévention de la pollution de la mer résultant de l’immersion des déchets (BDN 11, p.29, BDN 12, p.23, BDN 14, p.40, BDN 19, p.34, BDN 36, p.37).

Responsabilité civile

- Exclusion de petites quantités de matières radioactives du champ d’application de la Convention de Vienne (BDN 7, p.34, BDN 8, p.31, BDN 14, p.41).
- Réunions en 1984 et en 1987 du Comité permanent sur la responsabilité civile en matière de dommages nucléaires (BDN 33, p.31, BDN 39, p.33).
- Responsabilité internationale des États (BDN 41, p.41). Résolution de 1988 relative à la responsabilité internationale en cas d’accident nucléaire (BDN 42, p.46).
- Groupe de travail en 1989 sur la responsabilité pour les dommages nucléaires (BDN 44, p.58).
- Comité permanent de 1990 sur la responsabilité pour les dommages nucléaires (BDN 45, p.83, BDN 46, p.82).
- Symposium d’Helsinki de 1992 sur les accidents nucléaires – Responsabilités et garanties (BDN 50, p.81).
- Travaux de 1994 relatifs à la révision de la Convention de Vienne et une Convention sur un financement complémentaire (BDN 53, p.111).

Irradiation des denrées alimentaires

- Étude de la législation sur l'irradiation des denrées alimentaires (BDN 2, p.33, BDN 9, p.34).
- Normalisation sur l'irradiation des denrées alimentaires (BDN 26, p.33).
- Harmonisation en 1992 des règlements relatifs à l'irradiation des aliments en Asie et dans la région du Pacifique – OMS/AIEA/FAO (BDN 49, p.75).

Explosions nucléaires à des fins pacifiques

- Groupe consultatif ad hoc sur les explosions nucléaires à des fins pacifiques (BDN 7, p.34, BDN 14, p.41, BDN 16, p.38, BDN 17, p.27, BDN 19, p.33 et BDN 20, p.30).

ACCORDS

- Accord de coopération de 1975 avec EURATOM sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 16, p.35, BDN 17, p.33).
- Accord de coopération de 1975 entre l'AIEA et le COMECON (Conseil d'assistance économique mutuelle) (BDN 16, p.36).
- Entrée en vigueur en 1976-1977 de l'Accord de vérification EURATOM-AIEA et du Règlement d'application de la Commission (BDN 19, p.35).
- Prorogation en 1977 de l'Accord de coopération régionale entre l'AIEA et les États membres d'Asie et du Pacifique (BDN 21, p.54). Remplacé en 1987 par l'Accord régional de coopération sur le développement, la recherche et la formation dans le domaine de la science et de la technologie nucléaires (BDN 41). Le texte de l'Accord est reproduit dans le **BDN 41**, p.74.
- Accord de coopération de 1959 entre les États-Unis et l'AIEA, amendé en 1974, à nouveau amendé en 1980 (BDN 24, p.34, BDN 26, p.36).
- Accord instituant en 1980 un projet régional (Asie) sur l'irradiation des denrées (BDN 26, p.39).
- Prolongation en 1980 de l'Accord de 1975 relatif au Laboratoire de Monaco avec le Gouvernement de la Principauté de Monaco et l'Institut océanographique de Monaco (BDN 26, p.39, BDN 28, p.39). Nouvel Accord de 1986 (BDN 37, p.50).
- Accord de 1982 avec l'Autriche relatif aux Laboratoires de Seibersdorf (BDN 29, p.39).
- Modification en 1983 de l'Accord de siège avec l'Italie relatif au Centre international de physique théorique à Trieste (BDN 37, p.50).

- Accord régional de coopération de 1990 avec les États membres de la région « Afrique » dans le domaine de la science et de la technologie nucléaires (BDN 45, p.92).
- Accord de 1990 avec l'URSS relatif aux recherches internationales sur les conséquences de l'accident survenu à la centrale nucléaire de Tchernobyl (BDN 46, p.92).

*

* *

- Note d'information sur les conséquences économiques et sociales de l'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl – extraits de 1990 (BDN 46, p.96).

UNION EUROPÉENNE (EX-COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES)

- Réorganisation du Centre commun de recherche nucléaire d'Euratom (BDN 7, p.36). Décision du Conseil des Ministres relative au programme du Centre commun de recherche d'Ispra (BDN 33, p.32). Nouvelle réorganisation du Centre en 1985 et 1994 (BDN 37, p.43, BDN 55, p.52).
- Décision du Conseil de 1974 relative à la constitution de l'entreprise commune de la Hochtemperatur-Kernkraftwerk GmbH (BDN 14, p.48).
- Directive du Conseil de 1976, fixant les normes de base révisées relatives à la protection sanitaire de la population et des travailleurs contre les dangers résultant des rayonnements ionisants (BDN 18, p.44) ; modifiées par des Directives du Conseil de 1979, de 1980 et de 1984 (BDN 25, p.37, BDN 26, p.34 et BDN 34, p.45). Communication de 1985 de la Commission relative aux Directives (BDN 37, p.43). Proposition de révision (1993) (BDN 52, p.80).
- Décision du Conseil des Communautés Européennes de 1978 relative à la constitution de l'entreprise commune « Joint European Torus (JET), Joint Undertaking », suivie des Statuts du Projet (BDN 22, p.42). Le texte de la Décision est publié dans le ***Supplément au BDN 22***.
- Résolution du Conseil de 1978 concernant l'échange mutuel d'informations au niveau communautaire en matière d'implantation de centrales électriques (BDN 23, p.53).
- Décision du Conseil de 1980 concernant la création d'un Comité consultatif ad hoc en matière de retraitement de combustibles nucléaires irradiés (BDN 25, p.38).
- Propositions en 1982 de nouvelles dispositions relatives au régime d'approvisionnement en vertu du Traité Euratom (BDN 31, p.28).

- Directive du Conseil de 1984 fixant les mesures fondamentales relatives à la protection radiologique des personnes soumises à des examens et traitements médicaux (BDN 34, p.45).
- Règlements et Décision du Conseil de 1986-1987 concernant les niveaux maximaux admissibles, les importations de produits agricoles et l'échange rapide d'informations en cas d'urgence radiologique (BDN 38, p.51/p.70, BDN 39, p.35, BDN 41, p.42). Les textes des Règlements et de la Décision sont reproduits dans le **BDN 41**, p.56. Règlement de la Commission de 1988 pour l'application du Règlement du Conseil de 1987 relatif aux conditions d'importation de produits agricoles de pays tiers à la suite de l'accident de Tchernobyl (BDN 42, p.51). Nouvelle réglementation de 1989-1990 sur la contamination radioactive et les situations d'urgence radiologique (BDN 44, p.60 et BDN 45, p.85) ; les textes des Règlements sont reproduits dans les **BDN 44**, p.89 *et* **45**, p.94. Exclusions en 1992-1994 du régime d'interdiction d'importation de produits agricoles (BDN 49, p.75, BDN 55, p.53).
- Résolutions adoptées en 1987 par le Parlement européen (BDN 40, p.33).
- Décisions du Conseil de 1988 relatives à des programmes de recherche dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 42, p.87).
- Arrêt de 1988 de la Cour de Justice des Communautés relatif à la centrale nucléaire de Cattenom (BDN 42, p.35) (cf. Jurisprudence)..
- Déclaration de la CCE de 1988 sur les échanges de matières nucléaires devant la Commission d'enquête du Parlement Européen (BDN 42, p.47).
- Recommandation en 1990 de la Commission relative à la protection contre les dangers résultant de l'exposition au radon à l'intérieur des bâtiments (BDN 46, p.85).
- Règlement du Conseil de 1990 relatif à la création de l'Agence Européenne pour l'Environnement et du Réseau Européen d'information et d'Observation pour l'Environnement (BDN 46, p.85).
- Décision de 1990 relative à ANF Lingen – procédure d'application de l'article 83 du Traité Euratom (BDN 47, p.41). Mise sous administration en 1993 d'entreprises communautaires dans le domaine nucléaire (BDN 52, p.48).
- Directive du Conseil de 1990 sur la protection des travailleurs exposés aux rayonnements (BDN 47, p.69).
- Recommandation de 1990 de la Commission sur l'application de l'article 37 du Traité Euratom (BDN 47, p.69).
- Règlement de 1991 sur la contamination radioactive des aliments – CCE c/Parlement Européen (BDN 48, p.36).
- Communication de la Commission de 1991 sur la Directive du Conseil de 1989 concernant l'information de la population sur les mesures sanitaires en cas d'urgence radiologique (BDN 48, p.62) ; le texte de la Communication est reproduit dans le **BDN 48**, p.78.

- Directive du Conseil de 1992 relative à la surveillance et au contrôle des transferts de déchets radioactifs (BDN 49, p.74). Le texte de la Directive est reproduit dans le **BDN 49**, p.99.
- Recommandation de la Commission de 1991 sur l'application de l'article 33 du Traité Euratom (BDN 49, p.74). Le texte de la Recommandation est reproduit dans le **BDN 49**, p.108.
- Résolution du Conseil concernant le renouvellement du plan d'action communautaire en matière de déchets radioactifs (1992) (BDN 51, p.85).
- Résolution du Conseil de 1992 relative aux problèmes technologiques de la sécurité nucléaire (BDN 51, p.86).
- Règlement du Conseil de 1993 concernant les transferts de substances radioactives entre les États membres (BDN 52, p.79). Document uniforme de 1993 pour ces transferts (BDN 53, p.113).
- Normes de base en radioprotection de 1992 : Commission contre la Belgique (BDN 53, p.51).
- Politique commune d'approvisionnement en matières nucléaires de 1994 (BDN 54, p.41).
- Plaidoiries en 1995 des affaires ENU contre Commission Européenne (BDN 55, p.25). Arrêt du Tribunal de Première Instance des Communautés Européennes dans les affaires ENV/Commission (BDN 56, p.61, BDN 58, BDN 59).
- Résolution de 1994 du Conseil sur la gestion des déchets radioactifs (BDN 55, p.53).
- Résolution du Parlement Européen de 1995 sur la politique énergétique de l'Union Européenne (BDN 57, p.94).
- Cour de Justice et Tribunal de Première Instance des Communautés Européennes : les Affaires KLE et ENU (BDN 58, p.84, BDN 59, p.43 et p.45).
- Directive 96/29/Euratom de 1996 en matière de radioprotection (BDN 58, p.131).
- Décision de 1996 concernant le contrôle des exportations de biens à double usage (BDN 59, p.68).
- Directive de 1996 Seveso II (BDN 59, p.68).
- Directive de 1997 relative à la protection sanitaire des personnes contre les dangers des rayonnements ionisants lors d'expositions à des fins médicales (BDN 60, p.104).
- Directive de 1997 concernant l'évaluation des incidences de certains projets publics et privés sur l'environnement (BDN 60, p.110).

ACCORDS

- Approbation par le Congrès des États-Unis d'un amendement à l'Accord de coopération États-Unis/Euratom de 1958 (BDN 1, p.30).
- Accord conclu avec l'AIEA en application du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (BDN 11, p.31, BDN 19, p.35).
- Accord de coopération avec l'AIEA de 1975 sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 16, p.35, BDN 17, p.33).
- Accord de 1978 avec l'AIEA et la France en vue de l'application des garanties à certaines matières nucléaires en France ; entré en vigueur en 1981 (BDN 28, p.46).
- Accord de 1981 modifiant l'Accord de 1959 avec le Canada relatif aux matières nucléaires (BDN 29, p.40). Prorogation de l'Accord en 1985 (BDN 36, p.44).
- Accord de 1981 avec l'Australie relatif aux matières nucléaires (BDN 30, p.41).
- Accord de 1982 avec le Département de l'Énergie des États-Unis (DOE) dans le domaine des garanties relatives aux matières nucléaires (BDN 30, p.36).
- Protocole d'Accord de 1982 avec le DOE dans le domaine de la gestion des déchets radioactifs (BDN 30, p.41).
- Accord de coopération de 1984 avec la Société coopérative nationale suisse pour l'entreposage de déchets radioactifs (CEDRA) (BDN 34, p.49).
- Memorandum d'Accord de 1986 avec le Canada relatif à la coopération dans le domaine de la fusion (BDN 37, p.48).
- Memorandum d'Accord de 1986 avec les États-Unis concernant la recherche sur les effets des rayonnements ionisants pour la santé et l'environnement (BDN 38, p.58).
- Accord de 1990 avec la Suède sur la radioprotection (BDN 47, p.79).
- Accord de 1990 avec la Suisse sur la gestion des déchets radioactifs (BDN 47, p.80).
- Accord de coopération commerciale et économique de 1991 avec la Roumanie (BDN 48, p.71).
- Accords de 1991 avec la Hongrie et la Pologne établissant une association pour apporter une assistance dans le domaine nucléaire (BDN 52, p.88).
- Arrangement de 1993 avec l'Australie pris en application de l'Accord sur les transferts nucléaires (BDN 55, p.55).
- Memorandum d'Accord de 1995 avec la Fédération de Russie concernant la sûreté nucléaire (BDN 55, p.59).

- Accords de coopération de 1995 et de 1996 avec les États-Unis dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 56, p.104, BDN 57, p.103) ; l'extrait de ce texte est reproduit dans le BDN 57, p.111.
- Commentaire de 1995 des dispositions des Protocoles d'accord relatifs à la responsabilité civile nucléaire avec la Fédération de Russie et l'Ukraine (BDN 57, p.102).
- Participation en 1997 de l'Union Européenne au KEDO (BDN 60, p.121).

CONSEIL DE L'EUROPE

- Recommandation de 1988 de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe relative aux accidents nucléaires (BDN 41, p.42). Le texte de la Recommandation est reproduit dans le ***BDN 41***, p.69.
- Recommandation en 1993 de l'Assemblée parlementaire relative aux centrales nucléaires dans les pays d'Europe Centrale et de l'Est (BDN 51, p.87).
- Arrêt en 1997 de la Cour Européenne des droits de l'homme dans l'Affaire Balmer-Schafroth c./Suisse sur la prolongation du permis d'exploitation de la centrale de Mühleberg (BDN 60, p.72).
- Recommandation de 1997 de l'Assemblée parlementaire sur la sûreté des installations nucléaires dans les pays de l'Europe Centrale et Orientale (BDN 60, p.111).

NATIONS UNIES

- Résolution de 1991 du Conseil de Sécurité relative au cessez-le-feu définitif en Iraq (BDN 47, p.72).
- Résolution de 1992 de l'Assemblée générale et Principes relatifs à l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace (BDN 52, p.81). Le texte de la Résolution et des Principes est reproduit dans le ***BDN 52***, p.91.
- Décision en 1995 de la Cour Internationale de Justice concernant l'Affaire des nouveaux essais nucléaires français (BDN 56, p.66).
- La Cour Internationale de Justice et les armes nucléaires : Observations préliminaires de 1996 sur les avis consultatifs (BDN 58, p.56).

AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE (AIE)

ACCORDS

- Accords de recherche et de développement de 1976 dans le domaine nucléaire (BDN 18, p.48).
- Accord de coopération de 1986 relatif à trois installations Tokamak (JET, JT60 et TFTR) (BDN 38, p.63).

ORGANISATION EUROPÉENNE POUR LA RECHERCHE NUCLÉAIRE (CERN)

- Accord de 1972 avec la France relatif au statut juridique du CERN et révisant l'Accord de 1965 (BDN 11, p.37).
- Accord de 1984 avec la France relatif à la sûreté des installations liées à l'anneau des collisions à électrons (BDN 36, p.45).
- Adhésion du Portugal en 1985 au CERN (BDN 36, p.41).
- Accord de 1985 avec la France relatif au statut juridique des matières nucléaires détenues par le CERN sur le territoire français (BDN 38, p.57).
- Accord de coopération scientifique et technique de 1991 avec l'Australie (BDN 53, p.116).

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (OMS)

- Réunion en 1987 du Groupe de travail de l'OMS sur l'harmonisation des mesures de santé publique en Europe en ce qui concerne les accidents nucléaires (BDN 41, p.43).
- Résolution en 1988 du Comité Exécutif de l'OMS (BDN 41, p.44).
- Accord de 1990 avec l'URSS relatif à un programme international portant sur les effets de l'accident de Tchernobyl sur la santé (BDN 46, p.93).
- Résolution de 1991 sur le programme international pour atténuer les effets de l'accident de Tchernobyl (BDN 47, p.70).

- Révision en 1991 des normes internationales de radioprotection (BDN 48, p.63). Adoption en 1994-1995 des normes de radioprotection (BDN 55, p.53).
- Harmonisation en 1992 des règlements relatifs à l'irradiation des aliments en Asie et dans la région du Pacifique – OMS/AIEA/FAO (BDN 49, p.75).

COMMISSION INTERNATIONALE DE PROTECTION (CIPR)

- Recommandations de 1990 relatives à la radioprotection (BDN 47, p.71).

ORGANISATION POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (FAO)

- Adoption en 1994-1995 des nouvelles normes internationales de protection contre les radiations (BDN 55, p.53).

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT)

- Adoption en 1994-1995 des nouvelles normes internationales de protection contre les radiations (BDN 55, p.53).

ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ (OPS)

- Adoption en 1994-1995 des nouvelles normes internationales de protection contre les radiations (BDN 55, p.53).

GROUPE DES PAYS FOURNISSEURS D'ARTICLES NUCLÉAIRES

- Communications en 1988-1989 concernant les Directives applicables aux transferts nucléaires (BDN 45, p.85).

- Déclaration de 1992 sur les garanties intégrales (BDN 50, p.84). Le texte de la déclaration est reproduit dans le ***BDN 50***, p.93.

AGENCE ARABE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE

- Organisation en 1994 de l'Agence (BDN 54, p.68).

ACCORDS MULTILATÉRAUX

- Convention de Paris de 1960 sur la responsabilité civile dans le domaine de l'énergie nucléaire et Convention Complémentaire de Bruxelles de 1963 ; Entrée en vigueur en 1974 de la Convention Complémentaire de Bruxelles (BDN 14, p.43) ; Révision des Conventions et adoption des Protocoles y portant modification (BDN 12, p.21, BDN 24, p.26, BDN 30, p.30). État des ratifications des protocoles de 1982 portant modification de la Convention (BDN 35, p.50). État des signatures et ratifications des Conventions en 1990, 1991, 1994 (BDN 45, p.90, BDN 48, p.71, BDN 54, p.74).
- Convention de Vienne de 1963 relative à la responsabilité civile en matière de dommages nucléaires (BDN 20, p.36, BDN 23, BDN 24 BDN 26, BDN 34, p.54) ; Le texte de la Résolution de 1984 relative à la Convention est reproduit dans le **BDN 34**, p.56. États de la Convention de 1990, 1993, 1994, 1995) (BDN 44, p.66, BDN 51, p.92, BDN 54, p.75, BDN 55, p.60, BDN 60, p.115).
- Traité de 1967 visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique Latine ; signatures et ratifications (BDN 6, p.40, BDN 14, p.46, BDN 29, p.45). Traité de Tlatelolco visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et Protocoles additionnels – État de 1994 (BDN 54, p.78).
- Traité de 1968 sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP). États des signatures et ratifications (1986, 1992, 1995) (BDN 38, p.64, BDN 49, p.83, BDN 55, p.60). Reproduction de trois Décisions et d'une Résolution adoptées en 1995 par la Conférence générale du TNP (BDN 56, p.113).
- Convention de 1973 de l'O.I.T. concernant la protection des travailleurs contre les radiations ionisantes ; ratifications (BDN 13, p.32).
- Convention de Bruxelles de 1962 relative à la responsabilité des exploitants de navires nucléaires ; État des signatures, adhésions et ratifications de 1973 (BDN 13, p.33).
- Convention nordique de 1974 sur la protection de l'environnement (BDN 13, p.35).
- Convention de 1974 sur la prévention de la pollution marine d'origine tellurique ; signature (BDN 13, p.36). État de 1981 (BDN 28, p.48).
- Convention de 1974 sur la protection de l'environnement dans la Mer Baltique ; signature (BDN 13, p.36).

- Convention de Bruxelles de 1971 relative à la responsabilité civile dans le domaine du transport maritime des matières nucléaires (BDN 8, p.35, BDN 9, p.35, BDN 10, p.29). Entrée en vigueur en 1975 (BDN 16, p.45). État des signatures et ratifications de 1991 (BDN 48, p.74). Le texte de la Convention est reproduit dans le **BDN 9**, p.51.
- Convention de 1972 sur la prévention de la pollution des mers résultant de l’immersion des déchets et autres matières (Convention de Londres) (BDN 17, p.34, BDN 28, p.49). État des signatures et ratifications de 1985-1986 (BDN 36, p.48). Résolution de 1994 sur la prorogation de la suspension du rejet en mer des déchets radioactifs (BDN 53, p.117).
- Convention de 1976 pour la protection de la Mer Méditerranée contre la pollution (BDN 18, p.51 et BDN 20, p.39). Protocole de 1980 à la Convention (BDN 31, p.33, BDN 37, p.52).
- Directives de 1976 relatives à la coopération nordique entre le Danemark, la Finlande, la Norvège et la Suède, en ce qui concerne la sûreté des installations nucléaires dans les zones frontalières (BDN 19, p.39). Le texte des Directives est reproduit dans le **BDN 19**, p.43.
- Institut de l’Uranium en 1978 (BDN 21, p.54).
- Modèle de 1978 de Convention bilatérale sur l’assurance responsabilité civile des transports internationaux de substances nucléaires (Comité Européen des Assurances) (BDN 22, p.44).
- Traité de l’Antarctique – adhésions, ratifications (BDN 23, p.58, BDN 27, p.30).
- Convention des Nations Unies de 1978 sur le transport de marchandises par mer (BDN 23, p.58).
- Convention de 1980 sur la protection physique des matières nucléaires (BDN 24, p.30). Le texte de la Convention est reproduit dans le **BDN 24**, p.39. Le texte d’une Résolution de 1984 relative à la Convention est reproduit dans le **BDN 34**, p.55. Entrée en vigueur en 1987 (BDN 39, p.41). État de la Convention en 1989, 1990, (BDN 43, p.109, BDN 46, p.94). Examen et état de la Convention en 1992 (BDN 50, p.86). État de 1993 (BDN 53, p.123).
- Memorandum d’accord de 1984 entre la République fédérale d’Allemagne, la Belgique, la France, l’Italie et le Royaume-Uni relatif à la coopération dans le domaine des réacteurs surgénérateurs à métal liquide (BDN 33, p.38).
- Traité de 1985 sur la zone dénucléarisée du Pacifique Sud. Le texte du Traité est reproduit dans le **BDN 36**, p.64. Trois Protocoles au Traité en 1986 (BDN 39, p.44). État du Traité de 1988 (BDN 41, p.49). Ratification des Protocoles en 1996 (BDN 57, p.109).
- Conventions de 1986 sur la notification rapide d’un accident nucléaire et sur l’assistance en cas d’accident nucléaire ou de situation d’urgence radiologique (BDN 38, p.60/p;67). Le texte des Conventions est reproduit dans le **Supplément au BDN 38**. État des Conventions en 1990, 1991, 1992, 1993 (BDN 44, p.68, BDN 46, p.94, BDN 47, p.82, BDN 49, p.87, BDN 51, p.95, BDN 53, p.118).
- Accord de 1986 portant création du projet régional pour l’Asie de coopération intéressant les applications médicales et biologiques des techniques nucléaires (BDN 39, p.44).

- Accord de coopération régional de 1987 pour la recherche, le développement et la formation dans le domaine de la science et de la technologie nucléaire – État des signatures et ratifications (BDN 41, p.49). Prorogation de l'Accord en 1992 (BDN 51, p.99).
- Entrée en vigueur du Protocole de 1982 portant modification de la Convention de Paris ; Ratification du Protocole de 1982 portant modification de la Convention Complémentaire de Bruxelles et état des signatures et ratifications de 1988 (BDN 42, p.58).
- Protocole Commun de 1988 relatif à l'application de la Convention de Vienne et de la Convention de Paris (BDN 41, p.40, BDN 42, p.60). Le texte du Protocole est reproduit dans le **BDN 42**, p.61. États du Protocole en 1990, 1991 (BDN 45, p.85, BDN 48, p.73). Entrée en vigueur du Protocole en 1992 (BDN 49, p.82). États du Protocole en 1993, 1994, 1995, 1997 (BDN 51, p.94, BDN 54, p.76, BDN 55, p.60, BDN 60, p.115).
- État de 1989 de la coopération européenne sur le développement des réacteurs à neutrons rapides (BDN 43, p.115).
- État de 1989 de la coopération internationale dans le domaine de la recherche en matière de fusion thermonucléaire (BDN 44, p.68).
- Convention de 1989 sur la responsabilité civile pour les dommages causés au cours du transport de marchandises dangereuses (BDN 45, p.92).
- Accord régional de coopération de 1990 entre l'AIEA et les États membres de la région « Afrique » dans le domaine de la science et de la technologie nucléaire (BDN 45, p.92). État de l'Accord en 1990 (BDN 46, p.95).
- Déclaration commune européenne de 1991 sur l'énergie nucléaire (Allemagne, Belgique, France, Royaume-Uni) (BDN 47, p.80). Le texte de la Déclaration est reproduit dans le **BDN 47**, p.88.
- Protocole de 1989 relatif à la protection du Pacifique Sud-Est contre la pollution radioactive (BDN 47, p.81). Le texte du Protocole est reproduit dans le **BDN 47**, p.91.
- Convention de 1990 sur la protection des ressources naturelles et de l'environnement de la région du Pacifique Sud (BDN 47, p.81).
- Accord de coopération scientifique international de 1990 en matière de sûreté des réacteurs (BDN 47, p.82).
- Convention de 1991 sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière (BDN 48, p.75).
- Memorandum d'Accord Europe/Japon de 1991 relatif à une coopération dans le domaine des réacteurs à neutrons rapides (BDN 49, p.82).
- Déclaration de 1991 de la Communauté des États Indépendants (CEI) sur les armements nucléaires. Le texte de la Déclaration est reproduit dans le **BDN 49**, p.111.

- Accord de 1992 relatif à un réacteur thermonucléaire expérimental – ITER (BDN 50, p.89).
- Convention de 1992 sur la protection de l’environnement marin de la Mer Baltique (BDN 50, p.90).
- Convention de 1992 sur la protection de la Mer Noire contre la pollution (BDN 50, p.92).
- Convention de 1992 pour la protection du milieu marin de l’Atlantique du Nord-Est (BDN 50, p.92).
- Protocole de 1991 sur la protection de l’environnement du Traité de 1959 sur l’Antarctique (BDN 51, p.100).
- Convention de 1993 sur la responsabilité civile des dommages résultant d’activités dangereuses pour l’environnement (BDN 52, p.89).
- Convention de 1993 sur la prévention des accidents industriels majeurs (BDN 52, p.90).
- Accord de 1992 entre l’Allemagne, les États-Unis, les Pays-Bas et le Royaume-Uni concernant une installation d’uranium enrichi (BDN 55, p.65).
- Convention sur la sûreté nucléaire. Le projet de Convention est reproduit dans le BDN 53, p.126. État en 1995 (BDN 56, p.108). Entrée en vigueur (BDN 58, p.44). État en 1996 (BDN 57, p.109). Réunion préparatoire de 1997 (BDN 59, p.73). État en 1997 (BDN 59, p.74).
- Accord de coopération (AFRA) entre certains pays d’Afrique dans le domaine de la science et de la technologie nucléaires (Reconduction jusqu’en 2000) (BDN 56, p.110).
- Accord régional de 1994 dans le domaine du transport de produits dangereux conclu entre l’Argentine, le Brésil, le Paraguay et l’Uruguay (BDN 57, p.105).
- Protocole d’accord de 1995 pour la fermeture de la centrale nucléaire de Tchernobyl (BDN 57, p.105).
- Traité de 1995 sur la dénucléarisation de l’Asie du Sud-Est (BDN 57, p.106).
- Traité de 1995 créant une zone dénucléarisée en Afrique (BDN 57, p.107).
- Convention de 1995 de Waigani (Pacifique Sud) (BDN 57, p.108).
- Convention internationale sur la responsabilité et l’indemnisation pour les dommages liés au transport par mer de substances nocives et potentiellement dangereuses (SNPD) – Pas de couverture pour les dommages nucléaires en 1996 (BDN 58, p.135). Le texte de la Résolution de la Convention est reproduit dans le **BDN 58**, p.179.
- Traité d’interdiction complète des essais nucléaires (CTBT) (BDN 58, p.141). Le texte du Traité est reproduit dans le **BDN 58**, p.147.

- Protocole d'amendement de 1997 de la Convention de Vienne sur la responsabilité civile en matière de dommages nucléaires (BDN 60, p.115).
- Convention de 1997 sur la réparation complémentaire des dommages nucléaires (BDN 60, p.115).
- Convention commune de 1997 sur la sûreté de la gestion du combustible usé et sur la sûreté de la gestion des déchets radioactifs (BDN 60, p.121).

ÉTUDES ET ARTICLES

ÉTUDES

- Le champ d’application des conventions nucléaires (BDN 5, p.25).
- Note sur les Conventions internationales applicables à la pollution radioactive de la mer (BDN 13, p.40).
- La coopération internationale dans le domaine de la pollution transfrontière d’origine radioactive (BDN 14, p.60).
- La réparation des dommages nucléaires dans les pays Membres de l’OCDE (BDN 20, p.54).
- Problèmes liés à la gestion du combustible irradié et des déchets radioactifs (BDN 29, p.49).
- La réglementation de l’irradiation des denrées alimentaires (BDN 35, p.94).
- L’accident de Tchernobyl – Dommages de nature économique et leur réparation en Europe occidentale (BDN 39, p.61).
- Développement et harmonisation des niveaux d’intervention en cas d’accident nucléaire (BDN 45, p.10).
- À propos de trois négociations intéressant le droit nucléaire (BDN 53, p.31).
- Responsabilités potentielles des fournisseurs nucléaires aux pays d’Europe centrale et orientale (BDN 53, p.37).
- Panorama de la législation nucléaire en Europe centrale et orientale (BDN 53, p.53). Mise à jour en 1995 (BDN 56, p.23).
- Questions soulevées par l’application des Conventions sur la responsabilité civile nucléaire aux installations d’évacuation de déchets radioactifs (BDN 55, p.19).

ARTICLES

Législation générale

- Le droit de l'énergie atomique de 1967 à 1969 : Bilan et perspectives, par le Professeur FISCHERHOF (BDN 6, p.71).
- Tendances nouvelles dans le droit nucléaire, par J.K. PFAFFELHUBER (BDN 10, p.44).
- L'énergie nucléaire devant les tribunaux aux États-Unis, par E. ABEL (BDN 13, p.58).
- La jurisprudence française et l'utilisation de l'énergie nucléaire, par J. HEBERT (BDN 25, p.57).
- Après le référendum (Suède), par S.G. SANDSTROM (BDN 26, p.54).
- Structure, portée et limites de la coopération internationale dans le domaine de l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques – un bilan, par N. PELZER (BDN 27, p.36).
- Décentralisation et activités nucléaires, par B. DERCHÉ (BDN 31, p.34).
- Les référendums sur le nucléaire en Italie, par C. SARTORELLI (BDN 40, p.105).
- Projet marocain en matière de réglementation nucléaire, par R. EL HASSI AHMED (BDN 50, p.40).
- La normativité nucléaire : quelques réflexions, par K. BOUSTANY (BDN 51, p.7).
- Les droits de consentement dans le nouvel Accord de coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire entre les États-Unis et Euratom, par R. LENNARTZ (BDN 57, p.59).
- Pérennité des droits et obligations dans l'Accord de coopération entre la Communauté Européenne de l'Énergie Atomique et les États-Unis dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, par R. LENNARTZ (BDN 59, p.31).

Organisation et structures

- Quelques considérations sur les attributions dévolues aux inspecteurs du CNEN, par F. NOCERA et F. CARBONE (BDN 9, p.63).
- La réorganisation du Commissariat français à l'Énergie Atomique, par G. GLAIZE (BDN 19, p.48).

Protection contre les radiations et sûreté nucléaire

- Mécanismes d'assistance mutuelle exceptionnelle à l'échelon international, par G.E. SWINDELL et HA VINH PHUONG (BDN 24, p.53).
- Cadre pour les interventions d'urgence dues aux rayonnements aux États-Unis, par H.K. SHAPAR (BDN 24, p.59).
- Aspects juridiques et financiers de l'accident de Three Mile Island, par M.R. STAENBERG (BDN 24, p.72).
- Les Conventions de l'AIEA sur la notification rapide d'un accident nucléaire et sur l'assistance en cas d'accident nucléaire ou de situation d'urgence radiologique, par B. MOSER (BDN 44, p.10).
- Les bases éthiques et juridiques du principe d'optimisation de la radioprotection, par J. LOCHARD et N.C. GREENERY-BOEHLER (BDN 52, p.9).
- Évaluation de la culture de sûreté, par A. CARNINO (BDN 52, p.29).
- La protection sanitaire contre les rayonnements ionisants et la Cour de Justice des Communautés Européennes, par R. LENNARTZ (BDN 53, p.9).
- La Convention sur la sûreté nucléaire, par O. JANKOWITSCH (BDN 54, p.9).
- Nouvelle Directive 96/20/Euratom, sur les normes de base relatives à la protection de la population et des travailleurs contre les rayonnements ionisants, par J.M. COURADES (BDN 58, p.51).

Installations nucléaires

- Le régime des installations nucléaires en France après les réformes de 1973, par J. HEBERT (BDN 12, p.39).
- Étude comparative de la participation du public aux procédures d'autorisation des installations nucléaires dans certains pays européens, par N. PELZER et W. BISCHOF (BDN 19, p.59).
- La voie de la réforme du système d'autorisation des centrales nucléaires, par H.P. GREEN (BDN 21, p.73).
- Aspects juridiques du déclassement des installations nucléaires, par O. von BUSEKIST (BDN 23, p.67).
- Conséquences de la décision de la Cour Suprême dans l'affaire du moratoire nucléaire institué par l'État de Californie, par O.E. BROWN et E.M. DAVIS (BDN 32, p.53).
- La réglementation des risques majeurs dans les installations nucléaires de base en France, par L. PHAN VAN (BDN 48, p.9).

- Le droit du public à participer au processus de décision nucléaire, par F. GALLIOT DE GALZAIN (BDN 50, p.48).
- Aspects juridiques et déclassement des installations nucléaires : approche comparée, par N. HORBACH et E. HANENBURG (BDN 58, p.29).
- Faits récents intervenus en droit nucléaire allemand, par B. KUNTH et H. POSSER (BDN 60, p.61).

Matières radioactives

- Les aspects juridiques de l'utilisation des sources de rayonnements ionisants, par le Professeur DE LOS SANTOS LASURTEGUI (BDN 7, p.54).
- La réglementation française de l'utilisation des radioéléments, par M. MAYOUX (BDN 8, p.55).
- Quelques problèmes juridiques ayant trait à l'utilisation de stimulateurs cardiaques alimentés par une source au plutonium, par J. Ch. CORNELIS (BDN 11, p.69).

Gestion des déchets radioactifs

- Aspects juridiques, administratifs et financiers de la gestion à long terme des déchets radioactifs, par P. STROHL (BDN 21, p.81).
- Les problèmes juridiques soulevés en République fédérale d'Allemagne par la construction et la gestion par des tiers des installations pour le stockage définitif des déchets radioactifs, par W. STRASSBURG (BDN 22, p.56).
- Régime d'autorisation et de réglementation des déchets nucléaires, par H.K. SHAPAR (BDN 23, p.82).
- Considérations juridiques et politiques en droit international relatives à l'évacuation des déchets nucléaires sous les fonds marins, par L.H. EAKER (BDN 31, p.42).
- Gestion des déchets radioactifs en Suisse : Bases légales, par V. EGLOFF (BDN 41, p.80).
- La gestion des déchets nucléaires – Considérations d'ordre éthique pour le législateur, par L. PERSSON (BDN 43, p.46).
- Ethique, droit et politique de gestion des déchets radioactifs, par P. STROHL (BDN 46, p.10).
- La réglementation internationale en matière de déchets radioactifs et toxiques : Convergences et divergences, par E. MOISE (BDN 47, p.10).
- Quelques réflexions sur le droit et l'éthique dans le contexte des déchets radioactifs, par L. WESTERHÄLL (BDN 49, p.42).

- La réglementation relative à la gestion des déchets radioactifs face à la croissance de l'Europe, par P. BOWDEN (BDN 56, p.20).
- La Convention Commune relative à la sûreté de la gestion du combustible usé et à la sûreté de la gestion des déchets radioactifs, par W. TONHAUSER et O. JANKOWITSCH (BDN 60, p.9).
- La Loi américaine sur la politique en matière de déchets nucléaires, par S. ANGELINI (BDN 60, p.25).

Garanties et protection physique

- Garanties internationales pour l'utilisation pacifique des matières nucléaires, par R. ROMETSCH (BDN 13, p.70).
- Garanties internationales, par B. SANDERS et HA VINH PHUONG (BDN 17, p.57).
- La protection physique des matières nucléaires, par HA VINH PHUONG (BDN 35, p.125).
- La Conférence d'examen de 1990 sur le Traité de non-prolifération : en attendant 1995, par L. ROCKWOOD (BDN 46, p.25).
- Les essais nucléaires et l'avenir du Traité de non-prolifération nucléaire, par B.M. CARNAHAN (BDN 49, p.7).
- Traité de non-prolifération nucléaire : un engagement permanent sur la voie du désarmement et de la non-prolifération, par L. ROCKWOOD (BDN 56, p.9).
- L'inspection des activités nucléaires clandestines ; le TNP offre-t-il une base juridique aux propositions de réforme de l'AIEA ? par G. BUNN (BDN 57, p.9).
- Garantir la non-prolifération des armes nucléaires : 50 ans d'atomes pour la paix, par T. VANDEN BORRE et R. CARCHON (BDN 57, p.26).
- Les zones exemptes d'armes nucléaires ; enjeux et perspectives pour la non-prolifération, par A. BIAD (BDN 58, p.9).
- L'interdiction complète des essais nucléaires, par J. BOURGOIS (BDN 59, p.7).
- Renforcement de l'efficacité du système de garanties de l'AIEA et amélioration de son efficience, par L. ROCKWOOD (BDN 60, p.45).

Responsabilité civile

- Responsabilité civile et droit nucléaire, par le Professeur OLACIREGUI (BDN 5, p.31).
- L'application simultanée des Conventions de Paris et de Vienne dans le projet de Loi danoise, par le Juge SPLETH (BDN 6, p.61).

- À propos de la mise à jour de la Convention de Paris, par N. PELZER (BDN 12, p.47).
- La législation relative à l'indemnisation des dommages nucléaires aux États-Unis, par H.K. SHAPAR (BDN 15, p.54).
- Réglementation relative à la responsabilité et à la couverture des risques liés aux installations nucléaires, par J.K. PFAFFELHUBER et B. KUCHUCK (BDN 25, p.71).
- Réforme de la responsabilité en droit nucléaire, par W. BREINING (BDN 25, p.78).
- Les nouvelles conditions de couverture d'assurance en France des dommages aux tiers dus à la radioactivité, par J. DEPRIMOZ (BDN 29, p.56).
- La valeur juridique de la réglementation internationale en matière de risques nucléaires, par A. HERRERO DE LA FUENTE (BDN 30, p.49).
- La coopération internationale pour la couverture des dommages nucléaires aux tiers et des dommages aux installations nucléaires, par J. DEPRIMOZ (BDN 32, p.35).
- L'assurance de la responsabilité civile nucléaire : le régime de réparation des dommages en vertu de la Loi Price Anderson et l'expérience acquise par l'industrie nucléaire en matière de demandes en réparation, par J. MARRONE (BDN 33, p.47).
- Discours d'ouverture prononcé au Symposium de Munich de 1984 sur la responsabilité civile nucléaire et l'assurance – Bilan et perspectives, par R. HERZOG (BDN 34, p.57).
- Champ d'application de la législation belge sur la responsabilité civile nucléaire, par H. CONRUYT et F. RIVALET (BDN 37, p.63).
- La preuve des dommages induits par les rayonnements ionisants, par B. MOSER (BDN 38, p.74).
- La responsabilité civile dans le domaine nucléaire au lendemain de l'accident de Tchernobyl – un point de vue allemand, par N. PELZER (BDN 39, p.69).
- Les demandes en réparation de dommages radiologiques : en augmentation, en diminution ou stabilité ? Par G. CHARNOFF (BDN 40, p.82).
- La notion de dommage aux biens et les questions connexes en droit de la responsabilité civile - conséquences possibles pour la Convention de Paris sur la responsabilité civile dans le domaine de l'énergie nucléaire, par C. HOLTZ (BDN 40, p.92).
- La révision de 1988 de la Loi Price-Anderson ou mieux vaut tard que jamais, par M.A. ROWDEN, J.R. KRAEMER, L.M. CUOCO (BDN 42, p.79).
- Le Protocole Commun relatif à l'application de la Convention de Vienne et de la Convention de Paris : Une passerelle entre les deux Conventions sur la responsabilité civile pour les dommages nucléaires, par O. von BUSEKIST (BDN 43, p.10).

- Vers un nouveau régime de responsabilité de l'État visant les activités nucléaires, par L. DE LA FAYETTE (BDN 50, p.7).
- Causalité et problème de la preuve en matière de dommages nucléaires, par P. STÅHLBERG (BDN 53, p.22).
- Révision de la Convention de Vienne – Examen des travaux et conséquences sous l'angle de l'assurance des projets d'amendements, par G.C. WARREN (BDN 55, p.9).
- Réflexions sur la responsabilité et l'accident radiologique ou nucléaire : le cas des accidents de Goiânia, Forbach, Three Mile Island et Tchernobyl, par M.C. BOEHLER (BDN 59, p.15).

Navires à propulsion nucléaire

- L'accès des navires civils à propulsion nucléaire dans les eaux territoriales et dans les ports étrangers, par le Professeur ALBANO (BDN 9, p.56).
- Quelques remarques sur le Règlement italien relatif à la sécurité de la navigation et de la vie humaine en mer et, en particulier, sur la navigation à propulsion nucléaire, par F. NOCERA (BDN 15, p.80).

Divers

- La troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer et l'utilisation de l'énergie nucléaire, par S. von WELCK (BDN 15, p.70).
- Principes et finalités de la réglementation nucléaire, par L.M. MUNTZING (BDN 17, p.40).
- Aspects juridiques et techniques de l'étiquetage des denrées alimentaires irradiées, par L.G. LADOMERY et F. NOCERA (BDN 26, p.46).
- L'Affaire Silkwood (12 ans après), par L.S. GILBERT (BDN 37, p.72).
- Le régime juridique des satellites dotés de sources d'énergie nucléaire, par S. COURTEIX (BDN 49, p.26).
- La réglementation du commerce nucléaire aux États-Unis, par J. BECKER (BDN 51, p.25).

SUPPLÉMENTS AUX BULLETINS DE DROIT NUCLÉAIRE

PAYS

Allemagne

Législation générale

- Loi sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire et sur la protection contre les dangers de cette utilisation (1959), modifiée en 1975, 1976 et 1985 (Suppléments n° 4, 15, 18 et 36).

Protection contre les radiations

- Décret sur la protection contre les dommages dus aux rayons X (1973) (Supplément n° 12).

Régime des installations nucléaires

- Décret relatif à la procédure d'autorisation des installations nucléaires (1977), modifié en 1982 (Suppléments n° 19 et 30).

Responsabilité civile

- Décret relatif à la garantie financière nucléaire (1976) (Supplément n° 18).

Autriche

Protection contre les radiations

- Projet de Loi fédérale sur les mesures visant à protéger la vie ou la santé des personnes et celle de leurs descendants contre les dommages dus aux rayonnements ionisants (1969) (Supplément n° 3).

Belgique

Responsabilité civile

- Projet de Loi sur la responsabilité civile dans le domaine de l'énergie nucléaire (1981) (Supplément n° 28).
- Loi sur la responsabilité civile dans le domaine de l'énergie nucléaire (1985) (Supplément n° 37).

Brésil

Responsabilité civile

- Loi relative à la responsabilité civile pour les dommages nucléaires et la responsabilité pénale pour des actes relatifs aux activités nucléaires (1977) (Supplément n° 21).

Bulgarie

Législation générale

- Loi relative aux utilisations pacifiques de l'énergie atomique (1985), modifiée en 1995 (Supplément n° 58).

Canada

Législation générale

- Règlement sur le contrôle de l'énergie atomique (1974) (Supplément n° 14).
- Loi de 1997 sur la sûreté et la réglementation nucléaires (Supplément n° 60).

Organisation et structures

- Projet de Loi sur le contrôle et l'administration nucléaires (1977) (Supplément n° 21).

Régime des matières radioactives (y compris protection physique)

- Règlement sur la sécurité matérielle (1983) (Supplément n° 31).

Responsabilité civile

- Loi concernant la responsabilité civile en matière de dommages nucléaires (1970) (Supplément n° 6).

Danemark

Responsabilité civile

- Projet de Loi concernant les installations nucléaires (1970) (Supplément n° 6).

États-Unis

Responsabilité civile

- Loi Price-Anderson (1959), modifiée en 1975 et en 1988 (Suppléments n° 17 et n° 42).

Finlande

Législation générale

- Loi sur l'énergie nucléaire (1987) (Supplément n° 41).

Responsabilité civile

- Projet de Loi sur la responsabilité nucléaire (1971) (Supplément n° 8).
- Loi sur la responsabilité nucléaire (1972), modifiée en 1989 (Suppléments n° 19 et n° 44).

France

Régime des installations nucléaires

- Décret relatif aux installations nucléaires (1963), modifié en 1973 (Supplément n° 12).

Responsabilité civile

- Projet de Loi relatif à la responsabilité civile dans le domaine de l'énergie nucléaire (1968) (Supplément n° 1).
- Loi relative à la responsabilité civile dans le domaine de l'énergie nucléaire (1968), modifiée en 1990 (Supplément n° 46).

Grèce

Organisation et structures

- Loi impérative portant réorganisation de la Commission grecque de l'Énergie Atomique (1968) (Supplément n° 2).

Hongrie

Législation générale

- Loi de 1996 sur l'énergie nucléaire (Supplément n° 60).

Italie

Législation générale

- Loi sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (1962), modifiée en 1975 (Supplément n° 16).

Organisation et structures

- Loi portant réorganisation de la CNEN qui devient l'ENEA (1982) (Supplément n° 30).

Protection contre les radiations

- Décret concernant la transposition des Directives Euratom en matière de radioprotection (1995) (Supplément no 58).

Japon

Responsabilité civile

- Loi sur la réparation des dommages nucléaires (1961), modifiée en 1971 et en 1989 (Suppléments n° 9 et n° 45) ; Décret d'application de la Loi (1962), modifié en 1989 (Supplément n° 45).
- Loi sur l'établissement des conventions d'indemnisation pour la réparation des dommages nucléaires (1961), modifiée en 1971 et en 1988 (Suppléments n° 11 et n° 45).

Lettonie

Législation générale

- Loi sur la radioprotection et la sûreté nucléaire (1994) (Supplément n° 55).

Lituanie

Législation générale

- Loi de 1996 sur l'énergie nucléaire (Supplément n° 60).

Mexique

Organisation et structures

- Loi de 1978 portant réorganisation de l'administration et du contrôle de l'énergie nucléaire (Supplément n° 23).

Norvège

Législation générale

- Projet de Loi sur l'utilisation de l'énergie atomique (1968) (Supplément n° 1).
- Loi relative aux activités dans le domaine de l'énergie nucléaire (1972), modifiée en 1985 (Suppléments n° 11 et n° 41).

Pays-Bas

Législation générale

- Décret sur les installations nucléaires, les matières fissiles et les minerais (1969), modifié en 1972 (Supplément no 10).

Responsabilité civile

- Loi relative à la responsabilité civile dans le domaine nucléaire (1979), modifiée en 1991 (Suppléments n° 24 et n° 49).

Navires à propulsion nucléaire

- Projet de Loi sur la responsabilité des exploitants de navires nucléaires (1971) (Supplément n° 7).

Pologne

Législation générale

- Loi atomique (1986) (Supplément n° 43).

Roumanie

Législation générale

- Loi sur la sûreté de la gestion des activités nucléaires (1996) (Supplément n° 59).

Royaume-Uni

Législation générale

- Loi sur les installations nucléaires (1965), modifiée en 1984 (Suppléments n° 1 et n° 33).

Fédération de Russie

Législation générale

- Loi fédérale sur les utilisations de l'énergie nucléaire (1995) (Supplément n° 57).

Suède

Législation générale

- Loi sur les activités nucléaires (1984) (Supplément no 33).

Protection contre les radiations

- Loi et Ordonnance sur la protection contre les rayonnements (1988) (Supplément n° 42).

Responsabilité civile

- Loi sur la responsabilité nucléaire (1968), modifiée en 1982 (Suppléments n° 2 et n° 33).

Suisse

Protection contre les radiations

- Loi sur la radioprotection (1991) et Ordonnance sur la radioprotection (1994) (Supplément n° 57).

Responsabilité civile

- Loi sur la responsabilité civile en matière nucléaire (1983) (Supplément n° 32).

Ukraine

Législation générale

- Loi sur l'utilisation de l'énergie nucléaire et la sûreté radiologique (1995) (Supplément n° 56).

Ex-Yougoslavie

Législation générale

- Loi sur la protection contre les rayonnements ionisants et la sûreté de l'énergie nucléaire (1984) (Supplément n° 36).

Responsabilité civile

- Loi relative à la responsabilité en matière de dommages nucléaires (1978) (Supplément n° 23).

ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Union Européenne (ex-Communautés Européennes)

- Décision du Conseil relative à la constitution de l'entreprise commune « Joint European Torus (JET) ; Joint Undertaking », suivi Statuts du Projet (1978) (Supplément n° 22).

ACCORDS

- Convention sur la notification rapide d'un accident nucléaire (1986).
- Convention sur l'assistance en cas d'accident nucléaire ou de situation d'urgence radiologique (1986) (Supplément n° 38).

LES ÉDITIONS DE L'OCDE, 2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16
IMPRIMÉ EN FRANCE
(67 97 03 2 P) ISBN 92-64-26015-3 – n° 49916 1998